

# QUE CHOISIR

EXPERT • INDÉPENDANT  
• SANS PUBLICITÉ

## TESTS LABO QC

### CLIMATISEURS

S'il fait vraiment trop chaud...

### SIÈGES AUTO

Une sécurité très inégale

### BARBECUES

À charbon, à gaz ou électriques

## PRODUITS ANTIMOUSTIQUES



Comment  
se protéger  
Test et conseils

L 12260 - 582 - F: 4,80 € - RD



DOM avion 6 € • TOM: 720 XPF

## TEST CRÈMES SOLAIRES POUR ENFANTS

Faites  
le bon  
choix!



# HUILES D'OLIVE

Test



> QUALITÉ  
> APPELLATIONS  
> FRAUDES

Nos  
analyses  
Notre  
enquête

Indépendant et engagé, votre magazine est, par ses tests, ses enquêtes et ses conseils pratiques, au cœur de vos préoccupations de consommateurs-citoyens responsables.



## QUE CHOISIR c'est plus qu'un magazine

C'est le mensuel de l'**Union Fédérale des Consommateurs-Que Choisir**, 1<sup>re</sup> association de consommateurs de France.

### ► LA PROXIMITÉ

Notre réseau de 150 associations locales, situées partout en France et animées par des milliers de bénévoles, est à votre écoute pour régler vos litiges, vous aider et vous conseiller dans vos démarches.

### ► LE PARTAGE

Nous relayons vos témoignages, vos alertes, vos besoins pour que votre voix soit entendue.

### ► L'EXPERTISE

Nos experts décortiquent les marchés, analysent les nouvelles tendances de la consommation, mettent en lumière les abus et vous éclairent dans vos actes d'achat et vos décisions.

### ► L'ENGAGEMENT

Nos juristes saisissent les autorités compétentes et la justice pour faire cesser et sanctionner les agissements illicites, et obtenir l'indemnisation des victimes.

### ► L'ACTION

Nos lobbyistes interviennent auprès des pouvoirs publics et des professionnels pour faire évoluer la législation et la réglementation en votre faveur.

Nous sommes **indépendants** grâce à vous, **agissant** pour et avec vous !

L'UFC-Que Choisir est également présente sur:

[www.quechoisir.org](http://www.quechoisir.org)



RAVPIXEL.COM/SHUTTERSTOCK



**UFC-QUE CHOISIR**

233, boulevard Voltaire, 75555 Paris Cedex 11  
Tél.: 0143 48 55 48. Télécopie: 0143 48 44 35

**Président et directeur des publications:** Alain Bazot **Assistants/relations presse/communication:** Marie-Christine Brument, Coréntin Coppens, Olivier Dejeufosse, Mathieu Wolfsperger **Directeur général délégué:** Jérôme Franck **RÉDACTION - Rédacteurs en chef:** Arnaud de Blaive (QC mensuel), Franck Attia (QC en ligne), Pascal Barlet (QC Argent et QC Pratique), Perrine Vennetier (QC Santé) - **assistante:** Catherine Salignon **Secrétaire général de la rédaction:** Laurent Suchowiecki **Enquêtes, reportages:** Ophélie Arnould, Morgan Bourrien, Cyril Brossot, Elsa Casalegno, Élisabeth Chesnais, Marie-Noëlle Delaby, Camille Grühier (chef de rubrique tests produits), Fabienne Maleysson, Yves Martin, Élisa Oudin, Benjamin Roux, Anne-Sophie Stamane, Audrey Vaugrenet **Secrétariat de rédaction:** Valérie Barrès-Jacobs, Marie Bourdelles, Élizabeth Négré (QC Argent et QC Pratique), Leslie Schmitt (QC en ligne) **Conception graphique:** Agence McGwen et Véronique Puviland **Maquette:** Ludovic Wyart (directeur artistique), Sandrine Barbier, Capucine Ragot **Iconographie:** Catherine Métayer **Infographie/maquette Web:** Carla Félix-Dejeufosse, Inès Blanjard, Laurent Lammens, Caroline Meunier-Laguillaume **Documentation:** Audrey Berbach, Véronique Le Verge, Stéphanie Renaudin, Frédérique Vidal **QUE CHOISIR ÉDITION** - Laure Sassier **ESSAIS COMPARATIFS** - Éric Bonneff (directeur), Karima Amziane, Laurent Baubeste, Ozkan Calisir, Éric Ébran, Vincent Erpelding, Claire Garnier, Aïssam Haddad, Gaëlle Landry, Cécile Lelasseux, Lars Ly, Neil McPherson, Mélanie Marchais, Fanny Michel, François Palemon, Soraya Hamimi, Sélia Redjadj **OBSERVATOIRE DE LA CONSOMMATION** - Grégoire Caret (directeur), Isabelle Bourier, Sandrine Girollet, Marine Perier-Dulhoste et Ingrid Stierner **JURIDIQUE** - Raphaël Bartolomé (responsable), Gwenaelle Le Jeune, Laurie Liddell, Véronique Louis-Arcène **ADMINISTRATION** - Florence Thomassin (directrice administrative et financière), Sandrine Flagel, Audrey Saint-Dizier **Ressources humaines:** Véronique Couesnon (directrice), Aude Dauchy, Michaëla Schaubroeck **Gestion de projets:** Régis Ghozlan (directeur) **Informaticien:** Jean-Baptiste Goupille (directeur technique), Damien Bidaut, Marion Hémery, Gilles Jean, Nicolas Jean, Nicolas Lavergne, Christophe Marti, Adrien Mussia, Zohra Soutra, Alexis Ulrich **Logistique:** Philippe Ballon (responsable), Assia Chetoui, Fabienne Dorlet **DIFFUSION/PROMOTION:** Thierry Duqueroy (directeur), Delphine Blanc-Rouschosse, Jean-Louis Bourghol, Marie-Noëlle Decaulne, Laurence Kramer, Jean-Philippe Machanovitch, Francine Manguelle, Steven Phommarrinh, Raphaëlle Vincent **Courrier:** Brigitte Boutilier, Hortense Rossi **Information juridique:** Sophie Herbetreau (directrice), Laure Littardi, Falone Apety, Murielle Baily, Magali Berthe, Thibaud Cardon, Nahéla Chafki, Clémantine Chervin, Emmanuel Eslin, Mélinda Fares, Raphaëlle Grégoire, Patricia Lorineau, Nadia Mamri, Justine Marenda, Krystèle Mensah, Lorraine Paris, Julia Le Roux, Emmanuelle Pozza, Enaam Saini, Sophie Thomas **Service abonnements:** Que Choisir, 4, rue de Mouchy, 60438 Noailles Cedex. Tél.: 015556 7109 **Inspection des ventes et réseaux diffuseurs:** Sip/Gérard Ribaux **Tarifs:** 1 an, soit 11 numéros : 44 € ; 1 an + 4 hors-série : 62 € ; 1 an + 4 hors-série + 4 spéciaux : 90 € **UFC-QUE CHOISIR** - Association à but non lucratif - Bureau du conseil - **Président:** Alain Bazot **Vice-présidents:** Daniel Bideau, Joël Dufour **Trésorier:** Jacques Robert **Trésorier adjoint:** Jacques Fleury **Secrétaire:** Martial Verschaeve - **Conseil d'administration:** Didier Cornu, Evelyne Gaubert, Nadine Laniez, Odette Mairey, Michel Namy, Alain Praud, Marie-Christine Radenne, Alain Sanitas et, pour le personnel, Soraya Hamimi et Julia Le Roux **Études:** Mathieu Escot (responsable), Olivier Andrault, Antoine Autier, Matthieu Robin et Christelle Leduc **Relations institutionnelles:** Cédric Musso (directeur), Guilhem Feneyras et Élisabeth Pinto **Relations associatives:** Béatrice Delpech (directrice adjointe), Myriam Bos, Christine Chaton, Catherine Guillerm, Karina Novelli, Jean-Philippe Randimbelson **IMPRESSION** RotoFrance, rue de la Maison-Rouge, 77185 Lognes. Distribué par MLP. Dépôt légal n°144. Commission paritaire n°0722 G 82318. Tous droits de reproduction et d'adaptation réservés. Ce numéro comporte un encart abonnement à *Que Choisir Santé*, un encart « carte d'information juridique » sur une partie du tirage et un encart sous enveloppe collé en 4<sup>e</sup> de couverture sur une partie du tirage. Imprimé sur papier certifié FSC PEFC Holmen XLNT. 1580 kg CO<sub>2</sub>/T papier. Origine papier : Norrköping-Suède. Pas de fibres recyclées. CoC inspecta 2177. ISSN 0033-5932.



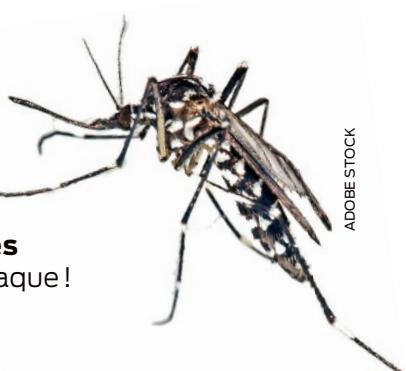


LAIF/REA

24

## Moustiques

Le tigre attaque !



W. DE L'HORME/PNS

44

## Climatiseurs mobiles monoblocs

S'il fait vraiment trop chaud



Le numéro 581 de *Que Choisir* a été tiré à 503 000 exemplaires

**CRÉDITS DE COUVERTURE**  
A. LECOMTE  
F. TOURNAY/BIOSPHOTO  
IMAGE SOURCE/PHOTONONSTOP  
S. USANAKUL/SHUTTERSTOCK

14

## Huile d'olive

Des fraudes plus que juteuses

## INFO EXPRESS

Toute la consommation en bref

4

## QUE CHOISIR AUSSI UNE ASSOCIATION

Le billet d'Alain Bazot et les actions nationales

Les associations locales et leurs actions

10

12

## ZONE ROUGE

Huile d'olive · Des fraudes plus que juteuses

14

## ÇA POURRAIT VOUS ARRIVER

### Photovoltaïque

▪ Un installateur qui ne recule devant rien

22

## ALERTE

Moustiques · Le tigre attaque !

Alcool · Les jeunes, une cible qui a de l'avenir

24

30

## LABO QC

### GRAND TEST DU MOIS

### Crèmes solaires enfants

▪ Les bio boivent la tasse

34

Congélateurs armoires · Notre choix pour l'été

38

Barbecues · Tout feu tout flamme

39

### Sièges auto

42

### Climatiseurs mobiles monoblocs

▪ S'il fait vraiment trop chaud

44

Liseuses · Nos 6 modèles préférés

47

## DÉCRYPTAGE

Achat automobile · Des aides pour alléger la facture

48

Certificats médicaux · Arrêtons les frais

52

Protection du littoral · Bétonnage en vue à Saint-Malo

54

### Fruits et légumes

▪ Les dessous peu ragoûtants des ventes sauvages

57

Tour du monde · De bonnes idées venues d'ailleurs

58

## FORUM

Vos courriers, vos questions et nos réponses

60

## TOUT S'EXPLIQUE

Exploration spatiale · Un grand pas pour les consommateurs

64

Secours et situations de crise · Toujours protégés !

65

Sécurité · Survivre à un mouvement de foule

65

## TESTÉ ET APPROUVÉ

Le guichet, c'est du passé !

66

**ARNAUD DE BLAUWE**  
RÉDACTEUR EN CHEF

A. LECOMTE

## Prenez soin de vous !

**L**'été, les vacances. On se relâche... Mais, justement, parce que l'on se détend, la vigilance baisse... et les risques augmentent! Sans être rabat-joie, *Que Choisir* joue son rôle et reste en alerte. Ce numéro vous le rappelle, il faut vous protéger! La plage, la montagne, c'est chouette, surtout quand le soleil brille. Mais il peut faire mal, en particulier aux enfants. Notre test sur 20 crèmes solaires qui leur sont destinées vous permettra d'opter pour les plus efficaces et les plus saines. L'occasion, aussi, de répéter des règles de bon sens. Et de faire le point sur les cancers de la peau, dont le nombre explose alors qu'ils sont évitables... L'été, c'est aussi la saison des « sales bêtes », au premier rang desquelles les moustiques. À l'heure où le « tigre » conquiert le territoire,

### **Notre numéro d'été vous aide à vous protéger du soleil et des moustiques**

nous avons analysé 23 dispositifs antimoustiques (sprays, pièges...). Certains ne sont que des gadgets inutiles. D'autres sont nocifs... pour l'homme. Enfin, les vacances, c'est le temps des « bonnes bouffes » avec des produits naturels. Certes, l'huile d'olive est désormais un incontournable de nos tables toute l'année. Mais l'été étant la saison des salades et des crudités, on y prête davantage attention. Nous avons comparé 25 huiles « vierge extra ». Goût, origine: il y a eu quelques mauvaises surprises! Et puis, le secteur de l'huile d'olive sent un peu le soufre. Il attire les fraudeurs, comme l'explique l'enquête qui complète notre test. Ce numéro de *Que Choisir* va vous accompagner en juillet et en août. Va vous protéger. Prenez soin de vous! ♦

**Toujours pour vous protéger, retrouvez aussi le n°120 de *Que Choisir pratique*: « Le guide cosmétiques - Sains ou toxiques ? Faites le tri ! » Actuellement en kiosque, 6,95 €.**

## COMMERCE

### **Le terme « équitable » est réservé**

**F**ini l'équitable à toutes les sauces! Depuis quelques années, cette allégation fleurit sur bon nombre de produits, en particulier français, sans qu'ils correspondent toujours aux critères du commerce équitable tels que définis par la loi du 2 août 2005. Il était temps de l'enca- drer pour éviter les dérapages. Ce que fait la loi Pacte: « *Seuls les produits satisfaisant aux conditions [du commerce équitable] peuvent comporter le terme "équitable" dans leur dénomination de vente* »<sup>(1)</sup>. « *C'est une clarification bienvenue pour éviter que ce terme ne soit galvaudé* », se félicite Julie Stoll, déléguée générale de Commerce équitable France (CEF), qui représente les principaux acteurs du secteur. En effet, celui-ci attise les convoitises, car il affiche une croissance spectaculaire ces dernières années (+ 22 % en 2018, avec un chiffre d'affaires de 1,3 milliard d'euros). Signe qui ne trompe pas, les articles labellisés occupent toujours plus de linéaires chez les distributeurs conventionnels. Consé- quence, les Français en ont acheté trois fois plus qu'il y a six ans, « *même si le panier moyen*

*n'est qu'à 19 € par habitant*, tempère le président de CEF, Marc Dufumier. *Ce qui laisse une marge de progrès considérable!* ♦

*(1) Si l'utilisation de « commerce équitable » sur des produits est déjà encadrée par la loi de 2005, ce n'était pas le cas pour le mot « équitable » seul.*

## LESSIVES

### **Retour sur notre test**

**N**otre article intitulé « Le succès injustifié des liquides » (QC n° 580) a suscité de nombreuses réactions. Des lecteurs applaudissent, confortés dans leur choix. D'autres admettent que ces produits sont peu performants mais justifient leur emploi. Le principal argument concerne l'encrassement du lave-linge. Certains préfèrent la poudre car la liquide « *encrasse et laisse de mauvaises odeurs* ». À l'inverse, des cour- riers, un peu plus nombreux, accusent la poudre de « *former des bouchons collants et malodorants* ». Alors, qui dit vrai ? Pour les experts de *Que Choisir*, le premier facteur d'encrassement, c'est le surdosage de produit, qu'il soit en poudre ou liquide. Comme les lave-linge réduisent leur consom- mation d'eau, ils le supportent de moins en moins.



Le second facteur relève des températures de lavage. Les appareils tournent de plus en plus à 40 °C, voire à 30 °C, ce qui peut favoriser l'encrassement et les odeurs, là encore, autant avec une lessive liquide qu'en poudre. Mais les solutions anti- encrassement sont faciles à adopter. D'une part, en réduisant les quantités, en sous- dosant plutôt qu'en surdosant. D'autre part, en faisant tourner le lave-linge à 60 °C mini- mum une fois par mois, à vide ou chargé. ♦

## ÉNERGIE MOINS CHÈRE ENSEMBLE

# Une nouvelle campagne

**Alors que les tarifs de l'électricité et du gaz subissent une forte hausse, l'UFC-Que Choisir allume des contre-feux. Elle lance une nouvelle campagne « Énergie moins chère ensemble » pour vous permettre d'alléger vos factures. Mode d'emploi et calendrier de l'opération.**

Elle était réclamée par de nombreux particuliers ! L'UFC-Que Choisir donne le coup d'envoi d'une nouvelle campagne « Énergie moins chère ensemble » (électricité et gaz de ville). Une initiative salutaire à l'heure où le tarif réglementé de l'électricité bondit de près de 6 %, celui du gaz devant prochainement connaître le même sort, avant de disparaître. Notre campagne entend permettre aux consommateurs d'échapper à la flambée des prix. L'UFC-Que Choisir a donc adressé un cahier des charges aux fournisseurs nationaux, pour qu'ils participent à une procédure d'enchères inversées (le moins-disant l'emporte). Quand elle sera close (lire calendrier ci-dessous), les offres lauréates seront proposées aux consommateurs, qui se seront préalablement inscrits pour cette opération sur le site dédié choisirenable.fr.

### Électricité et gaz: une compétition pour trois lots

Pour une meilleure prévisibilité et sécurité tarifaire, mais également pour favoriser les énergies renouvelables, la campagne s'organise autour de trois lots.

**# Un premier lot pour le gaz, un deuxième pour l'électricité**, à prix fixes, pendant deux ans, sans limitation du nombre de souscripteurs.

**# Un troisième lot « Électricité: soutien aux petits producteurs de renouvelable »** à prix fixe sur un an. Pour cette catégorie, et conformément au cahier des charges établi par l'UFC-Que Choisir, l'électricité doit provenir majoritairement de petits sites de production d'énergie renouvelable situés en France. Cette offre est limitée aux 40 000 premiers souscripteurs.

**BON À SAVOIR.** Des fournisseurs alternatifs arrivent dans des zones où la concurrence ne jouait pas (5 % du territoire reste sous monopole). L'UFC-Que Choisir en profite donc pour lancer des campagnes

locales. C'est le cas à Grenoble (38), Metz (57) et Strasbourg (67). Ces opérations doivent permettre aux consommateurs d'accéder à des offres plus intéressantes que celles proposées jusque-là par les opérateurs historiques.

### Tarif négocié et sécurité juridique sont garantis

Outre le volet tarifs, l'UFC-Que Choisir entend offrir une sécurité juridique aux souscripteurs des offres « Énergie moins chère ensemble » sélectionnées. Parmi les obligations imposées aux opérateurs, citons la pluralité des modes de paiement des factures ou encore le choix de la date de prélèvement en cas de mensualisation...

De même, l'UFC-Que Choisir devra être informée des éventuelles réclamations que les consommateurs adresseront au fournisseur et de ses réponses. ◇

Grâce à une procédure d'enchères inversées et à un cahier des charges que les fournisseurs dénergie s'engagent à respecter, vous aurez accès à des offres réellement intéressantes.

## EN KIOSQUE

### Le Guide cosmétiques

Dans le n° 120 de *Que Choisir pratique*: « Le guide cosmétiques », deux coquilles se sont glissées dans l'infographie « L'application Quelcosmetic en chiffres » (p. 7). Au moment de la publication du guide, 94 894 produits étaient notés « A » (sans risque ; avec et sans allergènes), et non 500. Pour ceux notés « D » pour les adultes



(risque significatif ; avec et sans allergènes), le bon chiffre n'était pas 1500 comme indiqué mais 23 974.

## Participez à notre nouvelle campagne Énergie !

**ELECTRICITÉ et GAZ**  
**Ensemble, avec l'UFC-Que Choisir, faisons baisser la facture !**

**► INSCRIVEZ-VOUS GRATUITEMENT**

**ChoisirEnsemble.fr**

*Jusqu'au 9 septembre inclus pour bénéficier de la campagne 2019.*

**UFC-QUE CHOISIR**

## CALENDRIER

### Les étapes de l'opération

Jusqu'au 9 septembre, les particuliers s'inscrivent sur le site dédié choisirenable.fr. Le 10 septembre, les offres qui remportent la procédure d'enchères inversées sont rendues publiques. À partir du 7 octobre, les consommateurs préalablement inscrits reçoivent leur offre personnalisée.

## RAPPELS PRODUITS

### CEINTURES DE PISCINE EN MOUSSE DE MARQUE ATHLITECH.

Référence : 13329670101 et 13329680101; codes-barres : 3598201465973 et 3598201466086. **Problème :** risque de noyade car le produit ne respecte pas la réglementation en vigueur. **Où s'adresser :** remboursement en magasin d'achat.



### TABLE À LANGER/COMMODE SUNDVIK DE MARQUE IKEA.

**Problème :** la rallonge s'est détachée et des enfants sont tombés de la table à langer.

**Où s'adresser :** Ikea demande de sécuriser la rallonge avec les fixations de sécurité fournies. Si vous les avez perdues, veuillez contacter Ikea au 0800 603 606 pour en recevoir gratuitement de nouvelles.



**PEINTURES AUX DOIGTS DE MARQUE ART & KIT JUNIOR, TUBE 120 ML.** Référence : ST20471.e ART. **Problème :** présence de substances chimiques au-delà des seuils autorisés. **Où s'adresser :** remboursement en magasin d'achat (Stokomani).



### JOUETS GOOGLY GROS YEUX DE MARQUE LOGITOYS.

Fournisseur : GPHK Imperial ; référence : 22790 ; code-barres : 8001478302025.

**Problème :** le produit n'est pas conforme aux exigences de sécurité des jouets, des petites pièces pouvant se détacher. **Où s'adresser :** remboursement en magasin d'achat.



Tous les rappels de produits sont sur notre site **QUECHOISIR.ORG**



TETRA IMAGES/ANDIA

## APPELS DE LA FRANCE VERS L'UNION EUROPÉENNE

### Tarifs en baisse

**D**epuis deux ans, les appels passés depuis n'importe quel pays de l'Union européenne (UE) autre que la France sont inclus dans les forfaits des divers opérateurs. Mais ceux depuis la France vers l'UE restaient facturés au prix fort. Depuis le 15 mai, ils sont plafonnés. Concrètement, une minute de communication passée depuis un téléphone fixe ou un mobile français vers un numéro de l'UE ne peut pas coûter plus de 19 centimes HT, soit 22,8 centimes TTC. Quant au

### Les opérateurs étaient bien trop gourmands

prix du SMS, il n'excède plus 6 centimes HT, soit 7,2 centimes TTC. La plupart des fournisseurs français, qui étaient trop gourmands, ont dû réviser leurs tarifs à la baisse. Ces appels restent néanmoins comptabilisés hors forfait (sauf pour certaines offres dans les-

quelles ils sont intégrés). Attention aussi : seules les communications vers l'UE sont concernées. Les tarifs de celles vers et depuis les pays ne faisant pas partie de l'UE (y compris la Suisse ou Andorre) restent, eux, complètement libres. ♦

## ARNAQUE INFORMATIQUE

### Non, Microsoft ne rembourse pas !

**L**es escrocs ne reculent devant rien. Non contents de s'être fait passer pour des membres de services d'assistance informatique par téléphone, certains n'hésitent pas à rappeler leurs victimes sous un autre prétexte, pour tenter à nouveau de les arnaquer. Bernard en a fait les frais. Le retraité avait, dans un premier temps, déboursé 799 € pour remettre de l'ordre dans son ordinateur, après l'apparition sur son écran d'un message inquiétant et d'un numéro de téléphone à



S. LAMBERT/HAYTHAM-FRA

contacter. Quelques semaines plus tard, il recevait l'appel d'une jeune femme, se revendiquant de Microsoft, qui lui proposait non seulement de lui rembourser les 799 € versés, mais aussi de lui octroyer une prime de 1000 € à titre de dédommagement. Cette fois, le piège était grossier. Sans fournir à Bernard les explications qu'il souhaitait, elle lui demandait de se rendre dans un bureau de tabac, afin d'y acheter pour 200 € de Paysafecard, un

système de paiement prisé des crapules en tout genre. Heureusement, Bernard n'a pas donné suite. Conclusion : méfiez-vous des inconnus vous réclamant de l'argent, surtout quand ils vous recommandent d'utiliser un système de paiement intraçable, tels les bons Paysafecard, les cartes PCS ou les transferts Western Union. ♦

## COSMÉTIQUES

# Des contrôles fructueux

Recemment, la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) et l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) ont toutes deux dressé le bilan de leurs contrôles sur les cosmétiques. Parmi les nombreux sujets abordés, la présence de nanoparticules dans les produits et une information du consommateur lacunaire à ce sujet, l'étiquetage obligatoire n'étant pas toujours respecté. Particulièrement inquiétante, l'exposition par inhalation, car les particules risquent de pénétrer profondément dans les poumons. S'il utilise des sprays, le consommateur doit veiller à ne pas vaporiser à proximité du visage, ni dans une atmosphère confinée, et à ne pas trop respirer les émanations. Quant à l'opération de contrôles dans les instituts de beauté et autres spas, elle met en lumière de nombreuses insuffisances. Par exemple, l'exposition de la clientèle est mal prise en compte dans l'évaluation de la sécurité des produits. ♦



E. AUDRAS/ONAKY/PNS

**Mieux vaut éviter de vaporiser un produit cosmétique vers le visage.**



J. BONNEFOY

## TABAGISME

### Moins de fumeurs

Amorcée en 2017, la tendance se confirme en 2018. Le nombre de personnes fumant tous les jours a reculé l'an dernier. La France comptait 600 000 fumeurs de moins, selon les comptes de Santé publique France, publiés dans le Bulletin épidémiologique hebdomadaire (BEH). Le tabagisme quotidien concernait, en 2018, 25,4 % des 18-75 ans, contre 26,9 % un an plus tôt. La quantité de cigarettes fumées par jour – 13 – a également chuté. Ces bons chiffres ne peuvent que réjouir, surtout s'ils se maintiennent. Mais leur impact sur la santé ne sera tangible qu'à moyen terme. Pour l'heure, on constate les répercussions de la consommation de tabac des années 1970-1990. Et elles sont terribles. En 2015, le tabac était responsable de 75 000 décès, dont plus de 28 000 dus au seul cancer du poumon. Il est aussi à l'origine de 13 % des morts enregistrées dans l'Hexagone. Chez les femmes, la part des décès qui lui sont attribuables continue d'augmenter alors qu'elle baisse légèrement chez les hommes.

## AUTOMÉDICATION

# Strefen désormais sur ordonnance

Consées soulager les maux de gorge, les pastilles de Strefen (flurbiprofène) ne sont plus délivrées que sur ordonnance. Depuis fin mai, impossible d'en acheter librement en pharmacie, comme c'était le cas depuis le début de leur commercialisation, en 2007.

### Ce médicament n'a pas fait la preuve de son efficacité

La décision intervient peu de temps après la mise au point de l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) sur les anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS), dont fait partie le flurbiprofène. Les AINS peuvent se révéler dangereux

en cas d'infection. Ils sont soupçonnés de provoquer de rares mais graves complications, même après une courte durée de traitement. Les AINS exposent également aux saignements digestifs, aux nausées ou à des réactions allergiques. Ils sont aussi contre-indiqués après le 5<sup>e</sup> mois de grossesse, la revue médicale indépendante *Prescrire* estimant même préférable que les femmes enceintes s'en passent complètement. Les pastilles présentent surtout un risque non négligeable de surdosage si un autre AINS – ibuprofène, kétoprofène – est pris en comprimés. Le mieux aurait été de carrément évincer Strefen (et ses génériques) du marché, d'autant que cette spécialité n'a pas fait la preuve de son efficacité contre les maux de gorge. Au point que les autorités ont



jugé son « service médical rendu insuffisant » et l'ont exclue dès le départ du remboursement par l'Assurance maladie. Pour le mal de gorge, la seule molécule qui montre un effet est le paracétamol. Sucer des bonbons peut également contribuer à atténuer temporairement la douleur. ♦

ALIMENTATION

## L'abricot fermier sera calibré

**D**ès 2020, les producteurs fermiers qui vendent leurs abricots sur les marchés devront respecter les mêmes normes de calibrage (tri selon la taille ou le poids) et d'emballage (pour les abricots à confiture) que les détaillants en circuits longs. Ainsi en a décidé l'Interprofession des fruits et légumes frais (Interfel). Les cultivateurs seront donc contraints de passer du

### Le calibrage n'est pas en soi un signe de qualité

temps à trier leurs fruits, à moins de s'équiper en calibreuses automatiques. Une bagatelle de 20 000 € pour une machine neuve ! « Ça n'a pas de sens pour les clients : ils ne recherchent pas des fruits calibrés quand ils achètent un produit fermier, au contraire », proteste André Bouchut, représentant de la Confédération paysanne à Interfel. *Et quelle sera l'étape suivante ? Faudra-t-il donc*

*calibrer tous les fruits et légumes ?* Ces normes<sup>(1)</sup> existent depuis plus de 10 ans, et elles englobaient déjà la vente directe sur les marchés (la vente à la ferme en est exemptée) mais elles n'étaient pas appliquées, faute de moyens de contrôle. Interfel explique que son objectif principal est d'y remédier et de proposer « *les meilleurs abricots* » au consommateur, en excluant les petits fruits pas assez mûrs, et de limiter les « *ventes sauvages* » en bords de routes (lire aussi p. 57). Il s'agirait aussi « *de diminuer le gaspillage alimentaire en valorisant les petits calibres et les fruits comportant des défauts* », qui seraient préemballés et vendus comme « *abricots à confiture* » au lieu d'être jetés. Ces arguments interpellent : le calibre n'est pas synonyme de qualité. Quant aux fruits abîmés, ils sont déjà valorisés comme abricots à confiture, mais sans suremballage avec un film plastique... (lire également ci-contre). ◇

*(1) Il s'agit de normes interprofessionnelles, pas d'une réglementation nationale ou européenne.*



H. SPIERING/WESTEND/PNS



### POMMES

## Une démarche pas très emballante...

**L**a grande distribution n'est pas en reste pour communiquer sur les efforts qu'elle engage afin de vendre des aliments plus « *verts* ». L'enseigne E.Leclerc mise, et le fait savoir, sur la certification HVE (haute valeur environnementale) pour les pommes vendues sous ses marques propres, Marque Repère et Nos Régions ont du Talent. Sous l'égide du ministère de l'Agriculture, le logo « *issu d'une exploitation HVE* » distingue les agriculteurs engagés dans des démarches préservant l'environnement selon quatre critères : le respect de la biodiversité, une bonne gestion des produits phytosanitaires, de la fertilisation et de l'irrigation. Une démarche « *censée diminuer les pressions sur l'environnement en adoptant des pratiques vertueuses pour la nature* », rappelait le distributeur dans un communiqué diffusé fin avril. Leclerc met le paquet sur l'environnement en oubliant un peu vite le problème de l'emballage. Car pourquoi tant d'efforts au niveau de la production pour nous proposer des pommes, habituellement vendues en vrac et peu fragiles, dans des barquettes entourées de film plastique non recyclable, participant ainsi à la pollution par ce matériau ? « *Pour des questions de praticité pour le consommateur* », argue l'un des producteurs de pommes contacté par *Que Choisir*. Ce dernier précise que ce format préemballé est stipulé dans le contrat signé avec Leclerc (qui n'a pas confirmé). Pour rappel, environ 90 milliards d'emballages passent chaque année entre les mains des Français et constituent la part la plus importante du contenu des poubelles. Quant à ceux en plastique, à peine 22 % sont recyclés. Des fruits plus « *verts* » mais plus de plastique... On est paumé !



Retrouvez chaque semaine les chroniques conso de **Que Choisir** sur **Radio Vinci** Autoroutes.



GILLE/ANDIA

## BAIGNADES EN MER

# Prudence de rigueur

**A** la suite de notre article « *Baignade en mer – Des dangers très mal signalés* » (QC n° 580, p. 24), François Bargain, gérant de la Société du tramway touristique de Saint-Trojan, a tenu à réagir. C'est à bord de ce petit train, qui circule sur l'île d'Oléron (Charente-Maritime), qu'un couple de retraités s'était rendu sur une plage réputée pour sa dangerosité. L'un et l'autre s'étaient noyés dans cette zone non surveillée. La famille a engagé une action en justice et la commune de Saint-Trojan-les-Bains a été condamnée, en février dernier, à lui verser 230 000 € de dommages-intérêts. Il lui était notamment reproché son défaut d'information sur les dangers qu'il y avait à se baigner à cet endroit. « *On ne saura jamais ce qui s'est réellement passé, comment l'un et l'autre se sont noyés*, assène François Bargain. *L'un des enfants des victimes nous a incriminés parce que nous ne*

*passons pas de messages d'information sur ces risques à bord du train. D'abord, nous n'avons pas l'autorité pour cela. Ensuite, cette plage fait cinq kilomètres de long. Le couple s'est semble-t-il baigné au pire endroit, là où deux courants se rencontrent. Et placer dans ce secteur*

## La beauté d'un site ne doit pas faire oublier ses dangers

*des panneaux d'avertissement visibles est compliqué : ils seraient vite emportés par la mer sous l'effet des marées.* » Cette mise au point vient le rappeler : en bord de mer, il est vivement conseillé de se baigner dans les zones surveillées. De belles plages peu fréquentées sont certes très tentantes. Mais elles peuvent être de redoutables pièges. Les gens du cru le savent. Pas les touristes. Prudence, donc ! ♦

## ENVOI EXPRESS

# UPS se rattrape, merci *Que Choisir* !

**N**ous racontions, dans notre rubrique « *Ça pourrait vous arriver* » du mois d'avril (QC n° 579), l'histoire d'un passeport transporté par UPS. La société de livraison avait promené le document dans Paris et ses environs pendant une dizaine de jours, empêchant notamment son titulaire de prendre un avion pour regagner son domicile, aux États-Unis. Ses multiples demandes au service client étaient restées sans réponse. Bien inspirée, la victime a envoyé copie de notre article au transporteur. Miracle, elle a été recontactée dans la foulée et le billet d'avion a été remboursé par UPS ! Un dénouement heureux dans ce cas. Mais faut-il que tous les consommateurs qui demandent légitimement une indemnisation à une société voient leur cas personnel traité dans *Que Choisir* pour obtenir gain de cause ? La crainte de voir leur image écornée est-elle le seul moteur des entreprises dans leurs relations avec leurs clients ?



F. DUENZ/ZUMA-REA

## VÉHICULES AU RAPPEL



Dacia Logan MCV



Tous les rappels de véhicules sont sur notre site **QUECHOISIR.ORG**

LES AUTOMOBILISTES CONCERNÉS DOIVENT S'ADRESSER À LEUR CONCESSIONNAIRE, QUI SE CHARGERÀ DE L'INTERVENTION.

**LES ALFA ROMEO GIULIA ET STELVIO** produites du 31 mars 2016 au 15 mars 2019. **PROBLÈME:** le logiciel de gestion du régulateur de vitesse peut être défectueux et générer une accélération involontaire. Une mise à jour s'impose.

**LES ALFA ROMEO GIULIA ET STELVIO** fabriquées entre le 14 novembre 2018 et le 7 février 2019. **PROBLÈME:** les sièges avant risquent de ne pas être bien maintenus en position et peuvent se déplacer inopinément.

### LES CITROËN E-MÉHARI

fabriquées entre le 29 août 2017 et le 26 janvier 2018. **PROBLÈME:** un défaut détecté au niveau des suspensions arrière peut nuire à la stabilité du véhicule.

**LES DACIA LOGAN MCV** produites entre le 23 novembre 2016 et le 4 janvier 2018. **PROBLÈME:** le support de colonne de direction du véhicule peut être mal positionné et occasionner des difficultés pour braquer les roues.

**LES TOYOTA YARIS** construites entre le 27 juin 2014 et le 17 février 2017. **PROBLÈME:** il existe un risque de dysfonctionnement des airbags latéraux avant en raison d'une mauvaise fixation des câbles d'alimentation électrique.

**LES TOYOTA COROLLA ET TRAV4** fabriqués en 2018 et 2019. **PROBLÈME:** du fait d'une mauvaise installation du système d'appel d'urgence ECall, ce dernier ne s'activerait pas automatiquement en cas d'accident.

ALAIN BAZOT  
PRÉSIDENT DE  
L'UFC - QUE CHOISIR



A. LECOMTE

EAU

## Ambition à sec ?

**T**andis que la période estivale sonne l'heure des alertes « sécheresse », pointant les problèmes de disponibilité et de qualité de la ressource aquatique, comment ne pas dénoncer à nouveau le manque cruel de réformes ambitieuses et cohérentes pour préserver ce bien commun ? Comment ne pas s'indigner du fait que les consommateurs soient les vaches à lait... de l'eau, les victimes et les payeurs de politiques aberrantes ! Aux antipodes du principe préleveur-pollueur-payeur et de tous ceux posés par la directive cadre sur l'eau, la répartition actuelle fait en effet injustement peser les coûts de prélèvement et de dépollution essentiellement sur les particuliers, en lieu

### Une politique incohérente source d'injustice

et place de la principale responsable : l'agriculture intensive ! Je dis bien l'agriculture productiviste et intensive, pas les agriculteurs ou les paysans ! Car c'est bien le système d'aides européennes et françaises, défendu par la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles), qui incite les fermiers à se tourner vers des monocultures (notamment de maïs) aussi gourmandes en eau et en pesticides qu'inadaptées à nos conditions naturelles... En matière de politique de l'eau, tout n'est qu'incohérence, ineptie et injustice ! À l'heure de la révision de la PAC (Politique agricole commune) à l'échelon européen et des Assises de l'eau au niveau national, les pouvoirs publics doivent renverser la tendance. À moins que, comme la ressource, ils ne soient... à sec en matière d'ambition et de courage ! ♦



Retrouvez Alain Bazot sur son blog  
**WWW.ALAIN-BAZOT.FR**

## DES ACTIONS NATIONALES

ALIBABA

### La répression des fraudes nous rejoint !

**A**lerte prise au sérieux. La Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) a répondu à l'appel des consommateurs. Dans le cadre d'une action concertée avec six autres associations européennes, l'UFC-Que Choisir l'avait pressée d'enquêter sur Alibaba, le géant chinois du commerce en ligne, pour son site Aliexpress. L'analyse du service juridique de l'UFC-Que Choisir a relevé de nombreuses pratiques et clauses contractuelles qu'elle estime illégales et/ou abusives, comme des restrictions à l'exercice du droit de rétractation de 14 jours ou l'emploi de la

### L'appel des consommateurs pris au sérieux

langue anglaise. Quelques heures après l'envoi de la lettre de saisine, le porte-parole de la DGCCRF déclarait publiquement : « *Les questions que ce courrier pose sont d'une très grande pertinence et on donnera les suites nécessaires.* » La répression des fraudes a, par ailleurs, annoncé un renforcement des enquêtes concernant les places de marché. Si Alibaba se félicite de bénéfices records, il n'est pas possible qu'il les réalise au mépris des droits des consommateurs. Des droits non négociables ! ♦

COMPLÉMENTAIRES SANTÉ

### Résiliation annuelle en vue

**U**n lobbying intense qui finit par payer ! L'UFC-Que Choisir a obtenu l'adoption définitive de la loi autorisant la résiliation à tout moment des complémentaires santé, une mesure bénéfique pour le pouvoir d'achat. Jusqu'à présent, la résiliation n'était possible qu'une fois par an, à la date anniversaire du contrat. À défaut, celui-ci repartait pour une année de plus. Compte tenu des démarchages agressifs de certaines compagnies, des assurés bénéficiaient d'une double couverture aussi inutile que coûteuse. Avec la nouvelle loi, il sera plus simple de faire jouer la concurrence. De plus, les complémentaires devront rendre public le taux de redistribution de leurs cotisations, c'est-à-dire la proportion de la prime rendue aux assurés sous la forme de remboursements. Et les quelques avancées attendues sur la lisibilité des garanties aideront encore davantage les consommateurs à choisir le contrat le plus adapté à leurs besoins... et ce au meilleur prix. D'après notre comparateur (sur quechoisir.org), les économies potentielles peuvent dépasser 1000 € par an pour un couple de retraités optant pour une couverture haut de gamme ! Il faudra attendre décembre 2020 pour profiter de ces mesures. ♦

### Une excellente mesure pour le pouvoir d'achat

bution de leurs cotisations, c'est-à-dire la proportion de la prime rendue aux assurés sous la forme de remboursements. Et les quelques avancées attendues sur la lisibilité des garanties aideront encore davantage les consommateurs à choisir le contrat le plus adapté à leurs besoins... et ce au meilleur prix. D'après notre comparateur (sur quechoisir.org), les économies potentielles peuvent dépasser 1000 € par an pour un couple de retraités optant pour une couverture haut de gamme ! Il faudra attendre décembre 2020 pour profiter de ces mesures. ♦



## FLAMBÉE DU PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ

### L'UFC-Que Choisir saisit le Conseil d'État

Depuis le 1<sup>er</sup> juin, l'électricité au tarif réglementé coûte plus cher: un bond de 5,9 ! L'exécutif est resté sourd à nos appels répétés à refuser cette hausse proposée par la Commission de régulation de l'énergie (CRE). Une majoration par ailleurs vivement critiquée par l'Autorité de la concurrence. L'UFC-Que Choisir a donc saisit le Conseil d'État conjointement avec l'association CLCV (Consommation, logement et cadre de vie). Nous demandons à la plus haute

juridiction administrative de constater que cette augmentation – qui grève le budget des ménages de près de 85 € par an en moyenne – est infondée juridiquement, notamment en ce qui concerne le respect des règles de

calcul posées par la loi. Loin de se limiter à la prise en compte des coûts de fourniture de l'électricité d'EDF, la hausse sert surtout à gonfler de 87 % la marge de l'opérateur historique ! Décidée à utiliser tous les leviers permettant aux consommateurs d'échapper à cette flambée tarifaire, l'UFC-Que Choisir a par ailleurs relancé la campagne « Énergie moins chère ensemble ». Ainsi, le site dédié choisiensemble.fr vous donne accès à des offres financièrement attractives et sécurisées sur le plan juridique (lire également p. 5). Les inscriptions, gratuites et sans engagement, sont ouvertes jusqu'au 9 septembre inclus. ♦

## CASSE MOTEUR

### Des constructeurs automobiles mis en demeure

Le mutisme de Renault à propos d'un défaut des moteurs 1.2 (type H5FT), fabriqués entre 2012 et 2016, a fini par excéder l'UFC-Que Choisir ! Le dysfonctionnement, connu du constructeur, engendre une surconsommation d'huile pouvant aboutir à une casse moteur. L'UFC-Que Choisir alerte les propriétaires des près de 400 000 véhicules Renault, Dacia, Nissan et Mercedes équipés d'un moteur essence 1.2 TCe ou 1.2 DIG-T (série Euro 5 de type H5) affecté de cette grave anomalie. Nous les invitons à consulter, sur notre site quechoisir.org, la foire aux questions et le modèle

de courrier pour dénoncer le vice caché. L'UFC-Que Choisir a également mis en demeure les quatre fabricants concernés de procéder à un rappel de tous les véhicules au moteur défectueux, afin de procéder aux interventions nécessaires et de prendre en charge ou de rembourser l'intégralité des frais de réparation. Ces derniers sont loin d'être minimes puisqu'ils peuvent atteindre 10 000 €. Ce problème pouvant toucher des voitures hors de nos frontières, l'UFC-Que Choisir a aussi alerté ses homologues européens. Une action concrète est aujourd'hui envisagée avec eux. ♦

## THERMOMIX

À la suite de plusieurs accidents et brûlures d'utilisateurs, et à l'initiative de l'UFC-Que Choisir, la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) a formellement rappelé au fabricant du Thermomix ses obligations de sécurité, de prévention et d'information. Elle a également insisté sur la nécessité de respecter strictement les précautions d'emploi de l'appareil.



## NUTRI-SCORE

Les collectes de données effectuées à l'occasion de la signature de la pétition européenne ProNutri-Score, lancée par l'UFC-Que Choisir pour rendre obligatoire le logo d'information nutritionnelle Nutri-Score, respectent la réglementation. Elles sont traitées par un site officiel et sécurisé de la Commission européenne, et ne font l'objet d'aucun échange ou de transfert. Alors, continuons de nous mobiliser sur pronutriscore.org !



## DES ACTIONS LOCALES — Par MARIE BOURDELLÈS



MÉDIAS

Christian Bernard,  
dans les  
bureaux  
de l'UFC-  
Que Choisir  
de Brest.

## Une caméra cachée met en lumière le marchandage

Lors d'un reportage diffusé sur TF1, dans le journal de 20 heures, Christian Bernard, le président de l'UFC-Que Choisir de Brest, a fait la démonstration que le consommateur a intérêt à négocier avec tout commerçant.

En cinq minutes, une ristourne de 94 €: voilà ce qu'a réussi à obtenir Christian Bernard, président de l'UFC-Que Choisir de Brest. Sollicité par TF1 pour intervenir dans un reportage du journal de 20 heures diffusé le 20 mai dernier, il s'est prêté volontiers au jeu de la caméra cachée, accompagné par une journaliste de la chaîne. Ensemble, ils ont visité différents commerces: Darty, Conforama, Norauto, boulangerie, magasins de jouets, de chaussures et d'articles de sport. L'objectif? Demander des remises tarifaires. Sur la dizaine d'enseignes sollicitées, cinq ont accepté de faire un prix, parfois

après d'âpres discussions, les autres ont refusé. Dans cette séquence, outre la démonstration que le consommateur a tout à gagner à marchander, Christian Bernard dispense des conseils dans les bureaux de l'association locale: s'adresser de préférence au patron, prendre le temps de parlementer et, enfin, ne pas hésiter à négocier partout. Cet habitué des plateaux télé, qui apparaît une fois par mois sur la chaîne bretonne Tébéo pour traiter de sujets liés à la consommation, ressort heureux de cette expérience: « C'était la première fois que je participais à une caméra cachée. C'était sympa, car j'adore travailler sur un scénario! » ♦

### Cinq enseignes ont accepté de faire un prix

rence au patron, prendre le temps de parlementer et, enfin, ne pas hésiter à négocier partout. Cet habitué des plateaux télé, qui apparaît une fois par mois sur la chaîne bretonne Tébéo pour traiter de sujets liés à la consommation, ressort heureux de cette expérience: « C'était la première fois que je participais à une caméra cachée. C'était sympa, car j'adore travailler sur un scénario! » ♦

UFC-QUE CHOISIR DE BREST,  
6, RUE PEN-AR-CRÉACH, 29200 BREST

## ENQUÊTE

## La gestion des déchets passée au crible

Une enquête a été menée par l'UFC-Que Choisir Val-de-Seine sur la gestion des déchets de 25 villes de son secteur. Au vu des résultats, beaucoup reste à faire: uniformiser la couleur des bacs de tri, lutter contre les dépôts sauvages et améliorer l'identification de la signalétique de tri sur les emballages. L'association locale note cependant une évolution favorable de la présence des composteurs dans les pavillons individuels. Enfin, elle souligne de grands écarts concernant la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, propre à chaque commune. ♦

**UFC-QUE CHOISIR VAL-DE-SEINE,**  
6, RUE SAINT-MARTIN, 78480 VERNEUIL-SUR-SEINE

## SENSIBILISATION

## Le débat comme moyen d'action

Comment sensibiliser la population à la cybersécurité? Une question à laquelle l'UFC-Que Choisir de Versailles a trouvé une réponse: prendre part à des conférences-débats ouvertes à tous. Le 23 mai, elle est intervenue sur « les risques liés au numérique pour les seniors ». Au programme: apprendre à déjouer les pièges et adopter les bons réflexes pour surfer sur Internet, effectuer des achats en ligne ou consulter sa messagerie. « Nous nous sommes engagés à participer à six débats durant l'année 2019. Celui-ci était le troisième. Si c'est la première fois qu'un tel partenariat est formalisé, nous nous impliquons depuis plusieurs années de la sorte, à Versailles et dans d'autres villes du département, sur des thématiques variées: alimentation, énergie... », précise Philippe Fleuret, vice-président de l'association locale de Versailles. Les sujets d'inspiration ne manquent pas! ♦



Conférence  
jeudi 23 mai 2019, 14h30  
**INTERNET, MAILS,  
ACHAT EN LIGNE...  
AYEZ LES BONS RÉFLEXES!**  
Les risques liés au numérique pour les seniors

## LES LITIGES RÉSOLUS

**Chaque mois, des milliers de litiges sont traités par les associations locales de l'UFC-Que Choisir**

**UFC-QUE CHOISIR DE CHARENTE-MARITIME,**  
3, RUE JEAN-BAPTISTE-CHARCOT, 17000 LA ROCHELLE

### Tonte hors de prix !

**M**adame Q. fait appel à un réseau d'insertion par le travail temporaire, l'Adef +, pour tondre sa pelouse de 2500 m<sup>2</sup>. La personne envoyée endommage son minitracteur. L'Adef + refuse de prendre en charge les coûts de réparation, argumentant que l'ouvrier est sous la responsabilité de son « utilisateur ». Sollicitée par Madame Q., l'UFC-Que Choisir de Charente-Maritime se réfère à l'article 3 de l'arrêté du 17 mars 2015: « *Dans le cadre d'un contrat de mise à disposition de travailleurs, le*



MURO/ADOBESTOCK

*prestataire de service reste l'employeur. »* L'Adef + contacte alors la Macif, son assureur, qui refuse l'indemnisation, sous prétexte que l'état du matériel avant son usage n'a pas été précisé. L'association locale lui fournit la preuve de la récente révision de la tondeuse. La Macif a enfin versé un dédommagement à l'adhérente. ♦

**UFC-QUE CHOISIR DE RENNES ET SA RÉGION,**  
8, PLACE DU COLOMBIER, 35000 RENNES

### Une société prise de daltonisme

**D**émarchés par la société de rénovation Thévenin, les époux D. signent un bon de commande pour la réfection du crépi de leur maison. La condition à respecter: que la couleur ocre d'origine soit conservée. Ils financent les travaux, d'un montant de 16 400 €, par un emprunt. Les ouvriers repeignent le pavillon... en blanc ! Monsieur D. émet des réserves lors de la validation du PV de réception et refuse de signer la demande de déblocage de fonds par l'organisme de crédit. Il exige la

pose d'un crépi conforme au contrat. Le couple contacte l'UFC-Que Choisir de Rennes, qui envoie deux courriers à Thévenin. Pour réponse, l'entreprise assigne ses clients devant le tribunal de grande instance de Rennes, afin que les 16 400 € lui soient payés. Le dossier est confié à un avocat partenaire de l'association locale. verdict: la société est déboutée de sa demande, la commande ainsi que le crédit sont annulés, et Thévenin doit rembourser à Monsieur et Madame D. les frais d'avocat. ♦

**UFC-QUE CHOISIR DE CLERMONT-FERRAND,**  
21, RUE JEAN-RICHEPIN, 63000 CLERMONT-FERRAND

### Le vendeur persiste et signe

**L**'affaire est ubuesque. Madame K. achète en ligne un ordinateur portable et des accessoires informatiques. Ne voyant rien arriver, elle interroge la société vendeuse pour savoir quand son colis lui sera livré. On lui annonce que cette commande est notée comme réceptionnée, et que le bordereau a été signé de sa main. Or, il n'en est rien. La cliente entame une série d'échanges avec le service réclamation, qui lui rétorque que le paquet ayant

été reçu, il ne peut procéder à une nouvelle expédition. Elle sollicite l'UFC-Que Choisir de Clermont-Ferrand, qui adresse un courrier recommandé au vendeur. Ce dernier refuse de reconnaître que la signature sur le bordereau ne correspond pas à celle de Madame K. L'association locale aide l'adhérente à saisir le tribunal d'instance compétent. L'entreprise contacte Madame K. avant l'audience, puis la rembourse des sommes qu'elle a versées. ♦

## REJOIGNEZ NOS ASSOCIATIONS LOCALES



Depuis sa création en 1951, l'UFC-Que Choisir, première association française de défense des consommateurs avec plus de 14 100 adhérents, est riche de ses militants bénévoles, qui s'investissent au sein de ses 150 associations locales (AL). Ces derniers sont indispensables à leur fonctionnement. Pas besoin d'être un spécialiste du droit de la consommation pour nous rejoindre, tous les profils sont bienvenus. Actif ou retraité, si vous êtes intéressé, les portes des associations locales vous sont grandes ouvertes. Renseignez-vous auprès de l'association locale la plus proche ([www.quechoisir.org](http://www.quechoisir.org)).

**UFC-QUE CHOISIR DE GRENOBLE,**  
24 BIS, RUE MALLIFAUD, 38100 GRENOBLE

### Canal+ ose tout

**B**énéficiant d'une offre promotionnelle Canal+ à 19,90 € par mois pendant deux ans, Madame C. demande à l'opérateur de mettre le contrat à son nom, à la suite du décès de son époux. Canal+ en profite pour le changer et



BLEND IMAGES/PNS

faire passer son abonnement à 49,90 € mensuels. Elle conteste. Son contrat est à nouveau modifié, à 29,90 € par mois, mais sans les chaînes qui intéressent la cliente ! Cette dernière fait appel à l'UFC-Que Choisir de Grenoble. Après l'envoi de deux courriers réclamant le rétablissement de l'abonnement d'origine ainsi que le remboursement des échéances à prix augmenté, Madame C. obtient gain de cause. ♦

## HUILE D'OLIVE

# Des fraudes plus que juteuses

Tricher sur la composition ou l'origine de l'huile d'olive est l'une des arnaques les plus lucratives. Un trafic bien huilé, qui rapporte plus que la drogue.

— Par **FLORENCE HUMBERT**

**L**e succès planétaire de l'huile d'olive, dont le prix est trois fois supérieur à celui des autres huiles végétales, attise les convoitises. Et ce n'est pas un hasard si la Commission européenne l'a placée en tête de liste des denrées alimentaires les plus exposées à la fraude. De la tromperie sur la marchandise, avec des assemblages douteux, à son adultération par des substituts plus ou moins impropre à la consommation en passant par le vol, toute la panoplie des arnaques est au rendez-vous. Un vaste trafic dans lequel sont impliqués aussi bien la pègre que certains moulins, voire de grandes marques internationales. Lorsque l'on commence à tirer le fil, c'est toute la pelote qui se déroule.

### Des malfrats de haut niveau entrent en scène

Le vol date de l'an dernier, et pourtant la coopérative oléicole de Clermont-L'hérault (34) ne s'en est toujours pas remise. 35 000 litres de son huile d'olive vierge extra ont été siphonnés en une nuit de mai, soit une perte sèche de 700 000 €. Les cambrioleurs n'ont laissé aucune trace. Après avoir neutralisé les systèmes d'alarme, ils ont pénétré dans les locaux par le toit et percé un mur derrière les cuves pour faire passer les tuyaux et remplir leur camion-citerne. Du vrai travail de pro, qui laisse présumer qu'il s'agit de malfrats de haut niveau, rompus aux trafics internationaux. Plus récemment, un cambriolage similaire a été commis dans l'usine Jules Brochenin, à Tulette (26). Là encore, 35 000 litres d'huile d'olive vierge ont été pompés durant le week-end du 25 janvier 2019, selon le même mode opératoire. Rarissimes en France, ces méfaits rappellent les vols spectaculaires qui se sont produits en 2007 et 2010 dans les huileries espagnoles et qui ont conduit au démantèlement



C. BURKERT/REA/SCOMUNIGER - ADOBE STOCK - MIPAN/ADOBESTOCK

de plusieurs réseaux installés en Italie (18 personnes en 2007 et 11 en 2010). Les huiles volées passaient par la France, pour être revendues sous une étiquette italienne, bien plus valorisante. Des actions de grande ampleur mais qui ne sont que la partie émergée de l'iceberg des fraudes.

Pour comprendre l'importance du phénomène, il faut se rappeler que la quasi-totalité des huiles d'olive de grande consommation sont issues d'assemblages. Les marques s'approvisionnent en fonction des récoltes et des stocks disponibles auprès des moulins des grands pays producteurs : l'Espagne, la Grèce, le Maroc, l'Italie, la Tunisie. Bien souvent, les lots achetés transitent par plusieurs États et divers intermédiaires. Depuis la récolte des olives jusqu'à l'usine d'embouteillage, le parcours est long et offre de multiples occasions de malversations : adultération par des huiles raffinées de colza ou de tournesol, coupage d'huile vierge extra avec des huiles de grignons (seconde pression de pulpe d'olive via des solvants chimiques), tromperie sur la provenance... Et l'opacité du secteur est telle qu'elle ouvre un boulevard aux « arnaqueurs ». En haut de la pyramide des huiles d'olive, la catégorie « vierge extra » permet de les vendre beaucoup plus cher que les « vierges ordinaires ». Or, la réglementation en vigueur édictée



## La plupart des huiles d'olive sont issues d'assemblages et les occasions de malversations sont nombreuses

par le COI (Conseil oléicole international) n'empêche pas la présence sur le marché de produits médiocres, voire doux. Et les pays gros producteurs, qui dominent cette organisation, n'ont aucun intérêt à en relever les seuils. Résultat : on retrouve dans la catégorie « vierge extra » aussi bien des produits bas de gamme, issus de l'industrie agroalimentaire, que des huiles premium, fruits du travail d'oléiculteurs passionnés. La marche basse étant trop facile à atteindre, la tentation est forte de survaloriser en « vierge extra » des lots médiocres ou déclassés. Pour décrocher ce Graal, certains fabricants n'hésitent donc pas à recourir à des procédés illégaux. Par exemple, la « désodorisation douce », une forme de raffinage gommant les odeurs désagréables et le mauvais goût des olives abîmées ou de piètre qualité. Il ne reste plus qu'à mélanger ces huiles « maquillées » avec des huiles de qualité correcte. Ni vu ni connu. Ces techniques, de plus en

plus sophistiquées, sont très difficiles à repérer lors des contrôles de la répression des fraudes. « *Les assemblages d'huiles permettent de cacher des défauts*, indique Denis Ollivier, le directeur du laboratoire de Marseille (13). Par exemple, on mélange une huile de très bonne qualité, qui a beaucoup d'amertume et de piquant (deux critères positifs), avec une autre, plus médiocre. » Et ça passe ! Enfin, pas toujours. Les marques qui vont trop loin se font régulièrement épingle.

### Adultération massive en Italie

En Italie, en 2016, à la suite d'une plainte d'associations de consommateurs, l'autorité antitrust italienne a infligé des amendes de un million d'euros à la chaîne de supermarchés Lidl, ainsi qu'à des marques telles que Carapelli, Bertolli, Sasso – qui appartiennent à la multinationale espagnole Deoleo –, pour pratiques commerciales déloyales. Des analyses effectuées sur 20 bouteilles d'huile étiquetées « vierge extra » avaient conduit à déclasser 7 échantillons en vierge « normale ». Frelater l'huile d'olive peut prendre un caractère beaucoup plus délictueux. Ainsi, en 1993, Domenico Ribatti, un gros marchand des Pouilles, a été condamné pour adultération massive d'huile d'olive vierge extra par celles de noisette et >>>

>>> de tournesol (10000 tonnes). Ses clients, Nestlé, Unilever, Bertolli... avaient revendu, sans contrôle, ces produits falsifiés aux consommateurs, tout en empochant les subsides que l'Europe avait débloqués (12 millions d'euros) pour soutenir le secteur!

### La mafia noyaute la filière

Aujourd'hui, l'Italie exporte deux fois plus d'huile d'olive qu'elle n'en produit. Cherchez l'erreur! Comme le parmesan, la mozzarella et tous les produits phares de la gastronomie italienne, l'or vert est devenu l'un des marchés les plus lucratifs pour les fraudeurs. D'après l'Observatoire de la criminalité dans le système agricole et agroalimentaire, le chiffre d'affaires de cette nouvelle délinquance a presque doublé de 2011 à 2018, passant de 12,2 milliards d'euros à plus de 22,8 milliards. Selon le journaliste américain Tom Mueller, auteur d'*Extra Virginity*, une enquête sur le monde de l'huile d'olive, les revenus tirés de l'or vert peuvent être trois fois supérieurs à ceux de la cocaïne, avec bien moins de risques. En 2017, des carabiniers italiens ont arrêté 33 suspects appartenant au clan Piromalli. Acteur majeur de la mafia calabraise, celui-ci faisait ses choux gras du trafic d'huile d'olive frelatée. Selon les enquêteurs, les Piromalli exportaient vers les États-Unis de l'huile de grignons d'olive (lire p. 14). L'organisation criminelle contrôlerait non seulement la plupart des entreprises agroalimentaires du sud du pays, mais aurait aussi réussi à pénétrer les chaînes de distribution de Milan et des sociétés exportatrices pour asseoir son trafic.

Toutefois, l'Italie est loin d'avoir l'exclusivité des « affaires », même si elle en détient la palme. En Espagne (premier producteur du monde), la course au prix bas entraîne le secteur



Entre la récolte et la mise en bouteille, la traçabilité de l'huile d'olive laisse sérieusement à désirer, ce qui favorise les dérives.

dans la spirale infernale des pratiques douteuses. Dcoop, la plus grosse coopérative espagnole, profite du laxisme de la réglementation américaine pour proposer des produits à base d'huile d'olive dans lesquels celle-ci ne représente que 5%, tout en la mentionnant en gros caractères sur les étiquettes. Consciente de la gravité de la situation, l'Union européenne coordonne, à travers le réseau Food Fraud, les actions des services de répression des États membres. Elle a également lancé le projet Oleum, auquel participent une vingtaine de partenaires, universitaires, laboratoires, industriels, dont l'objectif est d'améliorer les méthodes d'analyses chimiques et organoleptiques, afin de mieux détecter les fraudes. Pas sûr que cela suffise. Seule une définition plus sévère de l'huile d'olive « vierge extra » peut tirer la qualité vers le haut. Parallèlement, le développement d'une filière de producteurs indépendants, responsables de leurs produits, de l'oliveraie jusqu'à la bouteille, permettrait d'assurer la traçabilité de l'huile que nous consommons. ♦

## Du rififi en Provence

C'est une affaire dont la filière oléicole française se serait bien passée. En juillet 2016, le journal *La Provence* révélait que « 120 tonnes d'olives espagnoles auraient été introduites entre septembre 2014 et janvier 2015 dans neuf moulins provençaux (sous couvert de productions locales, ndlr). L'huile obtenue devait être revendue sous de prestigieuses appellations d'origine protégée (AOP) ». Avec un prix de vente quatre à cinq fois supérieur à celui de l'huile importée, la fraude était juteuse et aurait généré pas moins de 300 000 € en cinq mois. À l'issue d'une longue enquête de la répression des

fraudes et de la gendarmerie, l'homme à l'origine de la malversation a reconnu les faits. Installé à Mouriès (13), il importait les olives d'Andalousie. Dès la publication de l'article, le SIOVB (Syndicat interprofessionnel de l'olivier de la vallée des Baux-de-Provence) a fait paraître un communiqué dans lequel il saluait la perspicacité de l'enquêteur qui avait démasqué le fraudeur. Ce dernier avait notamment réussi à vendre 41 tonnes d'olives provenant d'Espagne à deux moulins de la vallée des Baux. « La fraude a été mise au jour et les lots d'huile AOP incriminés ont pu être retirés de la vente. »

Ces élans vertueux sont toutefois restés bien isolés. Que sont devenues les 80 autres tonnes d'olives frauduleuses ? Les sept moulins (trois dans les Bouches-du-Rhône, trois dans le Var, un dans le Gard) qui ont pressé ces olives sans barguigner ont-ils fermé les yeux sur leur provenance ? Ces questions restent sans réponse. Seule certitude, en septembre 2015, l'affaire a fait l'objet de l'ouverture d'une information judiciaire confiée à un juge d'instruction du tribunal de Tarascon (13). Mais, à ce jour, la procédure est toujours en cours et n'a pas encore entraîné de poursuites !

**Ça rapporte !**



# HUILES D'OLIVE

Que Choisir a testé la qualité des « vierge extra », le top des huiles vierges. Résultat : on ne peut pas toujours se fier à ce qui est inscrit sur l'étiquette...

— Par MARIE-NOËLLE DELABY  
avec CLAIRE GARNIER

## To be or not to be extra...

Pour ce test, notre sélection réunit 25 huiles d'olive, dont 12 bio, dans une fourchette de prix large (de 5 € à 20 € le litre). Elle est représentative de l'offre en grandes surfaces et en magasins bio. Il ne s'agit pas ici du haut de gamme, où certaines bouteilles peuvent dépasser 50 € le litre. Toutes revendiquent, néanmoins, d'appartenir à la catégorie « vierge extra », qui constitue aujourd'hui la quasi-totalité du marché français. Cette mention s'applique à des huiles obtenues uniquement par des procédés mécaniques, et répondant à des critères physico-chimiques et organoleptiques précis (lire « Comment nous avons procédé » p. 18). Mais certains produits frôlent la limite de la catégorie inférieure. Et, à trop flirter avec les seuils réglementaires, on en vient à ne plus être extra... Résultat, 5 références sur les 25 analysées sont déclassées en vierge, contre 6 sur 15 en 2017 (notre test portait alors sur des huiles bio) et 8 sur 28 en 2015.

### Des dates limites très limites !

Au moment de leur mise sur le marché, les huiles que nous déclassons étaient vraisemblablement vierges extra (comme l'attestent les contrôles fournis par certains fabricants). Mais leur qualité d'origine était peut-être insuffisante pour se



A. LECOMTE

Parmi les 25 huiles d'olive s'affichant vierge extra testées, 5 ne le sont pas.

prémunir d'un futur déclassement. « On compare souvent l'huile d'olive au vin, c'est pourtant son contraire. Comme un jus de fruits frais, elle ne se bonifie pas en vieillissant et baisse en qualité à partir de son pressage, plus ou moins vite selon sa qualité de départ », rappelle Denis Ollivier, responsable du laboratoire de la répression des fraudes de Marseille (13). Pour garantir un produit loyal jusqu'au bout de sa commercialisation, une huile d'olive vierge extra devrait donc être d'une qualité irréprochable à son embouteillage, afin de minimiser sa courbe du vieillissement. Il faudrait aussi qu'elle mentionne une date limite d'utilisation optimale (DLUO) raisonnable, pour réduire l'impact des altérations liées au stockage de cette denrée fragile. Fixée par les fabricants eux-mêmes, cette DLUO varie selon les marques : entre 12 et 24 mois, à compter de la mise en bouteille. Et, dans les faits, les plus longues ne garantissent pas nécessairement des produits impeccables ! Parmi les échantillons déclassés, deux affichent ainsi des dates butoirs de deux ans (Terra Delyssa et Cauvin). Au moment de nos tests, alors qu'elles n'étaient en bouteille que depuis quelques semaines, ces huiles ne remplissaient pourtant déjà plus les critères de l'extra vierge. Imaginons ce qu'il pourrait en être à date limite ! Bien sûr, les huiles de catégorie « vierge » sont consommables et sûres d'un point de vue sanitaire. Mais il n'est pas loyal de vendre en extra un produit qui ne l'est pas ! ♦

&gt;&gt;&gt;

**Même si on peut les consommer, il n'est pas loyal de vendre des huiles vierges avec une mention « extra » injustifiée**

# L'huile d'olive est un produit très réglementé, dont la qualité est jugée par des analyses physico-chimiques et sensorielles. Tout défaut majeur à la dégustation ou tout paramètre de qualité hors des clous entraînent le déclassement des « extra » en « vierge » ou en « lampant » (impropre à la consommation).

# Les analyses physico-chimiques servent à évaluer la qualité des olives utilisées et le degré d'oxydation des huiles. Nous avons aussi vérifié par ce biais l'absence d'adjonction d'huiles d'autre nature et le recours à un éventuel raffinage. À l'issue de nos tests, aucune fraude n'a été constatée sur ce point.

# La dégustation permet notamment la mise en évidence de défauts non décelés par les analyses physico-chimiques. Tous les produits ont été goûts par deux jurys agréés par le Comité oléicole international (COI). Quand leurs conclusions différaient, un troisième a été sollicité.

## 25 HUILES D'OLIVE VIERGE EXTRA

ORIGINE	BIOLOGIQUE	PRIX AU LITRE	€	NOTE SUR 20	CLASSEMENT	DÉGUSTATION	PARAMÈTRES PHYSICO-CHIMIQUES DE QUALITÉ			CONTAMINANTS					
							APPÉCIATION GLOBALE	APPÉCIATION	défauts majoritairement de fruité ou Type de fruité ou	Acidité oléique	Indice de peroxyde	Absorbances UV	Ésters éthyliques	Pesticides	Huiles minérales
1 CHÂTEAU DE MONTFRIN	France	-	20,78	14,4 ★★	Vierge extra	★★★	Moyen - Vert	★★★	★★	★	★★★	★★★	★★	★★	★★
2 TRAMIER	UE	-	8,11	13,9 ★★	Vierge extra	★★	Léger	★★★	★★	★★	★★★	★★	★★	★★★	
3 PUGET	UE	-	7,56	13,5 ★★	Vierge extra	★★	Léger	★★★	★★	★★	★★★	★★	★★	★★★	
4 CARAPELLI BIO	UE et non UE	Bio	9,28	13,4 ★★	Vierge extra	★★	Léger	★★★	★★	★	★★★	★★★	★★	★★★	
5 BIO PLANÈTE FRUITÉE CLASSIC	Portugal	Bio	15,18	13,3 ★★	Vierge extra	★★	Moyen	★★★	★★	★★	★★★	★★★	★	★	
6 CARAPELLI CLASSICO	UE et non UE	-	7,68	13,2 ★★	Vierge extra	★★	Léger	★★★	★★	★★	★★★	★★	★★	★★★	
7 RUSTICA (LECLERC)	UE	-	5,70	13,1 ★★	Vierge extra	★★	Léger - Mûr	★★★	★★	★★	★★★	★★	★★	★★★	
8 TRAMIER BIO	UE	Bio	7,13	12,9 ★★	Vierge extra	★★	Léger	★★	★★	★	★★	★★★	★★	★★	
9 PRIMADONNA (LIDL) BIO	UE	Bio	7,10	12,9 ★★	Vierge extra	★★	Léger	★★	★★	★★	★★★	★★★	★★	★★★	
10 PUGET BIO	UE et non UE	Bio	9,13	12,8 ★★	Vierge extra	★★	Léger - Mûr	★★	★★	★	★★★	★★★	★★	★★★	
11 OLÌ	UE	-	10,60	12,6 ★★	Vierge extra	★★	Léger	★★	★★	★	★★★	★★	★★	★★★	
12 MONOPRIX BIO	UE et non UE	Bio	7,95	12,6 ★★	Vierge extra	★★	Léger	★★	★★	★★	★★★	★★★	★	★★★	
13 LESIEUR	UE	-	8	12,5 ★★	Vierge extra	★★	Léger - Mûr	★★★	★★	★	★★★	★★	★★	★★★	
14 MONINI CLASSICO	UE	-	14,05	12,5 ★★	Vierge extra	★★	Léger	★★	★★	★★	★★★	★★	★	★★★	
15 NATURALIA	UE	Bio	8,99	12,5 ★★	Vierge extra	★	Léger	★★	★★	★★	★★★	★★★	★★	★★★	
16 UBIO	UE et non UE	Bio	8,61	12,5 ★★	Vierge extra	★	Léger - Mûr	★★	★★	★	★★★	★★★	★★	★★★	
17 CARREFOUR	UE	-	6,66	12,3 ★★	Vierge extra	★	Léger	★★★	★★	★★	★★★	★★	★	★★★	
18 BOUTON D'OR*	UE	-	7,18	12 ★	Vierge extra	★★	Léger	★★★	★★	★★	★★★	★★	■	★★★	
19 MONINI BIO	UE	Bio	11,60	12 ★	Vierge extra	★★	Léger	★★★	★★	★★	★★★	★★★	■	★★★	
20 AUCHAN BIO	UE et non UE	Bio	7,35	11,7 ★	Vierge extra	★	Léger	★★	★★	★	★★★	★★★	★★	■	

### LES DÉCLASSÉES

21 SOLÉOU BIO CARACTÈRE	UE	Bio	8,02	8 ■	Vierge	■	Rance/Moisi	★★	★★	★	★★★	★★	★★	★★★
22 ECO+ (LECLERC)	Espagne	-	4,84	8 ■	Vierge	■	Chômé-Lies <sup>(1)</sup>	★★★	★★	★★	★★★	★★	★★	★★★
23 CAUVIN L'ORIGINAL	UE	-	6,07	8 ■	Vierge	■	Rance/Moisi	★★	★	★	★★★	★	★★	■
24 VIGEAN DOUCE	Espagne	Bio	17,34	8 ■	Vierge	■	Moisi-Humidité-Terre/Chômé <sup>(1)</sup>	★★	★★	★	★★	★★★	■	★★★
25 TERRA DELYSSA	Tunisie	-	6,75	8 ■	Vierge	■	Rance	★★	★★	★	■	★★	★★	■

★★★ très bon ★★ bon ★ moyen ■ médiocre ■■ mauvais -:non.

\* Intermarché.

(1) Flaveur caractéristique d'une huile tirée d'olives entassées ou stockées dans un état avancé de fermentation anaérobique (chômé) ou d'une huile restée en contact avec les « boues » de décantation dans les piles ou les cuves, ayant elles aussi subi un processus de fermentation anaérobique (lies).

**CONTAMINANTS** Les échantillons estampillés bio et Montfrin sont exempts des molécules pesticides recherchées (★★★). Les autres comportent au plus trois résidus à des niveaux très bas (★★).

De la cyperméthrine, suspectée d'être un perturbateur endocrinien (PE), est repérée dans l'échantillon Cauvin (★). Des MOAH (huiles minérales), soupçonnées d'être cancérogènes, sont quantifiées dans trois

échantillons (■). On retrouve des plastifiants dans six échantillons: certains, peu problématiques (★ et ★★), et des phthalates (DEHP ou DBP), classés reprotoxiques et PE (■).

**Château de Montfrin Huile d'olive vierge extra**

20,78 €/litre

★★ | 14,4/20

Seule huile de notre sélection issue d'un moulin qui produit et récolte en France, cette référence offre un fruité d'intensité moyenne, avec une amertume soutenue, et des notes d'amande et de pomme verte. Côté contaminants, les résultats sont honorables et les paramètres physico-chimiques témoignent d'une bonne qualité des olives avant leur trituration. Seule l'absorbance UV à 232 nm indique l'amorce d'une oxydation, mais ce n'est pas un défaut déclassant. Par ailleurs, si certains distributeurs la vendent sans apposer le sigle AB ou l'Eurofeuille sur l'étiquette, elle est bel et bien certifiée bio.

**LES DÉCLASSÉES****Cinq huiles qui n'ont rien d'extra**

L'huile Terra Delyssa est sanctionnée, d'une part à cause de sa teneur en esters éthyliques d'acides gras, trop élevée pour une huile « vierge extra » et signe d'une fermentation des olives. D'autre part, parce que lors de la dégustation, deux jurys agréés par le Comité oléicole international (COI) ont relevé le même défaut majeur : un goût rance, typique des huiles ayant subi une oxydation. Son origine 100 % tunisienne est étiquetée. Or, certaines variétés d'olives de ce pays sont connues pour être très sensibles au rancissement du fait de leur richesse en AGPI

(acides gras polyinsaturés). Quant aux références Soléou, Cauvin, Vigean et Eco+, elles dégringolent d'une marche uniquement par l'évaluation sensorielle : deux des trois laboratoires agréés par le COI ont identifié diverses anomalies incompatibles avec la mention « vierge extra » affichée sur les bouteilles. Outre la fragilité des olives, d'autres raisons peuvent expliquer un déclassement, comme des mauvaises conditions de manutention, de transport et de stockage après l'embouteillage ou des assemblages à base d'anciennes récoltes.



Le déclassement d'une huile peut aussi être dû à un transport, un stockage ou un assemblage défaillants.

**PROVENANCE****Du conventionnel, du bio et du flou**

Difficile de connaître l'origine exacte d'huiles d'olive qui viennent presque toutes de l'étranger.

**# Si Carapelli a ouvert le bal du bio il y a plus de 10 ans**, désormais presque toutes les grandes marques d'huile d'olive vierge extra déclinent leurs références en deux segments : conventionnel et AB. La marque italienne Carapelli (propriété de l'espagnol Deoleo) reste leader du bio, devant Puget, Soléou et Tramier. « *Le bio ne représente que 4 % du chiffre d'affaires du rayon épicerie. Mais dans le secteur de l'huile d'olive, ce chiffre grimpe à 28 %* », précise Thierry Moyroud, directeur de Carapelli France. Cette segmentation semble réussir aux gros huiliers. Carapelli, Puget et Tramier placent 6 bouteilles dans les 10 premières de notre test.

**# Mais il est difficile de connaître la provenance exacte de ces produits**, conventionnels ou bio. Alors que 95 % de l'huile d'olive que nous consommons vient de l'étranger, la plupart des références affichent d'énigmatiques « UE » ou « UE et non UE ». En raison des gros volumes importés et de la nécessité de livrer à des prix attractifs des produits de qualité constante, les huiles vendues en grandes surfaces sont presque toutes le fruit d'assemblages de diverses origines. Parfois pour le meilleur ! Parfois, hélas, pour gommer des défauts, en mélangeant des huiles fraîchement sorties du moulin (avec de bons paramètres physico-chimiques mais trop ardentes) à des huiles plus anciennes, qui déclinent en qualité.

Ces rééquilibrages, qui se font au gré des variations de production (la dernière récolte espagnole est abondante, quand l'Italie frôle la disette), sont certes légaux mais « *ils uniformisent le goût* », regrette Christian Pinatel du Centre technique de l'olivier. Il estime plus vertueux de produire en fonction des besoins... Et non de créer un surplus, quitte à brader l'année suivante des jus déjà vieux, qui devront trouver leur place dans des assemblages.



**Les marques leaders Puget, Tramier et Carapelli déclinent désormais leur offre en deux segments : conventionnel et bio.**

A. LECOMTE

&gt;&gt;&gt;

# PRODUCTION FRANÇAISE À la peine !

Seulement 4 % de l'huile d'olive que nous consommons sont produits en France. Une fatalité ou la conséquence d'une gestion trop conservatrice de la filière ? Enquête.

— Par **FLORENCE HUMBERT**

**C**ocorico ! Chez nous, pas de vastes oliveraies qui s'étendent à perte de vue ! Nos oliviers, aux troncs noueux, s'inscrivent admirablement dans les paysages provençaux, de la vallée des Baux à la montagne Sainte-Victoire, du Luberon à l'arrière-pays niçois. Le mérite en revient à la filière oléicole, qui a fait de la conservation de ce patrimoine son cheval de bataille. « *Nous avons choisi de préserver nos variétés locales, notre savoir-faire artisanal, notre diversité de goûts, en ne laissant pas se développer des oliveraies intensives, comme en Espagne ou au Maroc* », explique Olivier Nasles, ancien président de l'interprofession (France Olive, ex-Afidol). Mais il s'agit aussi de surfer sur l'image valorisante de la Provence et de la Côte d'Azur, qui drainent chaque année des millions de visiteurs, sources de revenus pour la filière ! France Olive a donc joué à fond la carte de l'origine. Nyons, Vallée des Baux-de-Provence, Aix-en-Provence, Provence, Haute-Provence, Corse-Oliu di Corsica, Nice, Nîmes, pas moins de huit appellations d'origine protégée (AOP) ont vu le jour ! Deux autres sont sur le point d'aboutir (AOP Languedoc et AOP Roussillon) et une IGP (indication géographique protégée) Ardèche est en gestation. Estampillées du précieux logo européen AOP rouge et jaune, les bouteilles d'huile d'olive peuvent revendiquer un prix de vente de 30 € le litre, voire plus. Ce qui est rare est cher !

**La France a tous les atouts en main et pourtant elle reste en retrait**

## À la foire aux médailles

Le 5 avril dernier, 192 échantillons attendaient la soixantaine de dégustateurs du concours des huiles d'olive de la région Sud. Ambiance très « entre-soi » dans ce petit monde de l'huile d'olive provençale... Deux heures plus tard, au terme d'une dégustation contrôlée par un huissier, pas moins de 58 médailles seront décernées aux 30 des 66 producteurs et moulins participants, dont certains se tailleront la part du lion avec près de

10 récompenses. Plusieurs centaines de diplômes sont ainsi accordés chaque année à la profession... par la profession ! Les petits macarons distribués orneront les bouteilles des heureux lauréats et décoreront les murs des magasins. Cela dit, dans ce type de compétition, on ne juge pas un produit fini et commercialisé (comme dans les tests de *Que Choisir*) mais des échantillons prélevés sur cuve. Or un producteur peut en présenter

plusieurs dans la même catégorie. Ajoutez à cela pas moins de neuf catégories retenues et, à raison d'une médaille pour quatre lots comme le précise le règlement, vous aurez la recette pour la multiplication des médailles ! Or, chacun le sait, les médailles, ça fait vendre... Dommage que nos producteurs nationaux soient rarement représentés dans les palmarès des concours internationaux, au niveau autrement plus élevé.



De beaux oliviers centenaires...  
Mais la France importe 96 % des huiles d'olive que nous consommons !



## Reportage



JC. MOSCHETTI - P. ADENIS-LAIF/REA

climatique, commente Miguel Varo, ingénieur agronome andalou installé à Carpentras. *Une seule chose vous manque : le savoir-faire !* » Et pour cause. « Sur les 40 000 oléiculteurs que compte la filière française, les trois quarts sont des « apporteurs du dimanche » mais aussi de « faux armateurs » (plus de 100 arbres), dont la production est destinée à leur consommation personnelle ou à la vente directe, constate Olivier Nasles. Le reste est composé majoritairement de viticulteurs, pour lesquels l'olivier est une culture secondaire. » Pas étonnant que le coût de production moyen dépasse 15 € le litre et que le rendement patauge à 200 litres par hectare, alors que 1 000 litres seraient un objectif raisonnable, selon des professionnels.

### Des francs-tireurs veulent renverser la tendance

Alors, comment changer la donne ? Comment construire une véritable offre qualitative, avec une traçabilité sans faille du lieu de production à la mise en bouteille, tant pour le haut de gamme que pour les produits intermédiaires ? Nul doute que de nombreux consommateurs seraient prêts à payer ces huiles de qualité un peu plus cher. C'est le pari qu'ont fait des francs-tireurs comme Jean-René de Fleurieu, au château de Montfrin (notre produit le « mieux noté », lire p. 18) ou encore Alexis Muñoz, qui vient de planter 70 hectares d'oliviers au domaine de Panery, dans le Gard, sur un objectif 120 hectares. Son projet : proposer des huiles premium à un prix tendu, afin de faire découvrir à un large public l'incroyable palette des saveurs de l'or vert. ♦

## MARKETING

### Une authenticité trompeuse

**# Avec leurs étiquettes décorées de rameaux d'olivier** sur fond de couleurs provençales, les bouteilles d'huile d'olive **Puget** (1 sur la photo) fleurent bon le sud de la France. L'inscription « depuis 1857 » fait croire à nombre d'entre nous que nous choisissons une valeur sûre, un produit français. La mention légale portée sur l'étiquette « Huile origine UE » devrait pourtant nous ôter toute illusion.

**# La réputation d'excellence** des huiles d'olive italiennes n'est plus à faire. Les marques à consonance transalpine font donc florès dans les rayons. Encore faut-il un parfum d'authenticité ! Par exemple, chez **Carapelli** (2 sur la photo), on élargit la gamme avec des cuvées dites « Édition limitée » (avec un joli packaging) et quelques huiles vraiment AOP ou IGP italiennes. Résultat, le consommateur, lorsqu'il achète un produit basique à moins de 10 €, peut être persuadé de son origine transalpine. D'autant que « *Casa Olearia Carapelli Firenze 1893* » apparaît, bien visible sur le flacon. Las, une fois encore, la majorité de ces références portent l'indication, paradoxalement bien lisible, « *Huile issue de l'UE* » !

**# Profiter de la notoriété d'une AOP** est théoriquement interdit. Sauf si l'on peut justifier d'une antériorité ! L'entreprise **Alziari**, qui a pignon sur rue dans le Vieux-Nice depuis des générations, vend ainsi un large panel d'huiles d'olive qui n'ont rien de niçoises, ni même de provençales, dans de jolis bidons aux couleurs vives, sur lesquels le nom de la ville s'affiche en caractères gras (3 sur la photo).



A. LECOMTE

## ILS L'ONT VÉCU

HAMILTON/REA

**FLORENCE CHOPIN**  
veut rendre justice à son frère, aujourd'hui décédé. Son épouse, malade, et lui ont été abusés par une entreprise spécialisée dans le photovoltaïque.



Pour forcer la main des clients qu'ils démarchent, des installateurs de panneaux photovoltaïques ne s'embarrassent pas de scrupules. Nouvelle preuve à l'appui.

— Par **ARNAUD DE BLAUWE**



R. DAMORET/REA

Les litiges liés à l'installation de panneaux photovoltaïques sont malheureusement nombreux.

## NOUS AVONS BESOIN DE VOUS

Communiquez-nous vos expériences, heureuses ou malheureuses

Adressez vos courriers au 233, bd Voltaire, 75555 Paris cedex 11

Par mail [courrierdeslecteurs@quechoisir.org](mailto:courrierdeslecteurs@quechoisir.org)  
Twitter  @UFCquechoisir



## ÇA POURRAIT VOUS ARRIVER

# PHOTOVOLTAÏQUE

## Un installateur qui ne recule devant rien

**L**e photovoltaïque n'en finit pas de faire des victimes. Florence Chopin, une sexagénaire alerte, aimait beaucoup son frère, François. Il habitait une belle maison, dans les Bouches-du-Rhône. Il est mort le 18 décembre 2018, à l'âge de 62 ans, après avoir chuté dans un escalier. « *Il venait de prendre sa retraite* », raconte à *Que Choisir* Florence, assise à une terrasse de café, en face de la gare de Lyon, à Paris. « *Une histoire le minait*. »

### — Maladie neurodégénérative

Cette « *histoire* » commence au printemps 2017 et se fonde au départ sur des suppositions. Nicole, l'épouse de François, est atteinte d'une maladie neurodégénérative qui altère son jugement. « *Probablement a-t-elle été démarchée au téléphone par une société de Gardanne (Bouches-du-Rhône), DBT Pro, relate Florence. Huit ans plus tôt, cette entreprise avait installé dans la maison du couple un chauffe-eau solaire pour 7 300 €.* » Cette fois, DBT Pro propose des panneaux photovoltaïques à monter sur le toit de la maison. La suite indique que Nicole a accepté de recevoir au moins un de ses représentants. Qui a réussi à lui faire signer un bon de commande, toujours introuvable. « *C'est en rentrant un soir de son travail que mon frère a vu des ouvriers sur le toit, poursuit Florence. Ils étaient en train d'y fixer les premiers panneaux. François leur a demandé ce qu'ils faisaient là et s'est mis en colère. Ses voisins n'en revenaient pas : mon frère, c'était la douceur, la gentillesse mêmes. S'il s'est mis dans cet état, c'est que, là, vraiment...* » François retrouve son calme. Et comprend que Nicole s'est laissé embobiner. Il est trop tard. DBT Pro lui fait remarquer que le délai de rétractation est dépassé, que le chantier, prévu pour encore trois jours, ira à son terme. Qu'il n'a pas d'autre choix que de payer. Datée du 7 avril 2017, la facture, bien peu précise, est salée : 15 200 €. Évidemment, à ce tarif, on assure à François que l'installation sera vite rentabilisée. Persuadé qu'il ne peut plus rien faire et qu'il doit maintenant assumer la « boulette » de sa femme, il verse la somme réclamée en une fois, sans recourir à un crédit.

### — Un soi-disant expert judiciaire

Il est vrai que François a d'autres soucis. L'état de santé de Nicole se dégrade – elle se déplace désormais en fauteuil roulant – mais il veut la garder à la maison. Aussi fait-il aménager une salle de bains au rez-de-chaussée. C'est alors qu'entre en scène un curieux personnage. L'entrepreneur chargé de ces travaux jette un œil sur l'installation photovoltaïque, qui fonctionne tant bien que mal. « *Il a certifié à mon frère qu'elle n'était pas aux normes, explique Florence. Et que, surtout,*

**Le représentant de l'entreprise a manifestement profité de l'altération du jugement de Nicole**



*il fallait acheter deux batteries en complément.* » L'homme peut s'en occuper. Une fois le chantier de la salle de bains terminé – « *Le résultat est très correct* », souligne Florence –, il présente une facture de près de 29 500 €. Montant qui inclut le prix des batteries (5 000 €).

### Des sociétés qui disparaissent

Mais l'individu fait du zèle. Il informe François des difficultés que la société DBT Pro traverse. Plusieurs clients ont engagé contre elle des actions en justice. Et comme il prétend être aussi « *expert judiciaire* », il propose de gérer son dossier. « *Avec le recul, je m'interroge*, confie Florence. *Cet entrepreneur, c'était un drôle de type. Après le décès de mon frère, je l'ai eu à plusieurs reprises au téléphone. Je l'ai rencontré début 2019, ici, à Paris. Il m'a affirmé qu'il était toujours sur l'affaire. Depuis, je n'ai plus jamais entendu parler de lui.* » La sœur échafaude alors une hypothèse : « *L'entreprise de ce monsieur* (elle a, depuis, cessé son activité, ndlr) *était proche des locaux de DBT Pro. En outre, il ne figure pas sur la liste des experts judiciaires. Je n'ai pas de preuves, mais il est possible que les uns et les autres aient été de mèche. "Ils" avaient trouvé un beau pigeon à plumer: mon frère, si gentil et si préoccupé par l'état de son épouse!* »

Après le décès de son frère, Florence a bien sûr contacté DBT Pro. Ou, plus exactement, a essayé. « *Toutes les lignes sonnaient dans le vide*, rapporte-t-elle. *J'ai mené mon enquête. DBT Pro a été repris par Evosys, une entreprise immatriculée dans l'Hérault. Peu après, en octobre 2018, celle-ci a été mise en liquidation judiciaire. Derrière toutes ces structures, on trouvait toujours le même personnage, un certain N. B.* » Une rapide recherche nous apprend qu'il est – ou a été – mandataire d'une douzaine de sociétés spécialisées dans les énergies renouvelables. « *C'est incroyable qu'un même individu puisse impunément créer, fermer et recréer tant de sociétés après avoir abusé de nombreux clients* », se désole Florence (voir encadré ci-contre). C'est, hélas, très répandu dans le secteur du photovoltaïque... Les divers articles publiés dans *Que Choisir* et les dossiers qui affluent vers les associations locales UFC-Que Choisir l'attestent. ♦

## COMMENT VOUS DÉFENDRE ?

**Les voies à suivre quand votre installation photovoltaïque vous cause des soucis.**

### Faute d'accord à l'amicable, reste le contentieux

Deux situations sont à distinguer. Dans la première, vous avez sollicité une entreprise pour qu'elle installe des panneaux photovoltaïques sur votre maison mais le dispositif ne fonctionne pas, ou mal. Si vos interventions auprès d'elle restent sans effet, vous devrez aller en justice (tribunal de grande instance pour un litige de plus de 10 000 €). Il est alors probable que le juge diligente une expertise judiciaire (à vos frais) avant de se prononcer. Si l'opération a été financée par un prêt, contactez la société de crédit pour obtenir une suspension temporaire de vos mensualités, sans frais. Second cas de figure, vous avez eu affaire à des escrocs qui ont obtenu votre consentement en violant certaines règles (par exemple, dans le cas d'un démarchage à domicile, non-respect du délai de rétractation). Vous pouvez alors porter plainte.

### Quelle réparation ?

Dans le cadre d'une action civile, le juge peut annuler la vente, et condamner l'installateur à reprendre l'équipement et à remettre votre toiture en état. Le contrat de prêt, lié à celui de vente, est annulé lui aussi. Dès lors, l'installateur doit vous rembourser les sommes reçues de l'organisme de crédit. C'est à vous ensuite de rembourser ce dernier, sans les intérêts restant dus. Si l'installateur n'est pas solvable, ou en liquidation judiciaire (voir plus bas), vous devrez rembourser par anticipation. La parade consiste à faire condamner solidairement l'organisme prêteur. Mais pour y arriver, il faut relever des entorses à la législation, comme le non-respect des délais de rétractation dans le contrat de prêt, le versement des fonds avant le début des travaux, l'absence ou l'imitation de votre signature.

### L'installateur a fait faillite

Le jugement est rendu en votre faveur mais l'installateur est en liquidation judiciaire ? Vous devez faire une déclaration de créance auprès du mandataire dans les deux mois à compter de la mise en liquidation. La situation est cependant délicate car, en pratique, il sera difficile d'obtenir l'indemnisation à laquelle vous avez droit. D'autres créanciers sont prioritaires. En général, il ne reste ensuite rien pour vous !

## MOUSTIQUES

# Le tigre attaque !

Il colonise peu à peu la France, semant la peur d'attraper dengue, chikungunya ou virus Zika. Sa progression est-elle inéluctable ? Comment s'en protéger, voire l'éradiquer ? Nos réponses.

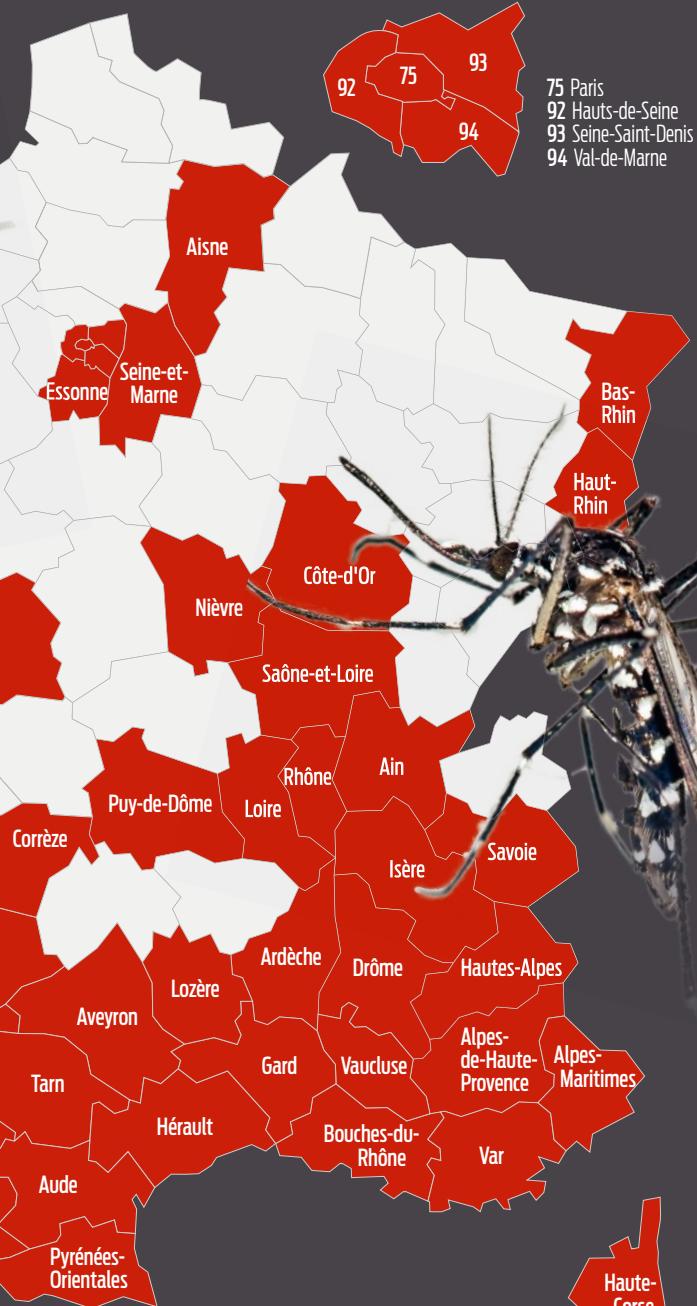
— Par **ÉLISABETH CHESNAIS**

**L**e moustique tigre en a parcouru du chemin depuis 2004 et son arrivée en France, à Menton (06), via l'Italie ! Il s'est d'abord implanté sur le littoral méditerranéen, avant d'occuper tout le sud-est de la France. Puis il a remonté la vallée du Rhône par les aires d'autoroutes, tout en bifurquant vers l'ouest, toujours par le réseau autoroutier. Il n'est pourtant pas un globe-trotter. Il vole dans un périmètre très réduit, au plus près des habitations. Les spécialistes ont d'ailleurs l'habitude de dire que « *le moustique tigre qui vous pique est né chez vous* », et c'est vrai. Une soucoupe pour pot de fleurs ou un plateau de jardinière sur un rebord de fenêtre suffit à la femelle qui va pondre. Alors, quand le moustique tigre se déplace, c'est malgré lui. Seuls ses œufs transitent. Ils ont d'abord traversé les océans, nichés au creux de vieux pneus, pour éclore à la belle saison en Europe, un continent où l'insecte n'avait jamais résidé auparavant. Depuis, c'est nous qui l'aidons à coloniser notre territoire. L'EID<sup>(1)</sup> Méditerranée a, par exemple, enquêté dans l'Indre dès que le moustique tigre y a été repéré. « *Il est arrivé dans le camion de déménagement d'une famille qui avait quitté les Bouches-du-Rhône pour s'installer dans un village du département*, détaille Grégory L'Ambert, entomologiste médical à l'EID. *Le moustique tigre avait pondu ses œufs dans le mobilier de jardin. L'écllosion a eu lieu lors du premier été passé dans l'Indre, jusque-là indemne de moustiques tigres.* »

### Éliminer l'eau stagnante chez soi

Aucun doute, nous sommes responsables de sa progression en transportant involontairement ses œufs. Et comme la femelle en pond jusqu'à 100 après chaque piqûre, l'espèce prolifère vite. Il suffit d'ailleurs d'un rien, comme rapporter un





## SON INEXORABLE PROGRESSION

**#** S'il n'était encore implanté que dans 21 départements il y a cinq ans, essentiellement dans le grand Sud, le moustique tigre en occupe déjà 51 en ce début d'été. Sa progression est fulgurante mais à relativiser. Dès sa présence confirmée dans une commune ou un quartier d'une grande ville, tout le département passe en rouge, même s'il en est indemne à 95 %. Toutefois, tant que tous les alentours d'habitat ne seront pas asséchés l'été, il est certain qu'il poursuivra sa conquête du territoire.

**#** Pour la freiner, outre les bonnes pratiques à adopter chez soi, il est indispensable de signaler sa présence en envoyant une photo à <https://signalement-moustique.anses.fr>. Si c'est bien lui, et hors zone déjà colonisée, l'EID procédera à la démoustication. Ce site est le seul utile. Celui de Vigilance moustiques, qui fait le buzz tous les ans, a surtout pour objectif de faire vendre des produits antimoustiques Manouka.

**Pas de panique !**

## Un risque à relativiser

**# Si le moustique tigre fait peur, la panique est injustifiée dans l'Hexagone.** Il n'y est pas porteur de la dengue, ni du chikungunya, ni du virus Zika. Il le devient seulement s'il pique au préalable un voyageur revenant des tropiques infecté par une de ces maladies.

**# En cas de symptômes grippaux** (fièvre, maux de tête...) au retour d'un pays à risque, protégez-vous des piqûres pour éviter de contaminer un moustique tigre, car il propagerait la maladie. Consultez au plus vite votre médecin.

cache-pot d'une zone où elle est déjà ancrée, pour peu que des œufs y aient été déposés. La saison importe peu car ils sont indestructibles. «*Protégés par leur coque imperméable, les œufs résistent à tout, aussi bien au froid hivernal qu'à la sécheresse estivale*», souligne le Pr Anna-Bella Failloux, entomologiste médicale à l'Institut Pasteur.

Quand *Aedes albopictus* (son nom scientifique) envahit un quartier, c'est à cause des multiples gîtes de reproduction que nous lui offrons (lire page 28). Il est, heureusement, assez facile d'agir. La meilleure riposte consiste à le priver d'eau. En effet, les œufs en ont besoin pour éclore en larves. «*Sachant que 80 % des réceptacles pouvant contenir de l'eau stagnante se trouvent dans les jardins, sur les terrasses et les balcons, l'implication de chaque habitant est primordiale*», insiste l'EID Rhône-Alpes. «*Je couvre, je jette ou je vide tous les récipients pouvant contenir de l'eau*», tel est le mot d'ordre diffusé dans la région. » Diffusé mais pas passé dans les mœurs. Les particuliers n'agissent qu'une fois confrontés au moustique tigre. Entre-temps, il s'est propagé !

## Un plan d'alerte efficace

Le risque sanitaire doit cependant être relativisé. «*En métropole, on n'est pas en zone intertropicale : tous les moustiques tigres naissent sains, ils ne sont pas porteurs de maladies*», rappelle Grégory L'Ambert. Pour qu'il y ait un risque sanitaire, il faut qu'un moustique tigre pique au préalable un voyageur rentré infecté par un virus d'un pays à risque. Ensuite, celui-ci le transporte et le transmettra à ses futures victimes. Mais nous avons un plan d'alerte sanitaire très efficace. Dès qu'un médecin soupçonne un cas de dengue ou de chikungunya, il le signale à l'ARS, l'Agence régionale de santé. Et l'EID intervient vite pour démoustiquer tous les lieux que le patient a fréquentés depuis son retour. C'est ce qui nous permet d'éviter les épidémies. Au cours de l'été 2017, ce dispositif a limité à 17 le nombre de cas autochtones de chikungunya dans le Var. Au même moment, plus de 400 personnes ont été contaminées en Italie, dans la région de Rome. » Le risque sanitaire est d'autant plus faible que les moustiques sont peu nombreux. Pour que la situation reste sous contrôle, *Que Choisir* recommande à chacun d'assainir son environnement, tout en se protégeant sans succomber aux fausses promesses du marketing. ♦

(1) Entente interdépartementale pour la démoustication.

>>>

# Ce que révèle notre test

Cette année, nous avons modifié notre procédure afin de coller aux pratiques courantes. Alors que l'avant-bras de nos volontaires était enduit de 1 ml de répulsif antimoustique lors de nos tests précédents, nous avons cette fois limité la dose à trois pulvérisations, soit une quantité de produit plus faible mais réaliste. Résultat ? Les performances des répulsifs sont nettement inférieures. Ils agissent moins longtemps. Cela prouve que pour être protecteurs, ils doivent être appliqués

généreusement et souvent. Les répulsifs à base de DEET sont particulièrement pénalisés, ils ne trustent plus les premières places. Moustifluid, qui contient 30 % de ce principe actif, va d'ailleurs doubler les doses recommandées.

## Substances nocives

Nous avons évalué la toxicité des substances actives contenues dans les répulsifs, en respectant le nombre maximal d'applications par jour recommandé sur le packaging, d'abord pour une journée, puis pour

un usage quotidien de trois semaines. Le DEET peut provoquer rougeurs, gonflement des yeux, maux de tête ou difficultés respiratoires. Les produits affichant une concentration de 30 à 50 % ne conviennent pas aux très jeunes enfants ni aux femmes enceintes, sauf en zones avérées de dengue ou de chikungunya, le bénéfice étant alors supérieur au risque. L'icaridine, irritant, ne doit pas être utilisé pour les tout-petits. Le Citriodiol, issu de l'huile essentielle d'eucalyptus citronné (ou citriodora), a beau être



un actif naturel, il est chargé en PMD, qui provoque des irritations cutanées. Gare aux peaux sensibles. L'IR3535 est la molécule la mieux tolérée, à condition de ne pas dépasser 20 % pour les tout-petits et les femmes enceintes. Sur les emballages, la quantité du produit à étaler et le nombre d'applications

## PROTECTION DU CORPS

### 13 SPRAYS RÉPULSIFS

	EFFICACITÉ RÉPULSIVE		TOXICITÉ		Durée de protection annoncée h	Durée de protection mesurée h	APPRECIATION			Etiquetage	APPRECIATION GLOBALE	PRIX	Quantité ml	Utilisable à partir de l'emballage (selon substance active (concentration))
	durée de protection annoncée	durée de protection mesurée	à court terme (irritations...)	à long terme (cancer, perturbateurs endocriniens)			note sur 20	note sur 20	note sur 20					
1 <b>AUTAN</b> MULTI-INSECTES RÉPULSIF CORPOREL	6	4	★★★	★	★★	★★	13	★★	8,49	100	20 % d'icaridine	2 ans		
2 <b>PHYTOSUN ARÔMS</b> SPRAY RÉPULSIF	8	3h45	★★	■	★★★	★★	12,9	★★	14,99	75	40 % huile essentielle d'eucalyptus citronné	Non précisé		
3 <b>MOSI-GUARD</b> NATURAL	8	2h45	★	★★	★★★	★★	12,8	★★	14,37	75	5,7 % de PMD	6 mois		
4 <b>MOUSTIK.O</b> BÉBÉS ET FEMMES ENCEINTES	6	2h15	★	★★	★★★	★★	11,5	★	15,5	250	20 % de IR3535	6 mois		
5 <b>MOUSTIFLUID</b> LOTION ZONES À HAUTS RISQUES	6	2h45	★	■	★★★	★★	11,3	★	9,14	100	30 % de DEET	2 ans		
6 <b>PARA'KITO</b> SPRAY TROPICAUX	8	2h30	★	★	★★★	★★	10,7	★	12,25	75	26 % de PMD	6 mois		
7 <b>MOUSTIK.O</b> ZONES TROPICALES & INFESTÉES	12	2h15	★	★	★★	★★	9,1	★	15,5	250	25 % d'icaridine	2 ans		
8 <b>INSECT ÉCRAN</b> ZONES INFESTÉES	8	1h45	■	■	★★★	★★	9	★	6,40	100	50 % de DEET	2 ans		
9 <b>INSECT ÉCRAN</b> FAMILLES	6	1h45	■	★	★★	★★	8,5	★	9,99	200	20 % d'icaridine	2 ans		
10 <b>MARIE ROSE</b> PROTECTION ANTI-MOUSTIQUES	7	0h15	■■	★	★★★	★★	7,5	■	6,50	100	9,75 % de IR3535	3 ans		
12 <b>CINQ SUR CINQ</b> TROPIC	8	0h30	■■	★	★★★	★★	7	■	7	75	35 % de IR3535	2 ans		
11 <b>PURESENTIEL</b> ANTI-PIQUE SPRAY RÉPULSIF + APAISANT	6h30	0h45	■■	■	★★★	★★	6,8	■	15	75	30 % huile essentielle d'eucalyptus citronné	30 mois		
13 <b>BIOVECTROL</b> TROPICAUX LOTION ANTI-INSECTES	8	0h30	■■	■	★★	★	5,3	■	9,35	75	50 % de DEET + 6 % de PMD	12 ans		

### 3 BRACELETS RÉPULSIFS

	ENCAGE	ENSALLE	APPRECIATION GLOBALE			PRIX	Durée de protection annoncée	Substances actives (concentration)
			note sur 20	note sur 20	note sur 20			
1 <b>MANOUKA</b>	★★★	■■	4	■■	7,95	10 % de IR3535 et 5 % de citriodiol	6 heures pour 10 gouttes appliquées	
2 <b>PHARMAVOYAGE</b>	★	■■	4	■■	4,95	16 % de géraniol	3 à 4 semaines, à raison de 3 à 4 heures par jour; conservé dans emballage hermétique	
3 <b>PARA'KITO</b>	■■■	■■■	4	■■	10,5	9,11 % de géraniol	15 jours par recharge	

★★★ très bon ★★ bon ★ moyen ■ médiocre ■■ mauvais



GALITSKAYA/ADOBESTOCK

journalières devraient être indiqués plus clairement selon les catégories d'utilisateurs.

### Décevants bracelets

Testés en cage, les bracelets l'ont été aussi dans une petite pièce, plus représentative de l'exposition du corps. Ils sont en effet portés à

un poignet, alors que les sprays s'appliquent sur toutes les parties découvertes. Seul le Manouka a été efficace en cage, grâce au complément de 10 gouttes de Citriodiol et IR 3535, à l'effet répulsif prouvé. Un effet très localisé : il ne protège pas le reste du corps, comme le montre le test en salle.

### Autan Répulsif multi-insectes

**8,49 €** ★★ | **13/20**

Ce répulsif contient 20 % d'icaridine. Son emballage est beaucoup moins prometteur que ceux de la concurrence mais il est en tête pour son efficacité, avec une durée de protection de quatre heures dans notre test. Il convient aux zones infestées par le moustique tigre aussi bien qu'aux pays tempérés. Seule restriction, l'icaridine ne doit pas être utilisée sur les enfants de moins de deux ans. L'emballage le signale, c'est un bon point.



### Phytosun arôms

#### Spray répulsif moustiques

**14,99 €** ★★ | **12,9/20**

Une protection qui dure 3h45 dans notre test, c'est une performance exceptionnelle pour un spray aux huiles essentielles. On la doit au PMD contenu dans les 40 % d'huile essentielle d'eucalyptus citronné (citriodora). Attention, cette substance a beau être naturelle, elle est irritante. Nous déconseillons ce spray aux jeunes enfants ainsi qu'aux peaux sensibles. Il est regrettable que le flacon ne le signale pas.



**L'ÉVALUATION DE LA TOXICITÉ** a porté sur les adultes et les enfants. **ROUGEURS, GONFLEMENT DES YEUX, MAUX DE TÊTE...** Voilà les effets indésirables de certains répulsifs, notamment pour les plus jeunes. Les réactions possibles chez ces derniers ont ainsi fait baisser la note de plusieurs produits. **CANCER, PERTURBATEURS ENDOCRINIENS...** Pour un usage de 21 jours/an, notre étude n'a pas relevé d'effets nocifs dans la population pour la majorité des répulsifs.

## PROTECTION DE L'ESPACE

### 3 RÉPULSIFS AMBIANTS

	ÉLOIGNEMENT DES MOUSTIQUES	Prix	Appréciation globale	Note sur 20	Principe de fonctionnement		
	assez fort	fort	assez fort	fort			
1 <b>THERMACELL LANTERNE</b>	★	★	12	★	39,90	Libération d'insecticide (rechargeable)	
2 <b>DIALL AMPOULE LED</b>	■	■	6	■	14	Led colorée	
3 <b>CHICCO DISPOSITIF PORTATIF</b>	■■	■■	4	■■	14	Ultrasons	

**Les répulsifs ambients** ont droit à un test spécifique : deux cages sont reliées par un tunnel. Le répulsif est installé dans la première, avec 100 femelles. On compte le nombre de moustiques qui ont emprunté le tunnel pour fuir vers la seconde cage au bout de 5 minutes, puis de 30 min, 1 h,

3 h, 6 h et 12 h. Seule la lanterne Thermacell, qui libère un insecticide, peut être jugée un peu efficace : elle a fait fuir 30 % des moustiques et en a « endormi » la moitié. Les autres obtiennent des résultats désastreux. L'appareil Chicco ou rien, c'est pareil ! Et la led Diall colorée a peu d'effet.

### 4 PIÈGES À MOUSTIQUES

	MOUSTIQUES PIÉGÉS	Prix	Appréciation globale	Note sur 20	Principe de fonctionnement		
	assez fort	fort	assez fort	fort			
1 <b>HBM BORÉALE</b>	96	93	17	★★★	67,5	CO <sub>2</sub> , UV et « odeurs »	
2 <b>BIOGENTS MOSQUITITO</b> (3)	68	71	15	★★	65,83	Mélange odorant	
3 <b>ZERO MOUSTIQUE</b> INTÉRIEUR	61	55	14	★★	49,98	CO <sub>2</sub> et octénol	
4 <b>ACTO GRILL'INSECTES</b>	22	12	8	■	28	Led UV avec gril	

**Les pièges** sont placés dans une pièce de 20 m<sup>3</sup>, avec 100 femelles affamées. On compte le nombre de moustiques piégés au bout de 12 h puis de 24 h de fonctionnement. Les lampes UV, avec ou sans gril, ne remplissent pas leur mission. En revanche, les trois pièges qui génèrent des odeurs simulant celle

de l'homme sont efficaces, avec 55 à 96 % de moustiques éliminés. Mais les pièges, quels qu'ils soient, n'empêcheront jamais les piqûres : les femelles iront toujours vers les humains pour prendre leur repas de sang. Il ne faut surtout pas poser le piège près de l'endroit où l'on dîne.

(1) Ce moustique est l'un des principaux vecteurs de la dengue et du chikungunya.

(2) Moustique commun. (3) Modèle remplacé par BG mosquitoïde.

## PROTECTION ALTERNATIVE

### Moskitofree Solo

**49,99 €** ★★ | **16/20**

Au bout de 8 heures, enfermés dans une pièce de 20 m<sup>3</sup> avec 100 femelles, nos quatre volontaires équipés de ce dispositif n'étaient toujours pas piqués. Ce collier Moskitofree offre une excellente protection contre les moustiques. Il bloquerait les odeurs humaines et empêcherait les moustiques de nous repérer. Il est idéal dans une chambre fermée. En revanche, en extérieur ou lors d'une activité, nous ne pouvons pas conclure sur son efficacité. >>>

**Efficace dans une pièce**



## NOS CONSEILS POUR VOUS DÉFENDRE CONTRE LES MOUSTIQUES

### Chassez-les de chez vous

Cet insecte vit au plus près de nous. Pour éviter sa prolifération, supprimez tout réceptacle susceptible d'accueillir de l'eau stagnante autour de votre logement. Ne laissez jamais rien traîner, pas même un bouchon de bouteille d'eau ou un fruit tombé. Dès qu'il pleut, le bouchon retourné va se remplir d'eau, tout comme le fruit qui pourrit. Ils deviennent alors des lieux de ponte idéaux pour la femelle moustique. Au moment propice, la centaine d'œufs déposés y écloront en autant de larves, qui se transformeront en moustiques adultes si on n'intervient pas. Voici les gestes indispensables que vous devez adopter dès les premiers beaux jours.

**# Videz, au moins une fois par semaine,** les coupelles, les dessous de pots et de jardinières, les vases et tous les récipients, y compris ceux sur les rebords de fenêtre. Puis nettoyez-les pour éliminer les larves. S'ils sont trop lourds



**Pas d'eau stagnante : retournez les récipients.**

à soulever, mettez du sable ou un mince filet d'huile dans le sous-pot, pour empêcher les larves de s'y développer.

**# Couvrez les bacs récupérateurs d'eau de pluie** et autres réserves d'eau d'un tissu ou

d'un voile anti-insectes aux mailles fines, sinon ils sont propices au développement des larves.

**# Retournez l'arrosoir ou le seau** qui ne servent pas tous les jours. Un fond d'eau stagnante suffit au moustique.

**# Rentrez tout ce qui peut stocker l'eau** dans le jardin ou sur la terrasse : les bâches, le pied de parasol, la brouette, les jouets...

**# Jetez les vieux pneus**, ramassez les fruits tombés et tous les objets inutiles susceptibles de stocker un minimum d'eau, qui traînent dehors.

**# Assurez-vous qu'il y a des poissons rouges dans le bassin de votre jardin,** si vous en avez un. Ils mangent les larves de moustiques.

**# Occupez-vous de la piscine.** Elle est peu propice à la ponte des moustiques si vous en profitez souvent, les moustiques préférant les eaux stagnantes. Si l'eau est rarement brassée, elle devient un lieu de reproduction

### Protégez-vous !

Même avec de bonnes habitudes, se défendre contre les moustiques reste indispensable. Voici les solutions complémentaires ou alternatives aux répulsifs à adopter.

#### LES VENTILATEURS

Les moustiques n'aiment pas l'air en mouvement. Un ventilateur placé devant une fenêtre ou



L. SHTANDEL/ADOBESTOCK

**Les moustiques détestent l'air en mouvement, un ventilateur les tient à distance.**

plusieurs disposés autour de la table, le temps d'un dîner sur la terrasse, les éloignent. On peut également laisser plusieurs fenêtres ouvertes pour créer des courants d'air.

#### LA MOUSTIQUAIRE

C'est la meilleure de toutes les protections pour les tout-petits, qu'ils soient assis dans la poussette ou couchés dans leur lit. La moustiquaire fixée aux fenêtres des chambres ou au-dessus des lits est une solution efficace, que ce soit pour les enfants ou les adultes. Quand il fait chaud, elle permet de dormir fenêtre ouverte sans se faire piquer. Dans tous les cas, il faut impérativement éviter que la peau soit en contact avec le tissu, les moustiques piqueraient à travers !

#### LE CLIMATISEUR

Le moustique tigre déteste le froid. Encore faut-il pouvoir supporter un intérieur à 18 °C en été !

#### LES SERPENTINS FUMIGÈNES

Réservez-les à l'extérieur compte tenu de leurs émissions toxiques. Ils éloignent les moustiques autour de leur environnement



P. LISSAC-GODONG/PNS

**La moustiquaire est idéale pour éviter les piqûres, tant pour les enfants que les adultes.**



**Dans le jardin, ne laissez traîner aucun objet pouvant stocker l'eau.**

parfait. Il faut alors la bâcher ou la chlorer régulièrement.

**# Vérifiez fréquemment les rigoles d'eaux usées et les gouttières.** Lorsqu'elles sont obstruées, elles retiennent l'eau.

**# Arrosez sans excès,** pour ne pas créer des poches d'eau stagnante.

immédiat. Sur une grande terrasse, par exemple, il en faut un à chaque extrémité.

#### LES INSECTICIDES

À base de pyréthrinoïdes, ils sont efficaces mais pas sans risques. La bombe, à utiliser ponctuellement, est nettement préférable aux diffuseurs électriques, qui émettent de l'insecticide jour et nuit mais ne protègent qu'un espace restreint.

#### LES VÊTEMENTS CLAIRS ET COUVRANTS

Les couleurs sombres emmagasinent la chaleur, à laquelle ces insectes sont sensibles. Portez des vêtements clairs, amples et couvrants aux heures où le moustique tigre pique : tôt le matin et, surtout, en fin de journée, avant la tombée de la nuit.

#### LA DOUCHE

Les moustiques ont un odorat très développé et aiment l'odeur de la transpiration. Douchez-vous après une séance de sport ou une activité qui a demandé des efforts.

*À noter: inutile de se parfumer après la douche, cela attire les moustiques.*

## Évitez les fausses solutions

**L**e moustique tigre est un excellent filon pour le commerce. Attention, on se fait souvent berner !

Passage en revue des remèdes qui ne fonctionnent pas et sont donc à éviter.

#### LES APPAREILS À ULTRASONS

Entre appareils à brancher sur une prise électrique, porte-clés, bracelets, boîtiers, applis pour smartphones et autres gadgets, le marché des ultrasons antimoustiques est florissant. Dans le passé, *Que Choisir* a testé porte-clés, prises à brancher, applis Android et iPhone. Ces dispositifs sont inefficaces.

#### LES LAMPES À ULTRAVIOLETS

Les lampes à UV antimoustiques tuent à peu près tous les insectes, sauf les moustiques, et encore moins les moustiques tigres, qui piquent avant la tombée de la nuit.

#### LES PLANTES VENDUES COMME RÉPULSIVES

Le géranium, la citronnelle, le thym, le basilic, la lavande et la verveine sont réputés faire fuir les moustiques. Certes, elles sont odorantes, mais même sur un rebord de fenêtre, elles n'arrêteront jamais une femelle en quête de sang.

#### LES HUILES ESSENTIELLES

Hormis celle d'eucalyptus citronné testée (p. 26), bougies à la citronnelle, plaquettes et autres flacons d'huiles essentielles n'arrêtent pas les femelles moustiques, assoiffées de sang.

#### LES BRACELETS

Nos tests se suivent et se ressemblent : les bracelets n'impressionnent pas du tout les moustiques (lire p. 26).

#### LES RAQUETTES ÉLECTRIQUES

L'impulsion électrique du tamis de la raquette tue le moustique. Encore faut-il le stopper en plein vol, et ce avant de se faire piquer. Bien plus improbable que de renvoyer une balle de tennis !

#### LES PIÈGES À MOUSTIQUES

Notre test le confirme (lire p. 27), les pièges ne sont pas efficaces à 100 %

contre les moustiques. Seuls les modèles qui fonctionnent avec du CO<sub>2</sub> et un cocktail odorant simulant l'odeur humaine présentent un intérêt : ils réduisent la population de moustiques, sans toutefois éviter les piqûres.

#### LES NICHoirs À CHAUVEs-SOURIS

La chauve-souris peut dévorer jusqu'à 600 insectes volants par heure et elle chasse dès la tombée de la nuit. Or, le moustique tigre, lui, pique quand il fait encore jour. De plus, les moustiques n'aiment pas la lumière alors que la chauve-souris se poste à proximité pour chasser.



**La chauve-souris chasse la nuit, le moustique tigre pique le jour...**

#### LES PIÈGES À LEVURE

Le fait maison est tendance, y compris dans la lutte antimoustique. Une recette de piège circule sur Internet. Elle se compose de sucre roux, d'eau et de levure de boulanger. Les moustiques sont censés être attirés par le CO<sub>2</sub> que produit la fermentation du sucre.

Sauf que la quantité de dioxyde de carbone ainsi créée est ridiculement faible. Les moustiques ne tombent pas dans le piège. Le sucre attire en revanche les guêpes et de nombreux autres insectes qui s'y font piéger.

#### ÉTEINDRE LA LUMIÈRE

Le moustique n'est pas attiré par la lumière mais par notre respiration et notre odeur.

## ALCOOL

# Les jeunes, une cible qui a de l'avenir

Les adolescents sont les consommateurs de demain et les enfants, ceux d'après-demain. Alors, les producteurs de spiritueux, bières et vins mettent tout en œuvre pour les séduire.

— Par **ELSA CASALEGNO**

**D**es bouteilles de bière Cubanisto dans la main, des filles et des garçons sourient, au bord d'une piscine... Ce type de photos, accompagnées des hashtags #cubanisto ou #cubanistonights, ont fleuri sur les comptes Instagram d'influenceurs. Ces stars des réseaux sociaux, branchées et parfois médiatiques, peuvent afficher plus de 200 000 followers. Un cliché posté par l'une d'elles est vu des dizaines de milliers de fois. Et c'est bien ce qui intéresse le brasseur AB InBev, qui fabrique la Cubanisto. Sa boisson a tout pour plaire au jeune public des réseaux sociaux. C'est une bière «douce», aromatisée au rhum, «aux saveurs d'agrumes et de malt», dont l'étiquette à tête de mort s'éclaire à la lumière bleue. Mais ce n'est pas l'unique canal par lequel les alcooliers touchent leur cible, adolescents et jeunes adultes. Il y a aussi le parrainage de festivals et de soirées étudiantes, le packaging des bouteilles ou canettes évoquant l'imaginaire de l'enfance, les prix bas et les promotions. Tout cela en totale contradiction avec l'esprit de la loi Évin<sup>(1)</sup>. «*La stratégie des fabricants est de promouvoir la consommation d'alcool de manière indirecte, en l'introduisant très tôt dans l'univers des jeunes*», précise Bernard Basset, médecin et vice-président de l'Association nationale de prévention en alcoolologie et addictologie (ANPAA)<sup>(2)</sup>. Cela commence avec les fêtes d'anniversaire et le Champomy (une marque d'Orangina), ce jus de pomme pétillant pour enfant dont la bouteille ressemble à celle du champagne. «*Le message qui se cache derrière: "Quand vous serez adultes, vous boirez du champagne", décrypte Bernard Basset. C'est l'installation marketing d'une norme.*» Et cette dernière est bien établie, ceux qui ne consomment pas d'alcool en société passant pour des rabat-joie. D'autres initiatives sont portées par Vin et Société, l'association de lobbying de la filière viticole (lire QC n° 581). Il s'agit d'initier les enfants, dès l'âge de trois ans, aux métiers du vin grâce à des visites de domaines, des jeux de société, des kits pédagogiques, etc. «*Tous ces supports normalisent le monde de la vigne et du vin*», regrette le D<sup>r</sup> Bernard Basset.

### Promouvoir l'alcool indirectement, en l'introduisant très tôt dans leur univers

Puis, pour conquérir les adolescents, les alcooliers misent sur des boissons aromatisées sucrées. Dans les années 1990, la filière des spiritueux ouvre la voie en leur proposant des cocktails, baptisés «prémix» (de l'anglais «premixed» signifiant mélangé à l'avance), prêts à consommer, à base de vodka, rhum ou whisky, additionnés de sodas ou de jus de fruits. Une bonne recette pour inculquer aux jeunes le goût de l'alcool: du sucre qui cache son amertume, des sodas auxquels ils sont habitués depuis l'enfance, des canettes aux couleurs flashy... et un prix bas, adapté aux budgets serrés! Les ventes explosent. Face aux dégâts, le législateur réagit. En 1996, il instaure une taxe sur les prémix. Ces derniers devenant ainsi beaucoup plus chers, les volumes s'effondrent. Mais, en 2003, des fabricants mettent sur le marché de nouveaux produits mêlant bière et alcool fort, tels que la Smirnoff Ice ou la Eristoff Ice, qui échappent à cet impôt. Le succès est immédiat. Et là encore, leur lancement s'appuie sur des budgets de dizaines de millions d'euros, ciblant les jeunes notamment sur Internet. Face aux protestations des médecins mais également des brasseurs rudement concurrencés, la taxe est étendue à ces boissons en 2004, et leur consommation recule.

### Le vin toujours intouchable

Le vin continue d'échapper à cette fiscalité, et la filière viticole en profite. Au début des années 2010, elle expérimente des mélanges de vin, d'eau, de sucre, de sodas et d'arômes de fruits, pour obtenir des «vinipops» aux noms évocateurs, comme le «rouge sucette» ou le «rosé pamplemousse». Dès leur commercialisation, ils séduisent les jeunes. Les acteurs de la prévention réclament une nouvelle extension de la taxe prémix. En vain, jusqu'à présent. Certains sénateurs ont bien tenté de l'introduire dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale, en novembre 2018, mais ils n'ont pas été suivis par les députés. Le gouvernement avait déjà marqué son opposition, la ministre de la Santé expliquant que ce n'était «*pas simple*». Pourtant, Agnès Buzyn, médecin et >>>



ANPAA

## Le placement de produit

Cubanisto, la bière à la tête de mort d'AB InBev (n°1 mondial de la bière), a investi Instagram via des blogueurs ou des influenceurs. Des photos de jeunes publiées sur leurs comptes contre rémunération mettent en valeur des bouteilles fournies par la marque. Triplement répréhensible : mise en scène de jeunes, dont des mineurs, dans un contexte de séduction ou de fête, sans le bandeau sanitaire obligatoire « *L'abus d'alcool est dangereux pour la santé* ». Cette violation de la loi Évin a été attaquée en justice par l'ANPAA. L'audience a eu lieu le 22 mai, on attend le jugement.

## RÉSEAUX SOCIAUX

## Une marque alibi

Carlsberg (n° 2 mondial de la bière) est le sponsor historique de l'Euro de football. La loi Évin interdisant le parrainage d'événements sportifs, le brasseur ne peut l'afficher en France. Il a donc créé Probably, une « *marque alibi* » (pratique lancée par les producteurs de tabac) présente dans les stades hexagonaux et les fan-zones lors de l'Euro 2016. Or, celle-ci n'a rien à vendre. Elle se contente de reprendre les codes graphiques de Carlsberg et, sur Internet, elle renvoie au site du fabricant.



## SPORT



W. JACOBUCCI/EPP/SHUTTERSTOCK



## CONCERTS

## Publicité déguisée ?

La loi Évin interdit le sponsoring d'événements culturels. L'ANPAA estime que Kronenbourg l'a enfreinte en parrainant le festival Rock en Seine. Des bannières de sa marque alibi, Pression Live, dont le logo évoque celui de sa bière, étaient placées au pied de la scène principale. L'annonce, sur le site Web

de Rock en Seine, du partenariat avec la brasserie constituerait une publicité déguisée. Le tout sans aucun message sanitaire obligatoire. Mais le tribunal n'a pas suivi, estimant la publicité légale et la ressemblance entre les logos non probante. L'ANPAA a fait appel de cette décision.

ANPAA



### Toucher l'imaginaire

L'emballage est considéré comme un support marketing, donc soumis à la loi Évin, qui interdit d'associer l'alcool à des images sans lien avec le produit. Il devrait être exclu d'évoquer la fête, la sensualité ou la sexualité, mais aussi l'imaginaire enfantin. Or, de nombreuses marques passent outre. Des exemples ? Des sucettes et des pandas pour des vins aromatisés, une bouteille de jus de fruits pour de la sangria, des lapins pour la bière Levrette, un pirate pour le rhum Captain Morgan (ici, avec une étiquette offrant une réduction bien visible), un coffret en forme de bâton de rouge à lèvres du champagne Piper-Heidsieck...



A.LECONTE



### Point de vue

**CLAUDE ÉVIN**  
Ministre de la Santé  
de 1988 à 1990

### « Un détricotage permanent de la loi »

« Lors de la discussion de la loi, en 1990, j'ai été soutenu par le Premier ministre, Michel Rocard. Mais ça n'a pas été facile, face à l'opposition des ministres de l'Agriculture, du Budget et de la Culture, l'un défendant les alcooliers, l'autre [l'entreprise publique] Seita, et le troisième, le sponsoring d'événements culturels. Les débats ont été houleux, surtout avec les producteurs et les élus des régions viticoles. Et le secteur publicitaire est revenu à la charge plusieurs fois, à propos de la publicité sur panneau d'affichage. Elle était interdite dans le projet de loi initial, sauf dans les "zones de production", mais elle a été rétablie partout dès 1994. Le détricotage de la loi n'est pas récent, il est permanent, même si certains amendements étaient nécessaires pour clarifier des aspects, comme la publicité sur Internet qui n'existe pas

en 1991. Aujourd'hui, il y a un semblant de réglementation mais on a ouvert tellement de critères que tout devient possible ! Ainsi, le débat, en 2015, sur l'œnotourisme<sup>(1)</sup> masquait les intérêts financiers des médias. Il s'agissait de redonner la possibilité d'écrire des articles incitant à consommer. Les enjeux publicitaires étaient très importants. Lors de la publication de la loi en 1991, la presse magazine lui a reproché d'être liberticide. Pourtant, cette loi n'a jamais interdit de parler d'une région ou d'un patrimoine viticole... Elle encadrait la façon de les évoquer. On ne peut pas inciter à la consommation d'alcool et, dans le même temps, diffuser des messages de santé publique pour la limiter ! »

>>> ex-présidente de l'Institut national du cancer, connaît bien les méfaits de l'alcool et reste convaincue de la nécessité de durcir la politique sanitaire. Elle avait déclaré, sur France 2, en février 2018, qu'« *en termes de santé publique, le vin est un alcool comme les autres* ». Mais, recadrée par Emmanuel Macron, elle est devenue d'une grande discrétion... Le vin est décidément inattaquable en France ! Pourtant, l'enjeu est de taille pour la santé des jeunes. 54 % des 18-25 ans ont eu une « *alcoolisation ponctuelle importante* » (au moins 6 verres en une occasion) au cours des 12 derniers mois, et 19 % ont connu au moins 10 ivresses.

Plus affolant, un collégien sur quatre aurait déjà été en état d'ébriété. Face aux critiques, les alcooliers mettent en avant l'association Avec modération!, qu'ils ont créée en 1990. Elle se concentre sur les jeunes et leurs abus en soirée, dans un objectif de « *réduction des risques* [grâce à] une prévention ludique, non moralisatrice », explique Alexis Capitant, son ex-directeur. Mais Karine Gallopel-Morvan, spécialiste du marketing du tabac et de l'alcool à l'École des hautes études en santé publique, tacle : « *Avec modération ! est financé par les grands groupes alcooliers, ceux-là mêmes qui [...] contournent la loi Évin !* » Une loi dont personne ne contrôle l'application, à part l'ANPAA avec des moyens très limités. ♦

(1) *Votée en 1991, la loi Évin encadre entre autres la publicité pour le tabac et l'alcool dans les médias. Elle interdit le sponsoring de matchs, de concerts et d'événements culturels.*

(2) *Association loi 1901, reconnue d'utilité publique, assurant une prévention contre l'alcoolisme et les addictions dans le cadre de la politique de santé publique de l'État.*



Pour réaliser les tests de ce mois-ci, nous avons **acheté 128 produits, mobilisé 15 laboratoires et dépensé 375 630 €.**

## NOTRE EXPERTISE

### LES PRODUITS TESTÉS

Tous les produits que nous testons sont achetés anonymement dans le commerce, en plusieurs exemplaires selon les besoins du test. Nous les payons comme vous le feriez vous-même.

### NOS TESTS DE PRODUITS

Nous testons tous les produits à partir d'un protocole établi par les ingénieurs de notre service essais comparatifs dans des laboratoires indépendants et qualifiés, en partenariat avec nos homologues européens. Les produits sont testés selon leur aptitude à la fonction, leur ergonomie et leur sécurité.

### NOUS N'ACCEPTONS AUCUNE PUBLICITÉ

Les résultats de nos tests comparatifs et les informations que nous publions ne peuvent faire l'objet d'aucune exploitation commerciale ou publicitaire, à l'exception de « La Note Que Choisir », délivrée et contrôlée par le Bureau Veritas Certification.

## POUR VOUS AIDER À CHOISIR

### GRAND TEST DU MOIS

34

## CRÈMES SOLAIRES ENFANTS

### TOUS LES AUTRES TESTS

38

## CONGÉLATEURS ARMOIRES

39

## BARBECUES

42

## SIÈGES AUTO

44

## CLIMATISEURS MOBILES MONOBLOCS

47

## LISEUSES

Voir également les résultats de nos tests **huiles d'olive**, p. 17-19, et **produits antimoustiques**, p. 26-27.

QUE CHOISIR

Protocoles des tests et caractéristiques des produits sur [WWW.QUECHOISIR.ORG](http://WWW.QUECHOISIR.ORG)

ACCÈS LIBRE

### LE MIEUX NOTÉ

C'est le meilleur produit de la sélection, tous critères confondus, sauf le prix qui n'est pas pris en considération dans la note globale.

### BON CHOIX

Sans être le meilleur de la sélection, c'est un bon produit qui mérite votre attention.

### MEILLEUR RAPPORT QUALITÉ/PRIX

Le produit ne manque pas de qualités compte tenu de son prix. C'est le meilleur compromis.

### À ÉVITER

Les résultats de nos tests nous conduisent à déconseiller l'achat du produit.

# CRÈMES SOLAIRES ENFANTS



## Les bio boivent la tasse

Le nombre de cancers de la peau a explosé ces dernières années. L'exposition au soleil dès le plus jeune âge étant un facteur de risque, il est essentiel de protéger les enfants des rayons nocifs. Nous avons testé 20 crèmes solaires qui leur sont destinées.

— Par **FABIENNE MALEYSSON** avec **GAËLLE LANDRY**

**P**our se prémunir des brûlures, du vieillissement cutané et, surtout, du cancer de la peau, la protection solaire est nécessaire à tout âge. Mais dans l'enfance, elle prend une importance particulière. La quantité d'UV reçue et les coups de soleil subis pendant les premières années semblent, en effet, peser lourd dans le risque de mélanome (lire p. 37). Les bébés ne doivent donc pas être exposés au soleil. Lorsqu'ils grandissent, la crème solaire devient le complément indispensable à la protection vestimentaire. Faut-il s'orienter vers une référence « spécial enfants » ? Nous avons interrogé trois fabricants pour savoir ce qui différenciait ces produits du tout-venant. Chez Nivea (Beiersdorf), on n'a pas jugé utile de nous répondre. Chez L'Oréal, on met en avant plusieurs différences : le caractère hypoallergénique, l'absence de parfum, l'indice élevé, la

**L'absence  
d'allergènes est  
à présent la règle**

moindre concentration de filtres UV, la haute résistance à l'eau et au sable. Sans compter un renforcement des tests pour s'assurer de l'innocuité des crèmes. Même discours chez Pierre Fabre (Avène, A-Derma). De fait, la composition des protections testées est globalement satisfaisante et l'absence d'allergènes, désormais la règle : seules deux des références de notre sélection en contiennent. Quand on demande pourquoi la même prudence n'est pas de mise pour celles destinées aux adultes, L'Oréal invoque des problèmes de compatibilité avec les formes plébiscitées (huiles, eaux solaires). On peut aussi imaginer que des formulations non parfumées déplaisent à certains et que des raisons économiques empêchent de généraliser les précautions prises pour les enfants. Alors, s'il vaut mieux leur appliquer un produit qui leur est dédié, rien ne vous interdit de le leur emprunter. ♦


**Cien Sun Spray solaire enfant 50+**
**7 € | ★★ | 14,3/20**

Cette crème solaire, vendue par Lidl, est la moins chère de la sélection, à moins de 30 € le litre. Elle fait un sans-faute. La protection contre les UVB est largement supérieure à l'indice annoncé. Elle protège également bien contre les UVA et possède de bonnes qualités cosmétiques. Nous n'avons rien à redire sur sa composition. Les conseils pratiques et les précautions sont mentionnés, même s'il manque des indications sur la quantité de produit à appliquer.


**Vichy Idéal Soleil 50+ Spray douceur enfants**
**16 € | ★★ | 14,2/20**

Comme pour la Cien, une bonne marge de sécurité a été appliquée. La protection contre les UVB est assurée : pas de coups de soleil en vue ! Celle contre les UVA est également à la hauteur. Nous n'avons pas décelé de substances problématiques. Toutefois, le marketing est un peu trop présent avec les mentions « *sans parabènes, sans colorant, sans parfum, hypoallergénique, pour les peaux sensibles, efficace contre les intolérances solaires.* » C'est peu ou prou le cas de toutes les crèmes pour enfants dignes de ce nom.


**La Roche-Posay 50+ enfants Anthelios**
**16,50 € | ★★ | 14/20**

La marque appartient à L'Oréal mais le prix au litre est plus élevé que pour la Vichy, autre référence du groupe. Protection contre les UVA et UVB, composition et qualités cosmétiques sont satisfaisantes. L'avantage de ce produit est sa présentation sous forme de spray multiposition : il fonctionne même à l'horizontale ou la tête en bas. Comme la quasi-totalité des crèmes de notre sélection, il n'est pas parfumé. Cette caractéristique fréquente n'a pas attiré de remarques négatives lors du test d'usage.



A. LECOMTE

## 20 CRÈMES SOLAIRES ENFANTS (haute et très haute protection)

	PROTECTION UV	PROTECTION UVB	PROTECTION UVA	APPÉCIATION	TEST D'USAGE	COMPOSITION	Phénoxylethanol [Nano] étiqueté perturbateurs endocriniens	Allergènes	ÉTIQUETAGE	APPÉCIATION GLOBALE	NOTE SUR 20	PRIX	Conditionnement	Contenance	Prix au litre		
1	<b>CIEN (LIDL) SUN SPRAY SOLAIRE ENFANT 50+</b>	★★	★★	★★	★★	-	-	-	★★★	★★	<b>14,3</b> ★★	7	250	Pistolet	28		
2	<b>VICHY IDÉAL SOLEIL 50+ SPRAY DOUCEUR ENFANTS</b>	★★	★★	★★	★★	-	-	-	★★★	★★	<b>14,2</b> ★★	16	200	Spray	80		
3	<b>LA ROCHE-POSAY 50+ ENFANTS ANTHELIOS DERMO-PEDIATRICS</b>	★★	★★	★★	★★	-	-	-	★★★	★★	<b>14</b> ★★	<b>16,50</b>	125	Spray multiposition	132		
4	<b>AVÈNE SPRAY ENFANT 50+</b>	★★	★★	★★	★★	-	-	● <sup>(1)</sup>	★★★	★★★	<b>13,8</b> ★★	22	200	Spray	110		
5	<b>AMBRE SOLAIRE SENSITIVE EXPERT+ BRUME SÈCHE ANTI-SABLE 50+</b>	★★	★★	★★	★★★	-	●	-	★★★	★★★	<b>13,6</b> ★★	<b>15,30</b>	200	Aérosol	77		
6	<b>APTONIA (DECATHLON) 50+ KIDS SPRAY</b>	★★	★	★★	★★★	-	-	-	★★★	★★	<b>13,5</b> ★★	10	150	Spray	67		
7	<b>AMBRE SOLAIRE ENFANT SENSITIVE EXPERT+ 50+</b>	★★	★★	★★	★★	-	●	-	★★★	★★★	<b>13,2</b> ★★	<b>12,50</b>	200	Spray	63		
8	<b>VICHY IDÉAL SOLEIL 50+ BRUME ANTI-SABLE ENFANTS</b>	★★	★★	★★	★★★	-	●	-	★★★	★★	<b>13</b> ★★	<b>16,80</b>	200	Aérosol	84		
9	<b>AMBRE SOLAIRE ENFANT SENSITIVE EXPERT+ 50+</b>	★★	★★	★★	★★	-	●	-	★★★	★★	<b>13</b> ★★	<b>14,70</b>	300	Pistolet	49		
10	<b>MIXA SOLAIRE PEAU SENSIBLE 50+ BRUME</b>	★★	★★	★★	★★★	-	●	-	★★★	★★	<b>13</b> ★★	<b>12,50</b>	200	Aérosol	63		
11	<b>NIVEA SUN KIDS SENSITIVE PROTECT &amp; PLAY 50+</b>	★★	★	★★	★★	-	-	-	★★★	★★★	<b>12,9</b> ★★	15	300	Pistolet	50		
12	<b>EUCERIN 50+ SENSITIVE PROTECT KIDS SUN SPRAY</b>	★★	★★	★★	★★	-	●	-	★★★	★★	<b>12,3</b> ★★	13	200	Spray	65		
13	<b>MUSTELA BÉBÉ-ENFANT 50+ LAIT SOLAIRE TRÈS HAUTE PROTECTION</b>	★★	★	★	★★	-	-	-	★★★	★★	<b>11,3</b> ★	<b>19,90</b>	300	Pompe	66		
14	<b>NIVEA SUN KIDS SPRAY PROTECTEUR COLORÉ 50+</b>	★★	★	★★	★★★	-	●	-	■■	★★	<b>10,8</b> ★	<b>15,30</b>	200	Spray	77		
15	<b>DAYLONG KIDS SPF 50+ LAIT SOLAIRE LIPOSOMAL</b>	★★	★★	★★	★★	● <sup>(2)(3)</sup>	-	● <sup>(1)</sup>	★★★	★★	<b>8</b> ■	<b>16,90</b>	150	Pompe	113		
16	<b>ALPHANOVA SUN KIDS 50 BIO</b>	★★	■■	■	★	-	-	-	■	★★	<b>7,9</b> ■	<b>19,90</b>	125 <sup>(4)</sup>	Spray	159 <sup>(5)</sup>		
17	<b>URIAGE BARIÉSUN 50+ SPRAY ENFANTS</b>	★★	★★	★★	★★	● <sup>(2)(3)</sup>	●	-	★★★	★★	<b>7,7</b> ■	<b>18,50</b>	200	Spray	93		
18	<b>BIOREGENA SPRAY SOLAIRE SPÉCIAL ENFANTS HUILE PRÉCIEUSE D'ARGAN 50 BIO</b>	★★	■■	■	★★	-	-	-	★★★	★	<b>7,6</b> ■	<b>21,80</b>	90	Tube en spray	242		
19	<b>ECO COSMETICS 50+ BABY &amp; KIDS NEUTRAL SANS PARFUM BIO</b>	★★	■■	■	★	-	-	-	★★★	★★	<b>7,3</b> ■	<b>29</b>	50	Pompe	580		
20	<b>ACORELLE NATURE SUN 50 ENFANTS SPRAY SOLAIRE BIO</b>	★★	■■	■	★★	-	-	-	★★★	★★	<b>7,3</b> ■	<b>30</b>	150	Pistolet	200		

★★★ très bon ★★ bon ★ moyen

■ diocre ■■ mauvais ●: oui; -: non.

(1) Methylene bis-Benzotriazolyl Tetramethylbutylphenol [nano].

(2) Ethylhexyl methoxycinnamate.

(3) BHT. (4) En g. (5) Prix au kg.

**UVA**

Les UVA sont (comme les UVB) des rayons promoteurs du cancer mais eux ne provoquent pas de coups de soleil. Les 4 crèmes bio ne protègent pas assez contre eux.

**PERTURBATEURS ENDOCRINIENS**

Les ingrédients soupçonnés d'être des perturbateurs endocriniens devraient être bannis des produits pour les enfants, population à risque vis-à-vis de ces composés.

**PHÉNOXYÉTHANOL**

Ce conservateur ne devrait pas être utilisé chez les tout-petits. En effet, les autorités sanitaires françaises restent sceptiques sur son innocuité totale.

&gt;&gt;&gt;

## APPLICATION

### Ayez la main lourde !

**Beaucoup d'entre nous lésinent sur les quantités. La protection en est fortement diminuée.**

Si, d'ordinaire, nous incitons à la modération dans le domaine cosmétique, pour les produits solaires, c'est tout le contraire. Car la quantité appliquée influe considérablement sur la protection apportée. Pour calculer l'indice de protection d'une crème, les fabricants, et les laboratoires à qui nous confions nos analyses, se basent sur une norme qui prévoit l'application d'une quantité précise de produit :  $2 \text{ mg/cm}^2$  de peau. C'est un seuil en deçà duquel on ne peut pas descendre si on veut obtenir des résultats reproductibles. Pourtant, « dans la vraie vie », personne ou presque ne met cette dose. Selon les données disponibles, cela tourne plutôt autour de  $0,5 \text{ mg/cm}^2$ .

#### Expérience « maison »

Nous avons procédé à un test « maison » pour voir si ces données se confirmaient pour les plus jeunes, avec lesquels on est a priori plus vigilant. Une douzaine d'enfants de salariés



W. DEL'ORME

**Personne n'applique la dose de crème solaire qui correspond au calcul de l'indice de protection.**

de *Que Choisir* ont accepté de se faire tartiner de crème par leurs parents sans aucune contrepartie, telle que baignade ou jeux de plage ! Les résultats sont un peu meilleurs mais encore loin de la quantité théorique :  $1 \text{ mg/cm}^2$  en moyenne. Vu les différences entre les familles, nous avons calculé la médiane. Elle se situe à  $0,75 \text{ mg/cm}^2$ , un chiffre proche des données connues. Or, la diminution de la protection n'est pas proportionnelle à celle

de la dose. Si on n'applique que  $1 \text{ mg/cm}^2$  de peau d'une crème indice 50, au lieu de laisser passer 2 % des rayons UV<sup>(1)</sup>, elle en laisse passer 14 % ; à  $0,5 \text{ mg}$ , 33 %. Alors, mettez de la crème généreusement et renouvez régulièrement l'application, surtout après la baignade.

*(1) En calculant  $100/\text{indice de protection}$ , on aboutit au pourcentage de rayons UV non filtrés par la crème.*

## COMPOSITION

### Les nanoparticules veulent-elles notre peau ?

**Les produits solaires contiennent souvent des ingrédients sous leur forme nano. Ce n'est pas forcément une raison pour s'en détourner.**

Pour que leurs crèmes solaires agissent comme des barrières efficaces contre les rayons nocifs du soleil, les fabricants introduisent des filtres de synthèse et/ou des filtres minéraux. Ces derniers, essentiellement du dioxyde de titane (titanium dioxide sur les étiquettes) et de l'oxyde de zinc (zinc oxide), sont les seuls filtres autorisés en cosmétique bio. Problème, s'ils sont utilisés à une taille « normale », la crème est pâteuse, collante et laisse des traces blanches sur la peau. Les consommateurs ont, assurent les marques, tendance à s'en détourner. Il faut réduire les minéraux en une poudre

extrêmement fine, pour que cet inconvénient disparaîsse. Aussi les cahiers des charges bio acceptent-ils le dioxyde de titane et l'oxyde de zinc à taille nanométrique dans les produits solaires<sup>(1)</sup>. C'est une exception. En bio, les autres ingrédients ne peuvent pas être employés sous leur forme nano, en raison des soupçons sur l'impact pour la santé de ces particules infiniment petites (QC n° 566). Dans notre test, sept références affichent dans leur composition un filtre minéral : les quatre produits bio, ainsi que Mustela, Avène et Daylong. Mais seules les deux dernières indiquent qu'elles contiennent des nanoparticules. Cela ne signifie pas pour autant qu'il n'y en a pas dans les autres. Nos analyses, de même que les contrôles de la répression des fraudes, ont révélé des entorses

très fréquentes à l'obligation d'étiquetage des nanomatériaux. Cette présence annoncée ou probable, selon les crèmes, doit-elle conduire à s'en détourner ? Pas forcément. Certes, plusieurs études montrent que les ingrédients des produits cosmétiques peuvent franchir la barrière cutanée. Mais sur les éventuelles conséquences de la présence de filtres minéraux ou synthétiques dans le sang, la recherche reste muette. Elle est, en revanche, formelle sur l'intérêt des protections solaires. Mieux vaut donc les utiliser. Notre tableau (lire p. 35) vous permettra de choisir une crème efficace et sans ingrédients indésirables.

*(1) L'oxyde de zinc est cependant interdit dans les sprays par la réglementation. Cela concerne tous les produits, bio ou non.*

## CANCER DE LA PEAU

# Fréquent mais évitable

Le mélanome cutané est en constante augmentation depuis 40 ans. Sept cas sur dix sont dus à une exposition solaire prolongée. Pour s'en prémunir, rien ne vaut la prévention et le dépistage. Voici les conseils d'une dermatologue.

**S**i on demande à la cantonade quel type de cancer a le plus augmenté depuis 40 ans, il y a fort à parier que personne ne donnera la bonne réponse. À savoir, le cancer de la peau, plus précisément le mélanome. Le nombre de cas a triplé depuis 1980. Une explosion qui s'explique notamment par trois facteurs apparus dans la seconde moitié du xx<sup>e</sup> siècle : les corps se sont dénudés, les congés payés se sont allongés et la mode du bronzage a prospéré. Car 70 % des mélanomes sont dus à l'exposition solaire, selon le Centre international de recherche sur le cancer (Circ). Cette dernière est aussi impliquée dans l'apparition de carcinomes, ces cancers de la peau qui peuvent faire des dégâts localement mais dont la plupart restent bénins et ne métastasent pas.

### Les bons réflexes

La bonne nouvelle ? La prévention du mélanome et même son dépistage sont à notre portée. Côté prévention, « la meilleure protection contre le soleil est vestimentaire », insiste Claudine Blanchet-Bardon, dermatologue et fondatrice de la journée de dépistage des cancers de la peau. « Les vêtements doivent rester secs parce que, s'ils sont mouillés, les UV ne sont plus aussi bien filtrés », poursuit-elle. Les plus jeunes doivent être bien protégés, car l'exposition solaire et le nombre de coups de soleil pendant l'enfance et l'adolescence augmenteraient le risque. Rester à l'intérieur entre 12 heures et 16 heures, rechercher l'ombre<sup>(1)</sup> en évitant la réverbération de la mer et du sable, porter un T-shirt et un chapeau à large bord sont les premiers réflexes à adopter, avant l'application d'une dose suffisante (lire p. 36) d'une crème solaire efficace.

Quant au dépistage, on peut y procéder soi-même en s'examinant soigneusement

à intervalles réguliers (trois fois par an) et en demandant à un proche d'observer les parties difficilement visibles, telles que le dos. Tout le corps doit être inspecté, y compris les muqueuses et la peau sous les ongles. 70 % des mélanomes sont des lésions nouvellement apparues, seulement 30 % sont des grains de beauté qui dégénèrent. La consultation s'impose en cas de doute. Hélas, la campagne annuelle de dépistage gratuit, organisée par le Syndicat national des dermatologues et vénéradiologues, est désormais réservée aux personnes à risque (peaux très claires, nombreux grains de beauté,

exposition intense pendant l'enfance, antécédents familiaux, etc.). De plus, elle nécessite la prise de rendez-vous sur Internet, excluant ceux qui n'y ont pas accès. Quoi qu'il en soit, contrairement à d'autres dépistages, celui du mélanome n'a que des avantages. Traité à temps, ce cancer affiche un bon pronostic et le taux de survie à 10 ans est de 84 %, même si les formes métastasiques sont difficiles à soigner.

(1) Si le soleil est nécessaire à la synthèse de la vitamine D, une exposition de 10 minutes du visage et des avant-bras, deux à trois fois par semaine l'été, suffit.

### Trier le bon grain...



#### A COMME ASYMÉTRIE

Si on trace un axe imaginaire entre deux moitiés d'un grain de beauté bénin, elles se superposent. Sinon, il peut s'agir d'un mélanome.

#### B COMME BORDS

À surveiller s'ils sont mal délimités, qu'ils forment comme des encoches, que leur contour est un peu flou.

#### C COMME COULEUR

Habituellement, elle est homogène. Si la couleur varie d'un endroit à l'autre de la lésion, c'est un signal d'alerte.

#### D COMME DIAMÈTRE

On considère qu'un diamètre supérieur à 6 mm mérite attention. Cela correspond à la section d'un stylo type Bic.

#### E COMME ÉVOLUTION

Si la lésion s'agrandit, change de forme ou de couleur, mieux vaut consulter.

# CONGÉLATEURS ARMOIRES

Entre  
500 € et  
1250 €

Ces appareils sont concurrencés par les réfrigérateurs-congélateurs de grande capacité mais restent des best-sellers. Voici les meilleurs modèles testés cette année : cinq pose libre et un intégrable.

## Notre choix pour l'été

— Par **MORGAN BOURVEN** avec **AISSAM HADDAD**

### LIEBHERR GN 4615

1249 €

★★ | 15,9/20

Ce pose libre ne manque pas d'atouts ! Une capacité de 312 litres, sept tiroirs et plein d'options : Super-congélation, Frost Control (s'il y a une panne de courant, la température la plus élevée est indiquée), Smart Device Ready (adaptation aux offres d'électricité à coût variable)... En cas de coupure d'électricité, la température reste sous - 9 °C près de 27h 30, l'un des meilleurs résultats du test. Les alarmes sont parfaites, le paramétrage et le chargement, faciles. Enfin, consommation électrique et niveau sonore affichent un niveau bas.



### IKEA KYLANDE

899 €

★★ | 13,7/20

Un modèle de 229 litres qui a quelques spécificités, dont une fonction Rafraîchissement de bouteilles et la possibilité de se combiner parfaitement avec le réfrigérateur Kylande. L'autonomie, s'il y a coupure d'électricité, est plutôt basse, avec environ 17 heures pour passer de -17 °C à -9 °C. Sa température demeure stable et sa consommation d'électricité est dans la moyenne. En cas de congélation d'une grosse quantité d'aliments, mieux vaut utiliser l'option Super-congélation, car sa vitesse de congélation normale n'est pas des plus rapides. Garantie de cinq ans.



### BEKO FS130924S

508 €

★★ | 13,3/20

Selon Beko, ce pose libre en froid statique (dégivrage manuel) de 237 litres peut fonctionner jusqu'à - 15 °C. Parfait pour les garages non chauffés l'hiver. Ses performances de congélation sont excellentes et sa température reste stable, que le thermomètre affiche 32 °C ou 10 °C. En cas de dysfonctionnement, les aliments mettent 19 heures à passer de - 17 °C à - 9 °C. Ses points faibles ? Des tiroirs peu ergonomiques et un nettoyage malaisé. Enfin, une consommation d'électricité élevée et des finitions laissant à désirer.



★★★ très bon ★★ bon ★ moyen ■ médiocre ■■ mauvais.

Intégrable

### IKEA FRYSA

699 €

★★ | 14,2/20

La marque suédoise propose un intégrable de 210 litres en NoFrost (sans givre), qui peut être couplé avec le réfrigérateur Ikea Frostig. Congeler une grande quantité d'aliments ne lui fait pas peur : il lui a fallu seulement 16 heures, sans activer la fonction Super-congélation. La température interne reste stable, qu'il fasse 32 °C ou 10 °C. Les réglages se font aisément et la consommation d'électricité n'est pas très élevée (hormis à 32 °C). Chose rare dans un congélateur, l'éclairage est performant ! Le volume sonore annoncé est bas (38 dB). Garantie de cinq ans.



### WHIRLPOOL UW8F2DWHBIN

849 €

★★ | 13,3/20

Doté de la technologie NoFrost (sans givre), ce pose libre offre une capacité de 260 litres. Il détecte et corrige, selon le fabricant, les variations de température partout dans l'appareil. Les réglages préconisés par la notice sont fiables et aisés. La température de l'appareil reste stable, qu'il fasse 10 °C ou 32 °C à l'extérieur. La signalisation est bonne. En cas de panne de courant, les aliments mettront environ 20 heures à passer de - 17 °C à - 9 °C. Côté défauts, signalons une consommation électrique élevée à 32 °C et des poignées latérales de compartiment peu ergonomiques.



### BOSCH GSN36VW3P

899 €

★★ | 13,1/20

Un pose libre de 242 litres en NoFrost (sans givre) équipé de capteurs qui, selon le fabricant, maintiennent la température la plus économique possible. La congélation d'une grande quantité d'aliments prend près de 36 heures, c'est lent. Heureusement, l'appareil est doté d'une fonction Super freeze. S'il fait 32 °C à l'extérieur, la température à l'intérieur du congélateur reste stable. En revanche, à 32 °C, la consommation d'électricité grimpe. En cas de panne, les aliments mettent 21 heures à passer de - 17 °C à - 9 °C. C'est bien. De plus, le chargement est simple.



# BARBECUES

Ne vous enflammez pas pour n'importe quel barbecue ! Alors que les longues soirées d'été se profilent, nous en avons passé 14 sur le gril pour vous aider à choisir le meilleur modèle.



JOHNER/PLAINPICTURE

# Tout feu tout flamme

— Par **CYRIL BROSSET** avec **GABRIELLE THÉRY**

**E**n matière de barbecue, chacun sa religion. Alors que les garants de la tradition ne voient que par le charbon, d'autres se tournent vers des modèles à gaz ou des appareils électriques, et même vers des planchas ! En fait, tout dépend de ce que l'on recherche. Pour y voir clair, passons en revue les avantages et les inconvénients des différents types de barbecues, mais aussi des planchas.

## LES BARBECUES À CHARBON

Ces barbecues traditionnels ont toujours la cote, avec leur prix raisonnable et, surtout, le goût inimitable que donne la cuisson au feu de bois aux grillades. Ils demandent pourtant une certaine ténacité. Il faut allumer un feu, disposer du charbon de bois puis attendre qu'il se transforme en braises, avant de poser les aliments sur la grille. Mieux vaut ensuite garder un œil dessus, afin d'éviter que des flammes ne viennent tout carboniser. L'exercice est d'autant plus délicat que seuls certains modèles permettent d'adapter la puissance du feu, grâce à des systèmes d'aération ou au réglage de la hauteur de la grille. Enfin, ce sont les plus dangereux. À cause de la proximité de braises pouvant dépasser 500 °C et des risques d'apparition soudaine de flammes, ils sont à l'origine de plusieurs centaines de cas de brûlure chaque année.

## LES BARBECUES À GAZ

Ils font de plus en plus d'adeptes et on comprend pourquoi, tant ils sont simples à utiliser. L'allumage est rapide, la température idéale est atteinte en quelques minutes et leur thermostat permet de l'ajuster. En plus, la plupart sont équipés d'un

couvercle qui, une fois fermé, active la cuisson à cœur (mode four). En revanche, ils coûtent cher, certains dépassant allègrement 1 000 € ! Ils sont aussi plus encombrants et nécessitent de prévoir une bouteille de gaz de recharge, pour ne pas risquer de terminer la cuisson à la poêle.

## LES BARBECUES ÉLECTRIQUES

Ces appareils, vendus de 50 € à plus de 800 € (pour le modèle connecté de Weber), sont encore plus simples à l'usage que les barbecues à gaz. Il suffit de les brancher à une prise électrique. En l'absence de combustible, ils émettent moins de fumée, ce qui permet de s'en servir aussi bien en extérieur qu'en intérieur ou sur son balcon. Cerise sur le gâteau, ils sont faciles à nettoyer et à ranger. En revanche, à cause de leur faible surface de cuisson, mieux vaut les réserver aux petites tablées.

## LES PLANCHAS

Nous n'en avons pas testé cette fois-ci, mais elles aussi ont le vent en poupe. Comme les barbecues, elles peuvent être alimentées par deux principales sources de chaleur, l'électricité et le gaz. Grâce à leur puissance élevée, notamment pour celles qui fonctionnent au gaz (la surface de chauffe peut atteindre 300 °C), et à leur plaque de cuisson en Inox, en fonte ou en acier émaillé, les planchas sont parfaites pour saisir la viande mais aussi cuire des aliments plus fragiles tels que du poisson, des champignons, des œufs, etc. Attention, néanmoins, aux modèles trop bas de gamme, qui peuvent manquer de puissance. ♦

&gt;&gt;&gt;



**WEBER Original Kettle**

**260 €** | ★★ | 15/20

Souvent imité mais jamais égalé, le Weber Original Kettle reste une valeur sûre. Sa cuve et son couvercle en acier émaillé, ainsi que sa grille en acier chromé de 57 cm de diamètre, en font un partenaire sur le long terme. L'allumage est aisément fait, le système d'évacuation des cendres par les orifices de ventilation au fond de la cuve, malin. L'utilisation du couvercle accélère la cuisson et limite l'apparition de flammes. En plus, il est livré avec un rail à charbon qui permet de maintenir le combustible sur les côtés, pour une cuisson en mode indirect. Nous avons testé le format pour 8 à 12 personnes, mais il existe aussi en version 47 cm de diamètre, à 200 €.



**NAPOLEON Rogue 365**

**550 €** | ★★★ | 17,2/20

Ce n'est pas le plus rapide des barbecues, mais avec lui, il y a peu de risques de rater la cuisson de la viande. Il est par ailleurs riche en équipements : un thermomètre, deux tablettes rabattables (pratiques pour gagner de la place), une grille de maintien au chaud, des crochets pour les ustensiles, le blocage des roues et, enfin, le système Jetfire, qui permet de l'allumer d'une seule main, même lorsque le vent souffle fort. En plus, il est facile à nettoyer. Ses seuls points faibles : son montage un peu long et son poids de plus de 50 kg. Bref, un barbecue plutôt haut de gamme mais à un prix raisonnable.



**WEBER Q 1400**

**299 €** | ★★ | 15,6/20

Avec sa cuve et son couvercle en fonte d'aluminium, ainsi que sa grille en fonte d'acier émaillé, ce barbecue est fait pour durer. En plus, sa résistance de 2200 W assure une cuisson rapide et uniforme, et la fumée est limitée grâce à une bonne évacuation des graisses vers un bac situé sous l'appareil. On aurait toutefois apprécié que le thermostat soit plus accessible et que la résistance, non amovible, ne complique pas le nettoyage de la cuve. Prévu pour être posé sur une table ou sur le chariot à deux roues vendu séparément, le Q 1400 est parfait pour 4 à 6 personnes. Si vous êtes plus nombreux, mieux vaut opter pour le Q 2400.

## 14 BARBECUES

### BARBECUES À CHARBON

	FACILITÉ D'EMPLOI	NETTOYAGE	MONTAGE	ÉQUIPEMENTS	NOTICE	APPRECIATION GLOBALE	NOTE SUR 20	PRIX	Nombre de couverts	Sur pied/Chariot	Poids
							€				
1 <b>WEBER ORIGINAL KETTLE</b>	★★	★★	★★	★★	★	★★	15 ★★	260	●	8 à 12	● 12,5
2 <b>NATERIAL SENLIS</b>	★★	★★	★★	★	★	■	13,6 ★★	210	-	4 à 6	● 30,6
3 <b>CHAR-BROIL GAS2COAL 330 (MODE CHARBON)</b> <sup>(1)</sup>	★★	★★	★	★	★★★	★★	13,5 ★★	499	●	10	● 44
4 <b>BARBECOOK LOEWY 50</b>	★★	★	★	★★	■	★★	12,5 ★★	160	-	6	● 13,5

### BARBECUES À GAZ

1 <b>NAPOLEON ROGUE 365</b>	★★★	★★★	★★	★★	★★★	★★	17,2 ★★★	550	●	8	● 51
2 <b>CAMPINGAZ 3 SERIES CLASSIC LD PLUS</b>	★★	★★	★★	■	★★★	★★	15,2 ★★	409	●	10	● 52
3 <b>WEBER SPIRIT II E-210 GBS</b>	★★	★★	★★	■	★★★	★	14,8 ★★	599	●	8	● 52,5
4 <b>CHAR-BROIL GAS2COAL 330 (MODE GAZ)</b> <sup>(1)</sup>	★★★	★	★	★	★★★	★★	14,2 ★★	499	●	10	● 44
5 <b>BARBECOOK SIESTA 310</b>	★★	★★	★★	★★	★★	★	13,8 ★★	495	●	10	● 48

### BARBECUES ÉLECTRIQUES

1 <b>WEBER Q 1400</b>	★★★	★★	★	★★★	★	★★★	15,6 ★★	299	●	6	(2) 11
2 <b>WEBER PULSE 1000</b>	★★★	★★	★	★★★	★	★★★	15,5 ★★	499	●	6	(3) 13,6
3 <b>KRAMPOUZ MYTHIC GECIMI</b>	★★	★★	★★	★★★	■	★★★	14,8 ★★	200	-	4	- 9,3
4 <b>TEFAL AROMATI-Q PIEDS</b>	★★★	★	★	★★	★	★★	13,9 ★★	229	●	6	● 9,4
5 <b>TEFAL EASY GRILL BG904812</b>	★★	★★	★	★★★	■■	★★	13,3 ★★	70	-	4	● 3

★★★ très bon ★★ bon ★ moyen

■ médiocre ■■ mauvais ●: oui; -: non.

(1) Il s'agit d'un modèle convertible. (2) Il existe, en option, un chariot avec deux roues adapté à ce modèle.

(3) Un stand avec quatre pieds ou un chariot avec deux roues adaptés sont vendus séparément.

**PERFORMANCE CUISSON** Nous avons jugé non seulement la qualité mais surtout le temps de cuisson d'une côte de bœuf, de cuisses de poulet, de saucisses et de merguez. Miam!

**ÉQUIPEMENTS** Tablette, brûleurs latéraux, crochets, thermomètre... Tous les équipements pratiques ont été pris en compte.

## L'EMBARRAS DU CHOIX

# Des modèles originaux

En plus des barbecues classiques, nous en avons intégré trois autres, atypiques, dans notre sélection.

## L'alliance du gaz et du charbon

### Char-Broil Gas2Coal 330 499 €

| ★★ | 14,2/20 en mode gaz

| ★★ | 13,5/20 en mode charbon

Convertible, ce modèle hybride a été conçu pour ceux qui recherchent à la fois la simplicité d'utilisation des barbecues à gaz et la saveur que donne le feu de bois aux aliments. En effet, le Gas2Coal passe aisément d'un mode à l'autre, avec son plateau que l'on peut remplir de charbon et poser sur les brûleurs. Les flammes produites par le gaz allument le combustible puis les braises assurent la cuisson. C'est plutôt pratique, même si on regrette qu'il ne soit pas possible d'ajouter du charbon en cours de route (on peut toujours terminer la cuisson au gaz si nécessaire). Attention aussi au risque de flammes lorsque la graisse tombe sur les braises. Il convient bien aux grandes tablées avec ses trois brûleurs et sa grande surface de cuisson.

## Pour une cuisson plus saine

### Naterial Senlis 210 €

| ★★ | 13,6/20

Avec les barbecues à charbon, les flammes peuvent entrer en contact avec les aliments, ce qui génère des composés cancérogènes.

Pour limiter ce risque, la marque de distributeur de Leroy Merlin propose un modèle qui permet deux systèmes de cuisson, l'un classique, à l'horizontale, l'autre, à la verticale. Dans le second cas, la braise est amassée sur la partie arrière du barbecue, et la viande, enserrée dans une grille souple, placée à la verticale (trois positions disponibles). Si, *in fine*, la cuisson est plus saine, elle est aussi plus lente et moins homogène, les braises ayant tendance à se tasser au fur et à mesure qu'elles brûlent. Heureusement, il est possible d'en ajouter à tout moment.



**Char-Broil Gas2Coal 330**  
Un modèle convertible bien pratique, qui passe du gaz au charbon de bois.

**Tefal Optigrill +**  
Un grille-viande automatique simple à utiliser et pratique.

**Naterial Senlis**  
Ce barbecue à charbon offre deux modes de cuisson : vertical et horizontal.

**Pourquoi pas ?**

## Tout automatique

### Tefal Optigrill +

Nous ne l'avons pas intégré à notre tableau, dans la mesure où il ne s'agit pas à proprement parler d'un barbecue. L'Optigrill + de Tefal est plutôt un grille-viande, capable de saisir les deux côtés d'une pièce en même temps, permettant ainsi de gagner du temps. Il est hypersimple à utiliser : il suffit d'indiquer le type d'aliment (volaille, viande rouge, poisson, sandwich...) et la cuisson s'adapte automatiquement. Un voyant lumineux et des bips signalent chaque changement d'étape (de jaune, pour saignant, à rouge, pour bien cuit). En plus, il est livré monté, gère les aliments congelés, et ses plaques sont lavables au lave-vaisselle. Vendu au prix de 140 € dans sa version 2 à 4 personnes, il existe aussi en format XL pour 6 à 8 personnes.

## TEST EXPRESS BARBECUES À MOINS DE 20 €

### Miniprix, maxirisques

À l'approche de l'été, grandes surfaces, solderies et hard discounters se mettent eux aussi à commercialiser des barbecues. Généralement, des modèles à très bas prix, sans marque. Pour savoir ce qu'ils valaient, nous en avons testé cinq, distribués en avril par Action, Lidl, La Foir'Fouille, Gifi et

Electro Dépôt, et vendus entre 6,98 € et 19,89 €. Au bout du compte, pas de miracle. Ces barbecues offrent tous une petite surface de cuisson, sont mal équipés, et les matériaux utilisés ne permettent pas



d'espérer s'en servir au-delà d'un été. Mais, surtout, ils sont dangereux. Plusieurs d'entre eux se sont révélés bancals et ils sont si bas qu'ils mettent les braises à portée des enfants. Les grilles trop souples et les poignées souvent trop courtes augmentent les risques de brûlure. Pire encore, en cas de grosse flambée, les peintures recouvrant leurs parois peuvent s'enflammer (photo). À éviter à tout prix.

# SIÈGES AUTO

Avec des prix pouvant dépasser 500 €, l'achat d'un siège auto peut représenter un gros investissement. Mais ne vous laissez pas tenter par un modèle multi-âge pour réduire les frais: les deux testés sont mal notés.

— Par **YVES MARTIN** avec **LARS LY**



★★★ très bon ★★ bon ★ moyen  
■ médiocre

## 18 SIÈGES AUTO

### NACELLE

1 **BÉBÉ CONFORT** JADE + BASE 3WAYFIX

SÉCURITÉ	COMMODITÉ D'EMPLOI	CONFORT, ERGONOMIE	SUBSTANCES TOXIQUE	APPÉCIATION GLOBALE	NOTE SUR 20	PRIX
★★★	★★	★★	★★★	16,2	★★★	408

### GROUPES 0 ET 0+ et équivalents I-SIZE

1 <b>PEG-PÉREGO</b> PRIMO VIAGGIO I-SIZE + BASE I-SIZE	★★★	★★	★★	★★	15,9	★★	369
2 <b>BRITAX RÖMER</b> BABY-SAFE2 I-SIZE + BASE I-SIZE	★★★	★★	★★	★★★	15,4	★★	404
3 <b>JOIE</b> I-LEVEL	★★	★★★	★★	★★★	15,3	★★	259
4 <b>BÉBÉ CONFORT</b> PEBBLE PRO + BASE 3WAYFIX	★★	★★	★★	★★	15,1	★★	418
5 <b>CYBEX</b> CLOUD Z I-SIZE + BASE Z	★★	★★	★★	★★★	14,9	★★	480
6 <b>NANIA</b> BEONE SP	★★	★★	★★	★★	13,1	★★	49
7 <b>BÉBÉ CONFORT</b> CABRIOFIX + BASE FAMILYFIX	★	★★	★★	★★★	12,1	★★	358

### GROUPE 0+/1 et équivalents I-SIZE

1 <b>CYBEX</b> SIRONA Z I-SIZE + BASE Z	★★	★★	★★	★★★	13,9	★★	570
2 <b>CHICCO</b> AROUND U I-SIZE	★	★	★★	★★	10,2	★	500

### GROUPE 0+/1/2/3 et équivalents I-SIZE

1 <b>APRAMO</b> ALL STAGE	■	★	★	■	7,2	■	379
---------------------------	---	---	---	---	-----	---	-----

### GROUPE 1 et équivalents I-SIZE

1 <b>BRITAX RÖMER</b> DUALFIX M I-SIZE	★★	★★	★★	★★★	13,9	★★	499
2 <b>PEG-PÉREGO</b> VIAGGIO FF105 + BASE I-SIZE	★	★★	★★	★★	12,1	★★	334

### GROUPE 1/2 et équivalents I-SIZE

1 <b>BRITAX RÖMER</b> MAX-WAY PLUS	★★	■	★	★★	7,6	■	375
------------------------------------	----	---	---	----	-----	---	-----

### GROUPE 1/2/3 et équivalents I-SIZE

1 <b>BRITAX RÖMER</b> ADVANSAFIX IV R	★★	★★	★★	★★★	13,2	★★	359
2 <b>NANIA</b> I-MAX SP ISOFIX	★	★★	★★	★★	11,6	★	99

### GROUPE 2/3 et équivalents I-SIZE

1 <b>CYBEX</b> SOLUTION S-FIX	★★	★★	★★	★★★	15,3	★★	180
2 <b>SAFETY 1ST</b> ROAD FIX	★	★★★	★★	★★★	12,6	★★	75

**SÉCURITÉ.** On simule un choc frontal à 64 km/h, puis un choc latéral à 50 km/h. Un mannequin d'enfant enregistre les accélérations et les forces supportées.

**COMMODITÉ D'EMPLOI.** On sort le chrono ! Des néophytes fixent le siège et attachent l'enfant. Des experts évaluent aussi la facilité d'installation, la clarté des notices et les risques d'erreurs.

**SUBSTANCES TOXIQUE**. Nous recherchons une quarantaine de substances dangereuses: HAP, phthalates, retardateurs de flammes...

**GROUPES 0 ET 0+ ET ÉQUIVALENTS I-SIZE****Peg-Pérego Primo Viaggio i-Size avec base i-Size****369 €** | ★★ | **15,9/20**

Avec ou sans la base, le Primo Viaggio i-Size offre une des meilleures protections pour bébé. De plus, il est confortable et ergonomique. Son utilisation, elle, est particulièrement simple et intuitive. Doté d'un insert en trois parties et d'un appui-tête à cinq positions, il s'adapte à toutes les morphologies et à la croissance de l'enfant. Sa grande canopée le protégera efficacement en été. Notons l'emplacement judicieux des guides de ceinture de sécurité sur la hanse du siège, qui doit être rabattue pour l'usage sans la base. Un excellent moyen d'éviter de laisser cette poignée en position verticale. Seul petit bémol : son encombrement, à cause de la base, qui réduit sensiblement le champ de vision.

**Bébé sous surveillance****C'est nouveau !**

L'actualité inspire parfois l'industrie. Après plusieurs cas de bébés oubliés ou d'enfants détachés dans les voitures, des systèmes connectés sont apparus pour avertir les parents.

**B**ébé oublié dans la voiture, enfant qui n'était pas attaché dans son siège au moment d'un accident... l'actualité nous rappelle parfois qu'un instant d'inattention peut être fatal. Stress ou changement dans la routine quotidienne peuvent expliquer de tels faits. Des fabricants de sièges, comme Cybex ou Chicco – et prochainement Bébé Confort –, proposent des solutions pour y remédier. On trouve également des dispositifs adaptables à des sièges existants. Pour résumer, il s'agit de systèmes, connectés ou non au portable, qui alertent les parents en cas de souci (enfant resté seul dans la voiture, détaché, immobilisé trop longtemps...). Nous en avons pris certains en main.

**GROUPE 0+/1/2/3 ET ÉQUIVALENTS I-SIZE****Apramo All Stage****379 €** | ■■ | **7,2/20**

Ce siège, qui couvre toute la période de croissance de l'enfant, est décevant. S'il s'en sort correctement pour les tout-petits, cela se complique ensuite. En position dos à la route avec un mannequin de la taille d'un bambin de trois ans, nous avons relevé un déplacement important du siège vers l'avant lors du choc frontal. À la fin de ce crash, la sangle centrale du harnais s'est même détachée. Autre anomalie, en configuration groupe 2/3 : le mannequin a commencé à glisser sous la ceinture. De plus, en raison du nombre de configurations possibles, dues à sa polyvalence, l'installation du siège est source d'erreurs. Côté confort, l'All Stage offre de bons rembourrages et dispose d'inserts pour s'adapter aux petits enfants, mais il manque de longueur d'assise pour les plus grands.



R. WAGNER (2)

**Remmy Car Baby Alert****79 € (modèle solo)** ou **99 € (modèle double)***Sur remmy.it (en italien/anglais)*

► Un capteur de présence placé au fond du siège alerte si l'enfant en descend avant l'arrêt ou s'il reste dans le véhicule. Universel, le Car Baby Alert est facile à installer. Mais le capteur fonctionne à partir de 2 kg, ce qui peut poser problème pour les tout-petits. Autre bémol, il faut une prise de 12 V à proximité et le signal sonore manque de puissance.

**Bluebeep Car Seat Guardian****89 €***Sur blue-beep.com (en anglais)*

► Le Car Seat Guardian se place, facilement, sur la bretelle du harnais de maintien de l'enfant. Mais sa grande taille empêche de l'installer sur tous les sièges. Le capteur avertit si l'enfant reste seul dans le véhicule ou s'il est mal sanglé. Il relève aussi la température. Le système se connecte à un smartphone, via Bluetooth et une application.

**Cybex SensorSafe**

► Il n'est disponible que sur certains sièges Cybex (Cloud Z i-Size, Sirona Z i-Size, Aton M i-Size, Sirona Si i-Size, Sirona M2 i-Size, Vaya i-Size) et n'existe pas en accessoire. Fixé au harnais, il avertit, grâce à une appli, si l'enfant le déverrouille, s'il est seul, s'il reste assis trop longtemps et si la température est trop haute ou trop basse. Les alertes d'oubli dans la voiture ne sont envoyées que par mail, au risque de ne pas être lues.

**Chicco Bebècare**

► Intégré aux sièges Around U i-Size et Oasys i-Size, il n'existe pas en accessoire. Le Bebècare se compose d'un capteur intégré au fond du siège et d'une unité électronique qui déclenche une alarme puis envoie des SMS (payants au-delà de 15) si l'enfant est laissé seul ou reste dans son siège plus de deux heures. Les messages passant par les serveurs Chicco, une connexion à Internet est indispensable.

**QU'EST-CE QUE LA NORME I-SIZE ?**

La norme i-Size (R129) est la nouvelle réglementation européenne qui régit l'homologation des sièges auto et les classe selon la taille de l'enfant. Elle remplacera progressivement la réglementation R44, qui prend en compte le poids et non la taille.

CLASSEMENT R44	SIÈGES I-SIZE ÉQUIVALENTS
<b>Groupe 0</b> jusqu'à 10 kg (76 cm environ)	<b>de 40-45 cm à 70-78 cm</b>
<b>Groupe 0+</b> jusqu'à 13 kg (90 cm environ)	<b>de 40-45 cm à 83-87 cm</b>
<b>Groupe 1</b> de 9 à 18 kg (de 72 cm à 109 cm environ)	<b>de 61-76 cm à 105 cm</b>
<b>Groupe 2/3</b> de 15 à 36 kg (de 98 cm à 145 cm environ)	<b>de 95 cm à 150 cm</b>



DOC FABRICANT

## CLIMATISEURS MOBILES MONOBLOCS

Depuis 2015, la France a connu quatre étés marqués par des températures anormalement élevées et une sécheresse durable. Cette année encore, selon Météo France, juillet et août s'annoncent très chauds. Si tel est le cas, notre test de climatiseurs mobiles vous permettra de faire le bon choix.

# S'il fait vraiment trop chaud

— Par **MORGAN BOURVEN** avec **AISSAM HADDAD**

**A**vec la multiplication des étés suffocants, les climatiseurs s'invitent de plus en plus dans les foyers français. Mauvaise nouvelle : le réchauffement climatique continuera à faire grimper les températures et à multiplier les épisodes extrêmes. Dans ce contexte, l'acquisition de ce type d'appareil, très énergivore, peut sembler paradoxe. Selon un rapport publié en mai 2018 par l'Agence internationale de l'énergie, les émissions de dioxyde de carbone liées à la climatisation devraient même doubler d'ici à 2050. Mais, en cas de canicule, difficile pour les personnes fragiles, comme les seniors, de s'en passer. Heureusement, les fabricants font des efforts... pour se démarquer

**Privilégiez des modèles moins gourmands en énergie et avec des gaz réfrigérants plus respectueux de l'environnement**

de leurs concurrents, mais aussi sous la pression de la réglementation, avec des systèmes moins gourmands. Outre l'étiquette énergétique, qui les incite à diminuer la consommation électrique, un règlement européen (n° 842/2006/CE) leur impose de réduire leurs émissions de certains gaz à effet de serre fluorés (gaz réfrigérants). Le R410A, qui a un très fort impact environnemental, est progressivement remplacé par le R290, dont l'empreinte est moindre, et par le R32 sur lequel travaillent certaines marques.

Au moment de vous équiper, privilégiez des modèles utilisant ces gaz. Ce sera le meilleur choix en attendant d'autres innovations technologiques, telles que celle présentée, début mai, dans la revue scientifique *Nature Communications*, par des chercheurs de l'Institut de technologie de Karlsruhe (Allemagne). Ils proposent d'ajouter aux climatiseurs un module qui leur permettrait de capter le CO<sub>2</sub> présent dans l'air, pour le stocker. Une idée simple, mais qui relève pour l'instant de la science-fiction, les technologies n'étant pas mûres. ♦

Toujours  
une  
référence



**Beko**  
BA212H

**689 €** | ★★ | **12,4/20**

Ce modèle, d'une puissance de 3,5 kW (adapté à des pièces de 30 m<sup>2</sup> à 37 m<sup>2</sup>, selon le fabricant), délivre un refroidissement rapide et précis, dont la diffusion est bien répartie. L'appareil est facile à manipuler et à stocker, bien qu'il pèse 36 kg, et sa télécommande est pratique. Il consomme beaucoup, comme tous les climatiseurs, mais il est moins bruyant que la moyenne. Il peut aussi chauffer (avec une puissance de 2 950 W), ventiler et déshumidifier. Nous n'avons pas testé ces fonctionnalités.



**DeLonghi**  
Pinguino PAC EX100 Silent

**799 €** | ★★ | **12,4/20**

Testé en 2018 (QC n° 571), cet appareil, désormais surtout disponible en ligne, reste une référence. Très bon point : son coût d'utilisation est un des plus bas de notre sélection. Certes, ce climatiseur n'est pas le plus rapide mais ses résultats sont corrects, et il refroidit de manière homogène. Malgré son nom, il est bruyant : 63,3 dB en fonctionnement normal. Il dispose des fonctions déshumidification, ventilation et minuterie, ainsi que de trois vitesses de ventilation. Son prix, fluctuant, reste élevé.



**Equation**  
A015-09C

**299 €** | ★ | **11,9/20**

Réversible chaud/froid, ce climatiseur est conçu pour des surfaces maximales de 20 m<sup>2</sup> et peut être installé à l'extérieur de la pièce à refroidir (lire l'encadré « In & Out » p. 46). Un bon moyen de compenser le fait que sa sortie d'air soit très chaude. Ses performances sont bonnes. Il refroidit rapidement, précisément et de façon homogène. Son bruit, élevé, est dans la moyenne des autres appareils. Le nettoyage des filtres est simple. Attention, avec ses 33 kg, il est peu pratique à déplacer.

## 12 CLIMATISEURS

### PIÈCES > 25 M<sup>2</sup>

	PERFORMANCES	Froid dans la pièce	Rapidité de refroidissement	12 HEURES X 14 JOURS	CONSOMMATION ÉLECTRIQUE	CONSUMMATION	de commandeurs	Nettoyage des filtres	Déplacement et stockage	Tableau	APPÉCIATION	NOTICE	APPÉCIATION GLOBALE	NOTE SUR 20	PRIX	LONGUEUR DUTUYAU	FLUX D'AIR (Vertical/Horizontal)	CLASSE ÉNERG.	de refroidissement	Surface déclarée	Poids		
																€	min.	cm	cm	Surface déclarée max.	m <sup>2</sup>	kg	
1	<b>BEKO</b> BA212H	★★★	★★	■	33	■■	★	★★★	★	★★	★★★	★★	<b>12,4</b>	<b>★★</b>	689	33	161	V	-	A	A	37	36
2	<b>DELONGHI</b> PINGUINO PAC EX120 SILENT	★	★★★	■	23	■	★★	★	★	★★	★★★	★★	<b>11,6</b>	<b>★</b>	899	40	134	V	-	A	A	>35	32
3	<b>QLIMA</b> PH534	★★	★★★	■	32	■■	★	★★	■	★	★★★	★★★	<b>11,5</b>	<b>★</b>	449	37	154	V	H	A	A	42	32
4	<b>ESSENTIEL</b> ECMR121S*	★★	★★	■	35	■■	★	★	★	★	★★★	★★★	<b>11,5</b>	<b>★</b>	599	34	109	-	V	C	A	30	32
5	<b>SUNTEC</b> TRANSFORM 12000 ECO R290	★	★★	■■	29	■	★	★	★★	★	★★	★★	<b>9,3</b>	<b>★</b>	810	24	156	-	V	A	A	60	34
6	<b>TAURUS</b> ALPATEC AC 293 KT	★	★	■■	24	■	★★	★	★	★	★★	★★	<b>9,3</b>	<b>★</b>	599	27	152	V	-	A	A+	29	28

### PIÈCES < 25 M<sup>2</sup>

	BRUIT	CONSUMMATION	APPÉCIATION	NOTICE	APPÉCIATION GLOBALE	NOTE SUR 20	PRIX	LONGUEUR DUTUYAU	FLUX D'AIR (Vertical/Horizontal)	CLASSE ÉNERG.	de refroidissement	Surface déclarée	Poids									
1	<b>DELONGHI</b> PINGUINO PAC EX100 SILENT*	★	★★★	■	19	★	★★	★★	★	★★★	★★★	<b>12,4</b>	<b>★★</b>	799	31	120	V	V	A++	A++	25	31
2	<b>EQUATION</b> A015-09C	★★	★★★	■	25	■	★	★	★★	★★	★★	<b>11,9</b>	<b>★</b>	299	32	155	-	V	A	A	20	33
3	<b>THOMSON</b> THCL123NER	★	★★	■	35	■■	★	★	■	★	★★★	<b>9,9</b>	<b>★</b>	499	30	116	-	HV	B	A	25	32
4	<b>DELONGHI</b> PINGUINO PAC CN91	★	★	■■	26	■	★★	★★	★	★★	★★★	<b>9,5</b>	<b>★</b>	599	39	130	-	-	A	A	25	28
5	<b>PROLINE</b> PAC8290	★	★	■■	23	■	★★	★★★	■	★	★★★	<b>8,8</b>	<b>★</b>	299	33	153	-	HV	A	A	8	26
6	<b>TAURUS</b> ALPATEC AC 201	■	★	■■	20	★	★★★	★	★	★	★★	<b>8,6</b>	<b>★</b>	451	24	150	-	HV	A	A	20	19

\* Modèle testé en 2018.

★★★ très bon ★★ bon

★ moyen ■ médiocre

■■ mauvais - non présent

H horizontal V vertical.

#### BRUIT

Il est mesuré avec le programme le plus silencieux, puis celui conseillé pour un usage quotidien et, enfin, à pleine puissance. Soyez prévenus : un climatiseur mobile silencieux, ça n'existe pas.

#### DÉPLACEMENT ET STOCKAGE

La facilité de manipulation du modèle (qualité des roues, présence de poignées, poids...) est évaluée. Les appareils testés pèsent entre 19 kg et 36 kg : faites-vous aider si besoin pour éviter l'accident.

#### PRIX

Les prix des climatiseurs sont donnés à titre indicatif. Ils varient selon les enseignes, la saison et la météo.



## VOS QUESTIONS, NOS RÉPONSES

### # Quels sont les différents types de climatiseurs ?

En plus des appareils mobiles monoblocs, il existe des climatiseurs split composés de deux blocs : un condenseur extérieur, qui permet d'évacuer l'air chaud, et une unité intérieure, délivrant l'air frais. Ces modèles peuvent être mobiles ou fixes. Les seconds sont les plus efficaces mais aussi les plus chers, et exigent de gros travaux.

### # Les split mobiles sont-ils meilleurs que les monoblocs ?

*Que Choisir* n'a pas encore testé les split mobiles, mais les essais réalisés par nos partenaires européens montrent que leurs performances sont meilleures que celles des monoblocs. En contrepartie, ils sont plus onéreux et contraignants, car il est nécessaire de disposer d'un endroit où poser le bloc extérieur, comme un balcon.



ALPA PROD/SHUTTERSTOCK

**Pour être efficace, un monobloc doit être utilisé dans un endroit fermé. Sa puissance n'est pas suffisante pour refroidir plusieurs pièces.**

### # Comment choisir la puissance ?

Un climatiseur sous-dimensionné fonctionnera en surrégime et consommera davantage avec une efficacité moyenne. Pour obtenir la puissance nécessaire, comptez 100 W par m<sup>2</sup> ou 45 W par m<sup>3</sup>. Pour une pièce de 20 m<sup>2</sup> avec 2,50 m sous plafond, la puissance frigorifique

recommandée est donc située à environ 2 000 W ou 2 250 W (20 × 100 ou 20 × 2,5 × 45).

### # Un climatiseur peut-il rafraîchir plusieurs pièces ?

Les monoblocs doivent être utilisés dans un endroit fermé pour être efficaces. Il est tentant d'ouvrir la porte afin de rafraîchir d'autres pièces, mais la puissance de l'appareil risque d'être insuffisante...

et la facture électrique, d'exploser ! Si vous souhaitez refroidir un logement entier, un multisplit est conseillé. Un seul condenseur extérieur est relié à plusieurs unités installées dans les différentes pièces.

### # Que valent les petits climatiseurs cubes ?

Ces appareils, vendus une cinquantaine d'euros, s'arrachent en magasins ! Ils promettent des performances équivalentes aux climatiseurs mobiles. Mais ne vous faites pas avoir : ces ventilateurs/humidificateurs sont très peu efficaces, en plus d'être de piètre qualité. Celui acheté l'été dernier par *Que Choisir* avait commencé à fuir abondamment dès sa mise en route. Une recherche en ligne montre que ce problème est très fréquent. Pour le même prix, privilégiez un simple ventilateur.

## IN & OUT

### Ces climatiseurs qui se placent aussi à l'extérieur

Placer son climatiseur mobile dehors pour ne pas en subir le bruit ? C'est désormais possible. Certains modèles, dont les Equation et Suntec de notre sélection, permettent en quelques manipulations de positionner le tube d'extraction d'air chaud à la place de la grille de sortie d'air frais, puis de le raccorder à la pièce pour souffler l'air refroidi. Nous avons testé le Suntec Transform dans sa configuration extérieure. La pièce a été refroidie deux fois plus rapidement. Ses performances sont bien

meilleures que lorsqu'il est installé à l'intérieur, son fonctionnement dégageant de la chaleur alors même qu'il refroidit la pièce. Dehors, cette chaleur produite par le climatiseur n'a aucun impact sur la pièce ; le compresseur fonctionne moins et la consommation d'électricité est réduite. Le niveau sonore est aussi naturellement moins assommant. Pour plus de confort, un kit vendu séparément propose, à l'aide d'une télécommande, de piloter l'appareil de



DOC FABRICANT

**Il faut positionner le tube d'extraction d'air chaud à la place de la grille de sortie d'air frais, puis le raccorder à la pièce à refroidir.**

l'intérieur. Ce type d'appareil a quand même quelques contraintes. Si son emplacement est mal choisi (par exemple, en plein soleil), il peut s'éteindre ou se mettre en position sécurité dès que la température est trop élevée. Dans ce cas, il faudra le rentrer dans son logement,

le temps qu'il refroidisse. Et à l'instar des split mobiles, ces modèles nécessitent d'avoir une place dédiée (balcon, terrasse), et leur niveau sonore risque de gêner les voisins. Gageons que les produits de ce genre se développeront dans les années à venir.

# LISEUSES

Une liseuse est idéale pour enchaîner vos lectures de vacances sans alourdir votre valise. Amazon et Kobo dominent le marché.

## Nos 6 modèles préférés

— Par **CAMILLE GRUHIER** avec **VINCENT ERPELDING**



### Amazon Kindle Oasis 2017

**250 €** | ★★ | **15,4/20**

Son grand écran de 7" (18,2 cm) est réactif et offre une excellente lisibilité, en pleine lumière comme dans le noir, grâce au rétroéclairage. Les pages se tournent avec deux boutons très pratiques. Le bord de la liseuse est plus épais à droite pour améliorer la prise en main (si vous êtes gaucher, l'écran pivote à 180°). Enfin, elle est disponible en versions avec ou sans connexion 3G, et 8 ou 32 Go de stockage.



### Kobo Aura H2O Édition 2

**180 €** | ★★ | **15,1/20**

Avec un écran de 6,7" (17,3 cm), elle offre une lisibilité remarquable. Sa luminosité est suffisante en plein soleil. Mais, dans le noir, la lampe manque un peu d'homogénéité. La fonction « Confort Light Pro », pour baisser la lumière bleue selon l'heure, est efficace. Il n'y a qu'un seul bouton (marche-arrêt). On touche donc l'écran tactile pour tourner les pages. Elle dispose de 8 Go de stockage (pas de lecteur de carte mémoire).



**Bon à savoir!**



### Amazon Kindle Paperwhite 2018

**140 €** | ★★ | **15,1/20**

Elle est compatible avec des fichiers azw (le format d'Amazon), pdf, txt et Mobipocket (comme toutes les Kindle). Très lisible, son écran de 6" est réactif et dispose d'un éclairage intégré. L'autonomie est bonne : 18 jours si l'éclairage n'est pas utilisé à pleine puissance. Plusieurs versions sont disponibles : avec ou sans connexion 4G, et 8 ou 32 Go de stockage.

CHICODODIFC / SHUTTERSTOCK

**# Librairie permanente** Grâce à sa connexion à Internet, une liseuse permet d'acheter des livres à tout moment dans la librairie associée. Depuis une Kindle, vous serez dirigé vers Amazon, depuis une Kobo, vers la librairie Rakuten Kobo.

**# Format** Les Amazon ne lisent que les ebooks au format azw. Les Kobo lisent théoriquement tous ceux au format ePub DRM (proposé par plusieurs librairies). Mais, en pratique, il n'en est rien. Vous devrez vous fournir chez Kobo.

**# Éclairage** La majorité des liseuses offre désormais un éclairage intégré à l'écran, utile pour lire en toutes circonstances.

**# Étanchéité et autonomie** Certaines liseuses sont étanches, un point à considérer. Elles affichent plusieurs jours, voire plusieurs semaines d'autonomie.

**# Pocketbook** Nous avons testé d'autres modèles récents, comme la PocketBook Touch Lux 4 (130 €, 13,9/20, ★★). Son manque de luminosité déçoit. Et elle ne donne accès à aucune librairie.



### Kobo Forma

**280 €** | ★★ | **14,8/20**

L' excellente qualité de l'écran de 8" (20,3 cm) et une résolution de 1920 × 1440 pixels justifient en partie son prix élevé. Le confort de lecture est optimal, sauf quand la lampe est allumée, à cause de bandes verticales à la droite de l'écran. La poignée latérale améliore la prise en main (l'écran pivote si l'on est gaucher). Elle offre 8 Go de stockage et 46 jours d'autonomie (3 avec lumière à pleine puissance).



### Kobo Clara HD

**130 €** | ★★ | **14,6/20**

Ce modèle d'entrée de gamme offre un écran tactile de 6" (15,2 cm) avec lampe intégrée et 8 Go de stockage (l'équivalent de 6 000 ebooks !). Elle n'est pas étanche. Le confort de lecture est bon, que l'environnement soit lumineux ou sombre. Avec 33 jours de lecture environ, l'autonomie de la batterie est excellente. Un bémol toutefois, l'éclairage intégré manque d'homogénéité.



### Amazon Kindle 2019

**80 €** | ★★ | **13,9/20**

Une liseuse simple mais efficace ! Son écran tactile de 6" (15,2 cm) affiche une résolution correcte de 800 × 600 pixels. Il est précis et réactif. Sur cette nouvelle version, une lampe intégrée permet de lire confortablement dans le noir. Attention, les liseuses d'Amazon ne sont compatibles qu'avec les ebooks achetés sur son site (format azw). Autonomie : 14 jours (avec un niveau d'éclairage moyen).

★★★ très bon ★★ bon ★ moyen  
■■■■■ médiocre ■■■■■ mauvais



## ACHAT AUTOMOBILE

# Des aides pour alléger la facture

Au moment d'acheter une voiture, renseignez-vous bien sur les aides auxquelles vous avez droit. Elles peuvent être allouées par l'État ou le constructeur, voire le département et la région.

— Par **YVES MARTIN**

Entre le bonus écologique, la prime à la conversion, les subventions régionales et même les offres commerciales des constructeurs, l'automobiliste a parfois du mal à savoir ce à quoi il a droit. Et, surtout, l'obtention d'une aide peut se transformer en véritable parcours du combattant, comme ce fut le cas, jusqu'au début de 2019, avec la prime à la conversion (voir fiche p. 50). Selon le ministère de la Transition écologique et solidaire, 14 % des dossiers montés par des particuliers n'ont pas abouti. En cause, principalement des demandes mal complétées. Heureusement, depuis, les formalités ont été simplifiées, afin de limiter les bugs. Le Conseil national des professions de l'automobile (CNPA) recommande toutefois aux futurs

acquéreurs de passer par leur concessionnaire. En effet, le taux d'obtention de la prime gouvernementale atteint alors 97 %. La raison ? Les vendeurs maîtrisent les modalités des aides, qu'elles émanent de leur marque ou de l'État. En revanche, ils peuvent être moins bien informés des subventions accordées à l'échelle départementale ou régionale. D'autant que ces dernières sont parfois éphémères. De même, les caisses d'allocations familiales (CAF) octroyent, sous certaines conditions, des prêts à taux préférentiel (voire à taux 0) pour l'achat d'une voiture. Avant de signer le bon de commande, il est donc judicieux de vous renseigner pour savoir quelles aides financières peuvent vous être allouées. Vous trouverez tous les détails dans nos fiches. ♦



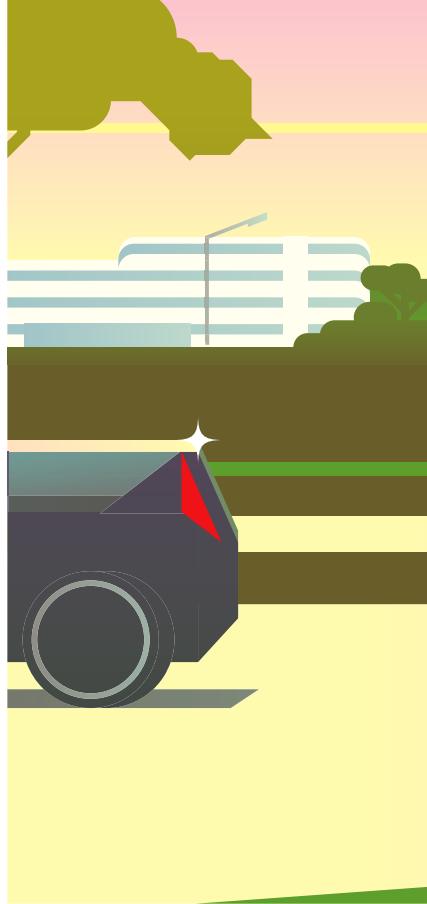
### LES OFFRES DES CONSTRUCTEURS

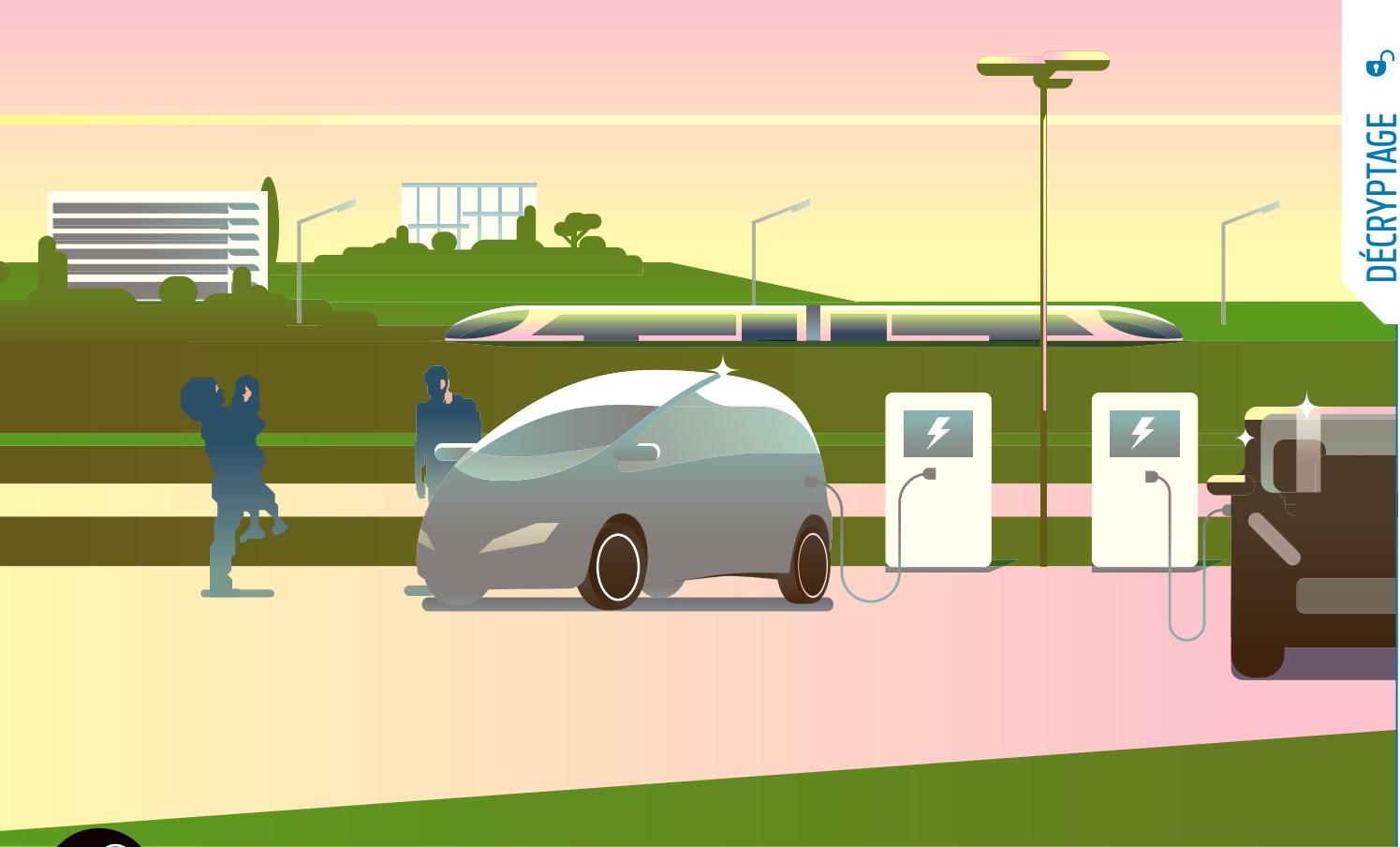
#### LA COURSE AUX PROMOTIONS

Les promotions des constructeurs automobiles peuvent se révéler très intéressantes. Par exemple, Fiat accordait, jusqu'au 30 mai dernier, une remise alléchante de 7 600 € pour l'achat d'une Alfa Romeo 4C coupé Edizione speciale. Une voiture certes assez chère ! De son côté, Ford annonçait 1160 € de ristourne sur son crossover compact Ka+ Active 1.2 85 ch S & S, soit environ 8,4 % du prix habituel. En cas de reprise d'un véhicule, Citroën propose, pour l'acquisition

d'une citadine C1, une prime de 600 € (sans condition d'ancienneté), gonflée d'une « Prime Eco Inspired » supplémentaire de 1 250 €. Elle vient s'ajouter à l'estimation du véhicule repris, si celui-ci a été immatriculé avant le 1<sup>er</sup> janvier 2007. La somme totale peut par conséquent atteindre 1 850 €. Cette surprime Citroën est cumulable avec la prime à la conversion allouée par l'État. Quant à Renault, il fait grimper le montant de la reprise d'un ancien véhicule de 3 500 € à 5 500 €,

selon le modèle désiré. Quel que soit le fabricant, ces offres sont limitées dans le temps et, généralement, liées à l'achat d'un véhicule en stock, ce qui pourrait vous obliger à faire l'impasse sur certains de vos critères de choix. Avant de vous rendre chez un concessionnaire, il est donc judicieux de faire le tour des sites Internet des différents constructeurs automobiles, afin de dénicher l'offre du moment qui vous correspond le mieux.





## LE BONUS ÉCOLOGIQUE

### JUSQU'À 6 000 € POUR ROULER VERT

**M**is en place il y a plus de 10 ans, le bonus écologique est aujourd'hui quasiment réservé à l'achat d'une voiture électrique. Sans condition de ressources, cette aide financière est en effet octroyée pour l'acquisition, la location avec option d'achat (LOA) ou la location pour une durée d'au moins deux ans d'un véhicule neuf dont le taux d'émission de CO<sub>2</sub> est inférieur ou égal à 20 g/km. Une obligation : le véhicule ne pourra être cédé dans les 6 mois suivant son immatriculation, ni avant d'avoir parcouru au moins 6 000 km (12 mois et 2 000 km pour les deux-roues, tricycles et quadricycles). Le montant de l'écobonus varie selon le type de véhicule.

#### # Son montant

**6 000 €** maximum, pour l'achat d'une voiture particulière (catégorie M1) ou d'un utilitaire léger (catégorie N1), dont le poids total autorisé en charge (PTAC) est inférieur ou égal à 3,5 tonnes. Et ce dans la limite de 27 % du prix d'achat TTC, augmenté si nécessaire du prix de la location des batteries.

**4 000 €** maximum, pour l'achat d'un véhicule des catégories M2 (autrement dit un VASP, pour véhicule automoteur spécialement aménagé pour le transport de personnes :

ambulances, camping-cars...) et N2 (transport de marchandises) bénéficiant d'une dérogation de poids pour un PTAC inférieur ou égal à 3,5 tonnes. Plafond : 27 % du prix d'achat TTC.

**250 €**, par kWh entier de capacité énergétique de la batterie embarquée pour l'achat d'un deux-roues (tricycle ou quadricycle) neuf, à moteur électrique, n'utilisant pas de batterie au plomb, d'une puissance nette d'au moins 2 kW (règlement UE 168/2013) ou 3 kW (directive 2002/24/CE). Limite : 900 € ou 27 % du coût d'acquisition TTC, augmenté du coût de la batterie si elle est louée.

**100 €**, pour un deux-roues (tricycle ou quadricycle) neuf, à moteur électrique d'une puissance inférieure aux limites indiquées ci-dessus, sans dépasser 20 % du prix d'achat.

#### # Comment en bénéficier ?

C'est assez simple car le concessionnaire se charge souvent d'encaisser le bonus écologique à votre place. Il déduit directement le montant de la prime du prix TTC du véhicule, puisqu'il avance le bonus grâce à une convention établie avec l'Agence de services et de paiement (ASP). Cette somme

doit être identifiée et visible sur la facture (il existe une ligne dédiée). Il n'y a donc rien à remplir. Si cette option n'est pas retenue, ce sera à vous de faire une demande en ligne sur le site de l'ASP (asp-public.fr).

#### Bon à savoir

#### Valable pour les vélos

L'écobonus peut aussi être alloué pour l'achat d'un vélo à assistance électrique (voir notre test publié dans QC n° 581) d'une puissance nominale continue maximale de 0,25 kW, avec coupure de l'alimentation à partir de 25 km/h. Sont concernées toutes les personnes physiques majeures, non imposables, ayant déjà reçu une aide d'une collectivité locale (condition obligatoire). Le bonus écologique ne peut toutefois être supérieur à l'aide locale et leur cumul ne dépassera pas 200 € ou 20 % du prix d'achat TTC. De plus, le vélo ne doit pas être vendu dans l'année suivant son acquisition.

&gt;&gt;&gt;



## PRIME À LA CONVERSION

## COUP D'ACCÉLÉRATEUR

Instaurée en 2018, la prime à la conversion a été victime de son succès. Alors que l'État escomptait en verser 100 000, il a dû répondre à presque 300 000 demandes, ce qui a engendré de gros retards de paiement jusqu'au début de 2019. La prime est néanmoins maintenue et revue à la hausse. Il est désormais possible d'obtenir, selon ses revenus, jusqu'à 4 000 € pour l'achat ou la location (deux ans au minimum) d'un véhicule thermique neuf ou d'occasion. La subvention s'élève à 5 000 € pour l'acquisition d'un véhicule électrique ou hybride rechargeable. La condition : mettre au rebut l'ancien modèle (voiture, utilitaire d'un PTAC inférieur ou égal à 3,5 tonnes, VASP) dans un centre VHU (véhicules hors d'usage) agréé.

## # Son montant

**2500 €**, sans condition de revenus, pour l'achat d'un véhicule électrique neuf ou d'un véhicule hybride rechargeable neuf, avec contrainte d'autonomie<sup>(1)</sup>.

**2500 €** (oyer non imposable) ou 1000 € (oyer imposable) pour l'achat d'un véhicule

électrique d'occasion ou d'un véhicule hybride rechargeable d'occasion, avec contrainte d'autonomie.

**2000 €** (oyer non imposable) ou 1000 € (oyer imposable) pour l'achat d'un véhicule thermique (essence, diesel ou GPL) Crit'Air 1 ou hybride rechargeable sans contrainte d'autonomie, neuf ou d'occasion, dont le taux de CO<sub>2</sub> est inférieur ou égal à 122 g/km.

**2000 €** pour un foyer non imposable pour l'achat d'un véhicule thermique (essence, diesel ou GPL) Crit'Air 2, neuf ou d'occasion, dont le taux de CO<sub>2</sub> est inférieur ou égal à 122 g/km.

**1100 €** (oyer non imposable) ou 100 € (oyer imposable) pour l'achat d'un deux-roues, tricycle motorisé ou quadricycle électrique neuf n'utilisant pas de batterie au plomb.

## # Comment en bénéficier ?

Si le vendeur ou le loueur ne fait pas l'avance, la demande doit être effectuée sur le site primealacconversion.gouv.fr, où un simulateur permet de vérifier votre éligibilité. Attention, le véhicule ne doit pas être vendu dans les six mois suivant l'achat, ni avant d'avoir

parcouru au moins 6 000 km dans l'année (2 000 km pour les deux-roues, tricycles et quadricycles à moteur).

(1) Déterminée en application du règlement (UE) 2017/1151 7, l'autonomie en mode tout électrique en ville doit être supérieure à 40 km ou à 50 km en application du règlement (CE) n° 692/2008.

## Bon à savoir

## Doublement de l'aide

Le montant de la prime est doublé pour les foyers les plus modestes (avec un revenu fiscal de référence inférieur à 6 300 € par part) ou pour les gros rouleurs non imposables qui parcourent au moins 60 km par jour pour leur travail ou dont le kilométrage annuel s'élève à 12 000 km au minimum. Cette « super prime » est limitée à 80 % du prix de la voiture et ne concerne pas l'achat d'un deux-roues, tricycle motorisé ou quadricycle électrique.



## CARBURANT E85

FEU VERT  
POUR S'ÉQUIPER

**M**oins cher à la pompe et émettant moins de CO<sub>2</sub>, le superéthanol E85 impose le montage d'un kit dédié sur le moteur (QCn°580). Certaines régions, telles que Grand-Est et Provence-Alpes-Côte d'Azur, accordent 250 € de subvention, dans la limite de 10 000 véhicules pour chacune d'elles. Dans les Hauts-de-France, ce coup de pouce s'élève à 30 % du montant du kit de conversion (plafonné à 300 €). Il est destiné aux propriétaires d'une voiture essence de plus de deux ans (elle doit avoir moins de 18 ans) et d'une puissance inférieure ou égale à 10 chevaux fiscaux (CV). Des départements ont aussi mis en place une aide, sous conditions de ressources. Par exemple, jusqu'à 150 € dans la Somme.

## # Comment en bénéficier ?

Renseignez-vous sur le site Internet de votre région.



## MALUS ÉCOLOGIQUE

## UN FREIN SUR LES FRAIS

**S**ont concernés par ce malus tous les véhicules qui émettent 117 g de CO<sub>2</sub>/km ou plus, et son montant s'échelonne de 35 € à 10 500 €. Il est néanmoins possible de limiter les frais sous certaines conditions. C'est, par exemple, le cas pour les ménages ayant au moins trois enfants à charge et touchant les allocations familiales. S'ils acquièrent ou louent un véhicule de cinq places assises et plus, ils bénéficient d'une réduction de 20 g de CO<sub>2</sub> par enfant à charge sur le taux d'émission pris en compte pour le calcul du malus. Les véhicules fonctionnant au E85 donnent

droit à un abattement de 40 % sur les taux d'émission de CO<sub>2</sub>, et ce jusqu'à 250 g/km. Les voitures des personnes en situation de handicap (avec la dénomination « VASP » ou « handicap »), elles, sont exonérées du malus écologique. L'exonération est aussi possible pour un véhicule acquis par une personne titulaire d'une carte d'invalidité ou ayant un enfant mineur ou à charge titulaire de cette carte.

**# Comment en bénéficier ?** C'est généralement le vendeur qui gère la demande. Sinon, il faut passer par le site Internet de l'ASP, asp-public.fr.



## AIDES RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES

### ELLES METTENT LA GOMME

Parfois, les régions et les départements mettent la main à la poche pour attribuer des aides à la mobilité durable. C'est le cas de la Normandie, qui accorde aux particuliers, et sous conditions de ressources, une subvention de 2 000 € pour l'achat d'un véhicule électrique, de 1500 € s'il fonctionne au gaz naturel pour véhicules (GNV) et de 15 % du montant HT, plafonné à 7 000 €, pour une voiture dotée d'une pile à combustible à hydrogène. Cette région octroie aussi une prime pour réaliser l'infrastructure de recharge. Actuellement, le département des Bouches-du-Rhône propose une aide de 5 000 € pour l'acquisition d'une voiture électrique. Attention, elle est limitée à 1 000 dossiers (les premiers arrivés sont les premiers servis !) et s'applique uniquement aux achats en pleine propriété, les locations

avec option d'achat (LOA) n'étant donc pas éligibles. Le véhicule devra par ailleurs être conservé trois ans ou parcourir plus de 65 000 km avant d'être revendu, sauf cas justifié (changement de situation familiale, accident...). Autre exemple, la métropole du Grand Paris (qui regroupe 131 communes) offre en ce moment à 1000 de ses résidents (les premiers inscrits) une subvention pour l'acquisition d'un véhicule propre. Soit 5 000 €, au maximum, pour l'achat d'un véhicule (neuf ou d'occasion) électrique, à hydrogène, au GNV ou hybride rechargeable. Ces diverses aides régionales sont cumulables avec les primes et bonus accordés par l'Etat.

#### # Comment en bénéficier ?

Pour savoir si votre région ou votre département proposent une aide, consultez leur site Internet.



## VÉHICULES PROPRES

### CARTE GRISE SOUVENT GRATUITE

La grande majorité des régions exonère l'automobiliste de la taxe régionale (de 27 € à 51,20 € par cheval fiscal), lors de l'établissement du certificat d'immatriculation pour un véhicule propre (100 % électrique, hybride, GPL, gaz naturel, E85...). Dans ce cas, seule la redevance d'acheminement est à payer. La Bretagne et la Picardie offrent une réduction de 50 %, alors que le Centre-Val de Loire ainsi que les DROM (départements et régions d'outre-mer) n'accordent aucune faveur. Vous pouvez vous rendre sur le site [service-public.fr/simulateur/calcul/cout-certificat-immatriculation](http://service-public.fr/simulateur/calcul/cout-certificat-immatriculation) pour connaître le coût de votre future carte grise.

#### # Comment en bénéficier ?

Le calcul est automatiquement réalisé lors de la demande du certificat d'immatriculation. Veillez, par conséquent, à ce que le formulaire soit bien rempli, notamment à la case P.3 (« Type de carburant »).

## CERTIFICATS MÉDICAUX

# Arrêtons les frais

Les certificats demandés par les clubs et autres associations, pour la pratique sportive régulière comme pour les compétitions occasionnelles, doivent-ils être maintenus ?

— Par **ANNE-SOPHIE STAMANE** avec **ISABELLE BOURCIER**

**A** lors que la sédentarité fait des ravages en France, c'est pour faire du sport... qu'il faut prouver être en pleine forme! Qu'il s'agisse de badminton ou d'Aquagym, de yoga ou de karaté, le certificat d'absence de contre-indication (CACI) est un passage quasi obligé, dès lors que l'activité est encadrée. Seules les salles de sport semblent faire exception. Résultat, à chaque rentrée, c'est la ruée chez les médecins pour obtenir le précieux sésame. En 2017, un changement de réglementation a un peu fait baisser la pression. Pour une licence en club, sauf sports à risque, le CACI est désormais valable trois ans, quelle que soit la discipline. Il n'est plus impératif de le renouveler chaque année. Dans les faits, cette possibilité donnée aux clubs affiliés à une fédération d'alléger la contrainte est loin d'être entrée dans les moeurs. Nous l'avons constaté en interrogeant notre lectorat fin 2018. Sur 3 503 personnes ayant répondu à notre questionnaire, 1 508 s'étaient réinscrites dans un club ou une association liés à une fédération. Or, pour 42 % de ces réinscriptions, un nouveau certificat a été exigé alors que remplir le questionnaire de santé prévu par la loi (lire infographie p. 53) aurait suffi. Autre évolution, les jeunes pratiquant le sport dans le cadre de l'Union nationale du sport scolaire (UNSS), présumés aptes, sont maintenant dispensés de CACI. Ainsi, la seule

**Pour un sport sans risque, le certificat médical est valable trois ans**

situation où le certificat de moins d'un an reste exigible est la participation occasionnelle à une compétition, si elle est organisée sous le sceau d'une fédération. Étant donné la popularité d'événements comme le Marathon de Paris ou l'UTBM, l'ultratrail du Mont-Blanc, la rédaction de certificats continue de surcharger le planning des médecins de famille! Il leur faut également composer avec les habitudes bien ancrées des structures non affiliées. En effet, les clubs et associations de sport de loisir pour adultes ou enfants, ainsi que les centres d'animation municipaux, conditionnent le plus souvent l'inscription et la réinscription à la production d'un certificat médical. Pourtant, «*hors fédération, ni les clubs, ni leurs assureurs n'ont l'obligation légale d'exiger un certificat*», nous confirme Cécile Chaussard, maître de conférences à l'université de Bourgogne et spécialiste de droit du sport. *Simplement, si jamais un accident survient et qu'un procès s'ensuit, le juge va s'assurer que le responsable de la pratique sportive a respecté son obligation de diligence et de prudence. Il peut considérer que la vérification de l'état de santé en fait partie. Il n'y a pas eu beaucoup de condamnations, mais ça peut arriver.*»

### Un examen souvent vite expédié

Conséquence, la responsabilité se reporte sur le médecin qui signe le certificat. Mais «la pression» exercée sur lui est telle que l'examen précédent sa délivrance a toutes les chances d'être partiel. «*J'ai été amené à certifier l'absence de problèmes psychiatriques pour du tir sportif chez une personne que je voyais pour la première fois. Comment être certain de l'absence d'antécédents de ce type*», note le Dr Jean-Baptiste Blanc, généraliste à Paris. Le plus souvent, l'évaluation vise à cerner le risque cardio-vasculaire, l'objectif principal étant d'éviter la mort subite, qui fait entre 1 000 et 1 500 victimes chaque année. Mais, là encore, l'exploration est insuffisante. Elle se limite à un examen clinique de routine – mesure de la tension, prise du pouls, écoute des battements du



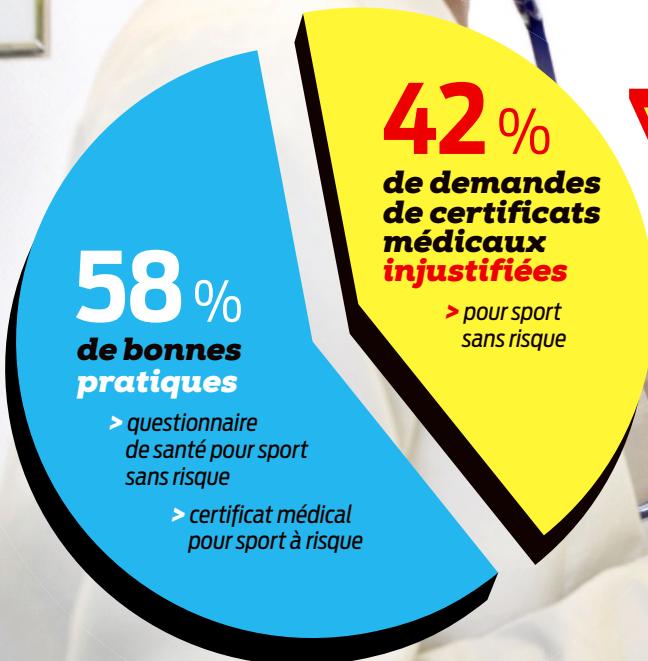
### VU DE L'ÉTRANGER

#### Une spécificité française qui surprend

Chez nos voisins européens, le certificat pour la pratique du sport n'existe pas. Et les sportifs étrangers se rendant en France pour une compétition n'en reviennent pas d'avoir à en donner un avant de s'inscrire. Le Dr Alexandre Feltz se souvient d'un marathon

transfrontalier reliant Strasbourg à Kehl: «*Nous avons dû l'annuler, faute de participation allemande. Nous avons compris que la contrainte du certificat avait freiné les inscriptions. Outre-Rhin, même pour une course de ce type, il n'y en a pas besoin.*»

## RENOUVELLEMENT DE LICENCE : TROP DE CERTIFICATS INJUSTIFIÉS



Source : Observatoire de la consommation de l'UFC-Que Choisir, enquête réalisée auprès de 3 503 personnes du 21 novembre au 17 décembre 2018 par questionnaire en ligne adressé à nos abonnés.

coeur – et à un interrogatoire. «*De ce fait, on n'écarte que 15 à 20 % des pathologies cardiaques*, détaille le Pr François Carré, cardiologue du sport au CHU de Rennes (35). *Il faut ajouter un électrocardiogramme (ECG) de repos pour atteindre 85 %.*» La recommandation des sociétés savantes est de faire un ECG tous les trois ans entre 12 et 25 ans et, au-delà, un tous les cinq ans. Mais l'examen est rarement réalisé, les généralistes n'étant pas tous à l'aise avec l'électrocardiographe.

**Un système coûteux à l'efficacité jamais évaluée**  
Dans ce contexte, plutôt que de maintenir un dispositif bâclé, ne vaudrait-il pas mieux se passer carrément du certificat d'absence de contre-indication, comme le demandent plusieurs fédérations sportives ? La requête ne choque pas le Pr Carré. «*Le système basé sur le certificat médical actuel permet-il de sauver des vies ? Je n'en sais rien. On l'a mis en place mais sans jamais l'évaluer. Et on interdit peut-être le sport à des gens qui n'auraient pas eu d'accident. A contrario, des sportifs de haut niveau sont morts tout en ayant des*

*bilans cardiovasculaires très poussés.*» Le Dr Alexandre Feltz, généraliste adjoint au maire de Strasbourg (67) et grand promoteur du «sport santé sur ordonnance», avance que «*les dangers de l'activité physique sont infiniment inférieurs aux conséquences de la sédentarité*». Et d'ajouter : «*On contraint à des démarches administratives une grande partie de la population pour un risque très faible. C'est pour rester sédentaire qu'il faudrait attester d'être en pleine santé puisque c'est beaucoup plus dangereux que n'importe quel sport, même intense !*» La suppression du CACI «*débloquerait du temps médical. Il suffirait, à la place, de faire signer une décharge lors des compétitions ou de l'inscription en club*», suggère le Dr Blanc. Les finances de l'Assurance maladie s'en porteraient également mieux : 80 à 100 millions d'euros seraient économisés, selon un calcul de la députée de la Nièvre Perrine Goulet, dans son rapport de 2018 au Premier ministre sur la politique du sport. Même si la consultation pour le certificat médical n'est normalement pas remboursée, dans les faits, la plupart des médecins l'enregistrent comme une consultation classique. ♦

## PROTECTION DU LITTORAL

# Bétonnage en vue à Saint-Malo

Plusieurs textes introduisant des assouplissements en matière d'urbanisme se révèlent inquiétants pour la protection du littoral. Les appétits des promoteurs à Saint-Malo viennent pourtant rappeler la fragilité dans laquelle se trouvent toujours les côtes.

— Par ÉLISA OUDIN

**U**n littoral de 29 kilomètres de long, une dizaine de plages, 83 monuments historiques... L'ancienne cité corsaire de Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), voisine de Cancale et de la baie du Mont-Saint-Michel, est emblématique de la richesse des rivages bretons... Et de leur fragilité! Des promoteurs ont toujours des vues sur cette côte et deux séries de mesures, introduites par la loi Élan de novembre 2018 et la loi Essoc d'août 2018 (lire encadré ci-dessous), apportent des aménagements à la réglementation sur la protection du littoral. Alors qu'elle était jusqu'à présent interdite, le premier texte autorise une certaine constructibilité des dents creuses (les espaces vierges de toute construction entre deux villes ou villages, ndlr) en milieu d'habitat diffus, dans les communes en bord de mer. Le second lance une expérimentation visant à supprimer le rôle du commissaire enquêteur dans les enquêtes publiques menées sur les projets immobiliers. Ces dispositions ont fait l'effet d'une douche froide aux associations de riverains et

de défense de l'environnement de Saint-Malo. Elles craignent, en effet, que cette nouvelle donne n'encourage une relance du « bétonnage » sur le rivage malouin.

### Destruction de la falaise des Nielles

*« Ce serait un dangereux précédent, la porte ouverte à n'importe quoi. La côte recule partout, les risques de submersion sont importants, la falaise s'effrite... Le projet présenté par la mairie veut la fracturer! »,* s'alarme Rozenn Perrot, secrétaire générale d'Eau et Rivières de Bretagne en Ille-et-Vilaine. Ses craintes? La construction d'un vaste complexe hôtelier à flanc de paroi, sur le front de mer de Saint-Malo. Les édifices doivent sortir de terre sur le site de l'ancien camping municipal des Nielles. Actuellement non constructible, cette zone est située sur une falaise qui surplombe la plage du Minihic. L'opération, entièrement privée, a été confiée au groupe Raulic (actuel propriétaire des Thermes marins de Saint-Malo), à l'issue d'un protocole foncier signé entre ce dernier et la

### Réglementation

#### Tentatives d'érosion

**L**a dernière tentative d'assouplir la loi Littoral de 1986, en autorisant l'urbanisation des dents creuses, a abouti à un amendement à la loi Élan du 23 novembre 2018. Jusqu'à présent, hors agglomérations et villages, celles-ci étaient inconstructibles, même situées à plusieurs

kilomètres du littoral. Mais la loi Élan a créé le « secteur déjà urbanisé » où les constructions sont désormais possibles. La bande des 100 mètres, la plus proche du rivage, elle, reste totalement inconstructible, hors villages et agglomérations. Il n'en demeure pas moins que de nombreuses

zones de nature, dans des hameaux côtiers, peuvent redevenir la cible d'opérations immobilières. Une autre brèche a été ouverte. L'article 56 de la loi Essoc du 10 août 2018 permet une expérimentation, afin de remplacer la procédure de l'enquête publique dans les projets d'urbanisme par

une consultation électronique du public. Les Hauts-de-France et la Bretagne ont été désignés pour le test. Le gros défaut de ce nouveau dispositif: la suppression du rôle du commissaire enquêteur, dont les avis argumentés représentaient pourtant un garde-fou contre les abus les plus manifestes.



Le site de l'ancien camping municipal des Nielles, situé dans une dent creuse à Saint-Malo (photo ci-dessus), fait l'objet d'un projet immobilier controversé. La photo du haut montre le site aujourd'hui, celle du bas, le projet de complexe hôtelier.

municipalité. Le document prévoit l'ouverture d'un hôtel 5 étoiles de 90 chambres, avec centre de thalassothérapie et restaurant, d'un hôtel 4 étoiles de 60 chambres, d'une résidence de tourisme de 25 à 30 appartements et d'une école de formation aux métiers du bien-être. Pour implanter les bâtiments, notamment le principal constitué de sept étages, il est prévu de supprimer les espaces verts actuels et de détruire la falaise sur une dizaine de mètres de profondeur, afin de proposer des chambres de luxe avec vue sur la mer. La mairie a cédé les parcelles à la chaîne hôtelière à un prix de 9 millions d'euros (soit environ 500 € le mètre carré). Un montant faible pour Saint-Malo. Une estimation du Domaine, réalisée fin 2018, avait évalué à 1 200 € le mètre carré un terrain (constructible) de la mairie avec vue mer.

### Un flot de signaux d'alarme

Selon les différentes associations locales de défense de l'environnement, les destructions envisagées enfreignent la loi Littoral de 1986, notamment le principe « *d'une extension limitée de l'urbanisation dans les zones proches du rivage* » (article L. 121-13 du code de l'urbanisme). « *Le projet de complexe hôtelier est totalement disproportionné, au regard de l'atteinte que cela représente pour le littoral* », estime

Jean-Marc Gadé, président de l'association Autour des Nielles (ADN). Et il rappelle que le site de l'ancien camping constitue « *le seul espace vert public, avec vue mer, sur huit kilomètres, entre la cité d'Aleth et la pointe de la Varde* ». Le 12 mars 2019, François Lognoné, ancien conseiller municipal de la majorité, qui avait dans un premier temps (comme tous les membres du conseil municipal, d'ailleurs) pris position en faveur de l'opération aux Nielles, jette un pavé dans la mare. Il se rallie au point de vue de l'ADN. L'élu, qui habite à proximité de la falaise, démissionne avec fracas, dénonçant un projet qui enfreint la loi Littoral. Dans une lettre ouverte envoyée à la presse locale, il explique : « *Ce projet contourne la loi Littoral en estimant que le camping est une dent creuse à l'intérieur du périmètre urbain. [...] Les conseillers municipaux ne devraient-ils pas modérer le bétonnage de certains promoteurs privés qui abusent des facilités autorisées ?* » Depuis, l'unanimité affichée autour du projet, par l'ensemble de l'équipe municipale, commence à se fissurer. Lors du conseil du 23 mai dernier, plusieurs critiques sévères se sont fait entendre. Comme celles de l'élu PS Pierre Site. Il pointe aujourd'hui « *un projet surdimensionné, au regard de la falaise et du site. Nous ouvrons un biais que nous ne pourrons peut-être plus refermer... >>>* »

>>> Patrick Charpy, l'adjoint au maire de Saint-Malo, en charge du développement économique, de l'attractivité du territoire et du logement, déclare ne pas du tout comprendre les critiques contre un projet qui « *a donné lieu, depuis trois ans, à de nombreuses consultations. Ce dossier, qui représente 150 emplois directs et 75 autres indirects, répond à un besoin de développement du territoire. Le projet est, en outre, conforme au SCOT, le schéma de cohérence territoriale.* » Ce à quoi Jean-Marc Gadé répond : « *Ce n'est pas le principe de l'opération que nous dénonçons mais son aspect pharaonique, à une époque où l'on connaît désormais les périls qui menacent le littoral.* »

### Pas d'étude préalable de la fréquentation

D'autant que l'on pourrait rechercher d'autres options. Or, cela n'a pas été envisagé. « *Des propositions ont été émises auprès de la municipalité (espace vert avec accès au rivage, en accord avec le projet urbain de Saint-Malo 2030, par exemple), précise le président d'ADN. Nous demandons qu'elle les étudie.* » L'association Dinard Côte d'Émeraude Environnement (Adicee) partage cette position. Elle a déposé un recours gracieux contre la délibération du conseil municipal du 4 avril 2019, qui acte le déclassement du domaine public communal de l'ancien camping des Nielles. L'Adicee souligne « *l'absence totale d'études sur les conditions de fréquentation par le public de ce secteur appartenant au domaine public communal.* » La question de l'existence d'autres solutions (au cœur de nombreux dossiers d'urbanisation en

France) est également soulevée par les associations locales de défense de l'environnement dans un second projet de la mairie de Saint-Malo. Il s'agit de

### Des projets présentés comme s'il n'y avait pas d'autres solutions

la construction de 800 logements sur le site de la frange sud de Rothéneuf, en partie classé en zone humide. Les zones de ce type sont protégées par la loi en raison de leur rôle contre les crues et dans la protection de la biodiversité. « *La réglementation est drastique pour un projet concernant des zones humides : elle impose que ceux qui le portent aient démontré l'absence d'alternative. Or, ce n'est pas le cas dans ce dossier, qui est très lacunaire sur ce point,* » signale Thomas Dubreuil, avocat spécialiste du droit de l'environnement (il est l'artisan de la victoire des opposants à l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes). Il a déposé un recours en annulation contre le projet d'aménagement pour le compte de l'association Rothéneuf Environnement. « *Il existerait pourtant des solutions permettant de préserver les zones humides. Beaucoup d'autres terrains dans la commune offrent la possibilité de construire des habitations avec bien moins de nuisance pour l'environnement,* » appuie Rozenn Perrot, d'Eau et Rivières de Bretagne. À l'heure où il est envisagé de réviser les modalités de la concertation publique sur les projets d'urbanisme (lire encadré p. 54), la demande de véritable consultation semble plus que jamais réclamée à Saint-Malo. ◆

## À Saint-Malo

### Le maire est-il parfaitement neutre ?



LE PAYS MALOISIN, ÉDITION DU 17 JUIN 2017

Claude Renoult, le maire de Saint-Malo, ne fait pas mystère de ses liens avec les grands patrons, en particulier Roland Beaumanoir, P-dg du groupe de prêt-à-porter qui possède les marques Cache Cache, Morgan, Bonobo, etc., ou Véronique Bleas-Moncorps, présidente de la Sacib, promoteur immobilier. On ne compte plus les événements (courses nautiques, spectacles, etc.) où l'édile invite des industriels à s'associer. Rien de répréhensible. Mais on peut s'interroger sur la présence de l'élu dans une société civile immobilière (SCI), au capital social de 1,071 million d'euros. Son nom ? La SCI Vents d'Ouest, qui a pour vocation l'acquisition, la location et la vente de terrains et de biens immobiliers. Ses statuts indiquent qu'en 2002, Claude Renoult a acquis 924 parts de cette SCI, pour un montant de 97 400 €. Et on retrouve, dans la liste des associés, René Moncorps, ex-P-dg et fondateur de la Sacib, Joël

Claude Renoult et Véronique Bleas-Moncorps lancent un bateau malouin participant au Tour de France à la voile 2017.

Taledec, président du tribunal de commerce de Saint-Malo, Éric Paulus, directeur général de la Sacib, Jean-Michel Le Pennec, via sa SCI Jeanne Invest, adjoint aux finances du maire de Saint-Malo, Evelyne Degano, mère d'un des notaires de la SCP Vercoutere-Degano-Cordier-Renoult ! Claude Renoult précise : « *Je détiens toujours les parts de cette société créée en 2002 pour investir, à cette époque, dans des bureaux. Cela n'a rien à voir avec les opérations d'aménagement en cours à Saint-Malo... »* Sauf que la Sacib, notamment, est le promoteur choisi pour l'opération projetée à Rothéneuf. Autre souci, le maire de Saint-Malo n'a pas mentionné cette participation financière dans sa déclaration d'intérêts à la Haute autorité pour la transparence de la vie politique, lors de son arrivée à la mairie en 2014.

Les ventes au déballage de fruits et légumes se multiplient sur le bord des routes. Face au non-respect de la loi, la prudence est de mise.

## FRUITS ET LÉGUMES

# Les dessous peu ragoûtants des ventes sauvages

— Par MORGAN BOURVEN

**A**près avoir passé l'hiver dans le sud de la France à vendre des oranges d'Espagne, ils migrent en été vers les zones côtières et touristiques, avec leurs cageots de melons, pastèques, cerises ou pêches. «Ils», ce sont les vendeurs dits «au déballage», qui installent leurs tréteaux sur des parkings ou le bord des routes. Leur nombre a explosé ces dernières années. «Dans l'agglomération de Bergerac, nous nous sommes retrouvés avec 14 vendeurs d'oranges, dénonce Sébastien Héraud, maraîcher en Dordogne. Nous avons suivi leurs camions jusqu'au marché de gros de Mercabarna, à Barcelone. Ils s'approvisionnent en fruits déclassés, destinés à l'agroalimentaire, qu'ils achètent 11 centimes le kilo et revendent 1,20 €.» Francisation de denrées étrangères, absence d'hygiène, dumping social... Les griefs des professionnels sont nombreux, mais rares sont les maraîchers et marchands de primeurs prêts à témoigner: «Certains ont été menacés ou ont vu leur magasin saccagé après s'être exprimés», explique Florian Bèze, animateur de la section fruits et légumes du syndicat Coordination rurale. Il met en avant les risques sanitaires de ces produits, «dont on ne sait dans quelles conditions ils ont été cultivés», vendus sans respecter la chaîne du froid, à hauteur des pots d'échappement et, parfois, posés à même le sol.

### CE QUE DIT LA LOI

Les ventes au déballage sont soumises à une déclaration préalable à la mairie et à l'Administration, avec les dates de début et de fin. Elles ne peuvent pas durer plus de deux mois par année civile sur un même emplacement ou dans un même arrondissement. Si la surface occupée se trouve sur le domaine public, une demande d'autorisation doit être adressée et une redevance d'occupation, payée.

Achetés  
0,11 € le kilo,  
revendus  
1,20 €

La pratique de la vente au déballage est légale, à condition de suivre certaines règles (lire encadré). Mais les contrôles sont trop rares, selon la profession. «À Agen (47), il y a deux vendeurs d'oranges à 600 mètres des bureaux des services de la répression des fraudes, avec des cageots par terre et sans affichage de prix, s'étrangle Sébastien Héraud. Nous ne comprenons pas ce laxisme. Si nous faisons pareil, nous aurions fermé boutique depuis longtemps.» Son activité de vente directe à la ferme, elle, est inspectée tous les ans... Et même lorsqu'il y a contrôle, «les sanctions ne sont pas dissuasives», observe Christel Teyssèdre, marchande de primeurs à Prayssac (46) et présidente de la fédération Saveurs commerce. L'amende encourue, en cas de vente ne respectant pas la durée légale, s'élève à 1500 €. «Les contrevenants, qui n'acceptent que du cash, paient et continuent comme si de rien n'était», regrette-t-elle.

### Tuer le ver dans le fruit

Pour Florian Bèze, l'une des solutions serait «que les contrôles ne portent pas sur les vendeurs mais sur les sociétés qui les approvisionnent». Très structurées, elles multiplient les implantations et font travailler les vendeurs sous le statut d'autoentrepreneur, souvent dans des conditions difficiles. «Il s'agit d'un fonctionnement semi-mafieux», alertent les professionnels. Ils ne demandent pas l'interdiction des ventes au déballage mais un redoublement des contrôles de la répression des fraudes et de l'inspection du travail. Fin 2018, lors du débat sur la loi Agriculture et Alimentation, les fédérations ont réclamé le renforcement des pouvoirs des maires, avec un amendement qui leur aurait permis de refuser l'installation des vendeurs au déballage sur leur commune. Il a été rejeté. Et «la loi Alimentation n'a rien changé», déplore Florian Bèze. ♦



S. AUDRAS/REA

## TOUR DU MONDE

## De bonnes idées venues d'ailleurs

Les séjours à l'étranger sont non seulement l'occasion de découvrir des traditions et des cultures différentes, mais aussi des usages liés à la vie de tous les jours ou à la consommation. Qu'il s'agisse de réglementations avantageuses ou de pratiques proposées par des entreprises, voici quelques idées que la France pourrait adopter pour faciliter le quotidien de ses citoyens.

— Par MORGAN BOURVEN



**DANS LE MONDE** Les bouteilles en verre et en plastique sont consignées.

Une pratique qui fait timidement son retour en France.

**MEXIQUE** Dans certains supermarchés, des bornes permettent d'imprimer des documents, dont certains papiers administratifs.



**ÉTATS-UNIS** Grâce à certaines machines à consignes pour les canettes en métal, les SDF peuvent récolter un petit pécule en rapportant celles qu'ils ont trouvées.

Buenos Aires

**ARGENTINE** Des distributeurs d'eau chaude sont à disposition dans les rues, en plus des fontaines, pour préparer le café, le thé ou le maté (la « boisson nationale »).

**NIGERIA** ET **ANGOLA** Des sites d'e-commerce acceptent les paiements en espèces au moment de la livraison pour les personnes ne possédant pas de carte bancaire.

VOUS  
ETESICI

Abuja

Luanda





## TRANSPORTEURS

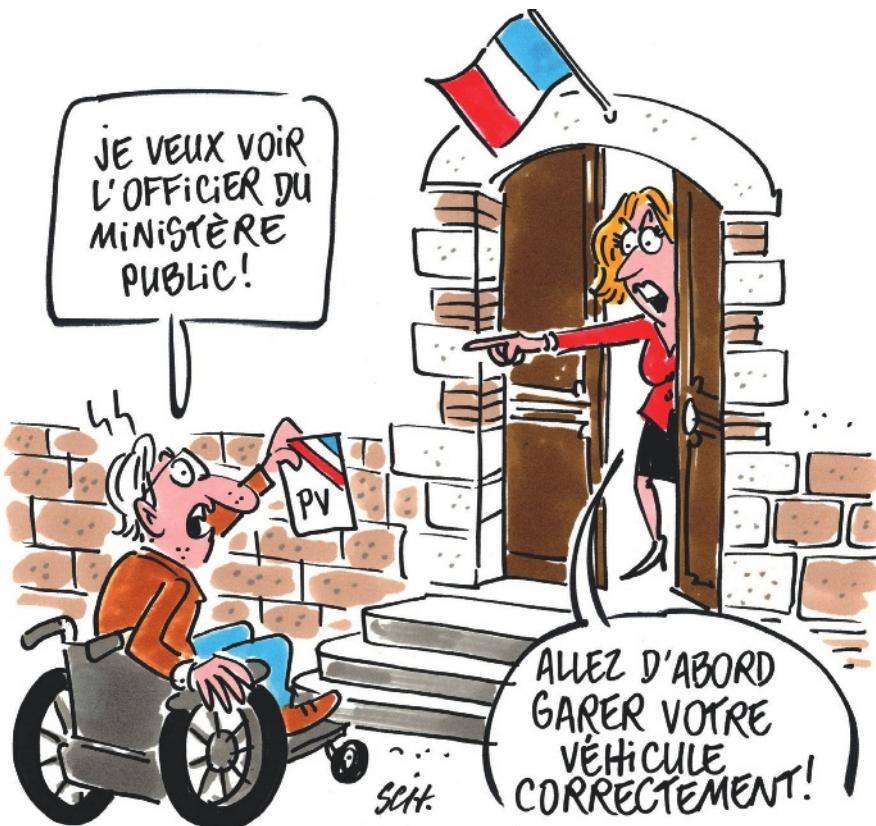
### UPS ne (re)met pas le paquet !

Certaines entreprises ont noué des partenariats avec le transporteur UPS, comme Dell. Ce constructeur informatique propose des produits de qualité mais, le problème, c'est la livraison. J'habite à Melun, dans une rue avec cinq maisons du même côté, puisqu'en face, il y a un cimetière. UPS refuse systématiquement de déposer les colis chez moi, alors que je paie des frais de livraison à domicile, sous prétexte que je suis situé dans une zone à risques. Je ne sais pas de quelle source UPS tire cette information. Je vis là depuis 20 ans et je n'ai jamais connu aucun déboire. J'ai protesté, en vain. UPS me répond à chaque fois que la marchandise se trouve à disposition dans son dépôt de Corbeil-Essonnes, soit à 35 kilomètres de mon logement. J'évite le plus possible d'avoir recours à cette société. Malheureusement, quand on passe une commande sur Internet, on ignore souvent laquelle sera en charge de la livraison. ♦

J.-L. Brachotte,  
par courrier électronique



ADRESSEZ VOS COURRIERS  
233, BD VOLTAIRE,  
75555 PARIS CEDEX 11  
OU VOS MAILS  
COURRIERDESLECTEURS  
@QUECHOISIR.ORG



## HANDICAPÉS

### Verbalisé injustement pour stationnement gênant

En octobre 2018, j'ai reçu un PV pour stationnement gênant sur une bande ou une piste cyclable. Mon véhicule était garé sur une place pour handicapés et mon macaron, justifiant de ma situation, était visible depuis mon pare-brise. De plus, si l'emplacement de ce stationnement matérialisé en bleu empiétait sur la piste cyclable, ma voiture, elle, ne dépassait pas. J'ai contesté cette amende en adressant une requête en exonération avec photos à l'appui. La seule réponse que j'ai obtenue est un avis de majoration. Que puis-je faire ? ♦

Gérard Recoules, Cachan (94)

**LA RÉPONSE DE QC** Un avis de majoration peut vous être adressé si votre requête en exonération a été déclarée irrecevable (formalisme non respecté, absence de consignation...). Vous pouvez à nouveau contester cette contravention. Ce PV fait foi jusqu'à preuve du contraire (art. 537 du code de procédure pénale). Aussi, votre réclamation à expédier, par lettre recommandée avec AR, à l'officier du ministère public, sera motivée (attestation de témoins...). Elle doit être faite dans les 30 jours qui suivent l'envoi de l'amende majorée et accompagnée de la consignation demandée (art. 529-10 et 530 du code de procédure pénale). Cette démarche est également possible sur le site [antai.gouv.fr](http://antai.gouv.fr). À réception de votre requête, l'officier du ministère public peut soit renoncer aux poursuites, soit renvoyer le dossier auprès du tribunal de police. Par ailleurs, alertez le maire de votre commune du fait que le marquage au sol délimitant le stationnement pour personnes handicapées et celui de la piste cyclable se chevauchent. Cela permettrait de remédier définitivement au problème et d'éviter à d'autres automobilistes d'être verbalisés injustement.

## Pas d'accord !

### CDISCOUNT

#### Prélèvements à volonté

En février 2017, j'ai souscrit l'offre « Cdiscount à volonté ». L'année suivante, elle a été reconduite automatiquement, avec un prélèvement de 19 € sur ma carte bancaire. En 2019, Cdiscount m'a envoyé un courriel m'informant du renouvellement de cet abonnement au tarif de... 29 €. Pourtant, je l'avais résilié dans les temps. Est-il normal que ce site procède ainsi et utilise mes coordonnées bancaires, alors que je prends soin de faire disparaître leur trace ? ♦

Jean-Marie Valadeau, Bordeaux (33)

**LA RÉPONSE DE QC** Cdiscount ne pouvait pas utiliser vos données bancaires (art. 7, loi du 6/01/1978, devenu art. 5 le 1<sup>er</sup>/06/2019) dès lors que vous n'aviez pas donné votre consentement à leur conservation. Celui-ci devait être préalable et explicite (art. 4, délibération Cnil du 14/11/2013). La seule acceptation des conditions générales de vente ne suffisait pas. Cdiscount pouvait, au mieux, sans votre autorisation, archiver le numéro et la date de validité de votre carte, mais uniquement pour la gestion de réclamations. Cet archivage est possible pendant les 13 mois suivant la date du débit, voire 15 mois en cas de débit différé. Signalez ces faits à la Cnil, par lettre recommandée avec AR ou courriel, afin que Cdiscount soit sanctionné. Sachez que la position de la Cnil a évolué depuis 2017. Désormais, lors de la souscription d'un abonnement de ce type, un webmarchand peut conserver, sous conditions, les données bancaires de ses clients, sauf opposition de leur part.

### CURE THERMALE

#### Douche froide à Brides-les-Bains

Mon médecin m'a prescrit une cure de trois semaines, que j'ai souhaité suivre à la station thermale de Brides-les-Bains (73) au printemps. Les jours précédant mon arrivée, personne ne m'a prévenue des problèmes sanitaires qui affectaient alors les thermes. Sur place, on m'a annoncé que l'établissement restait ouvert mais que les soins n'étaient pas assurés. On m'a aménagé un programme qui ne correspondait pas à ma prescription médicale. Puis, au cours de mon séjour, on m'a remis un courrier m'informant de la fermeture de la structure pour une durée indéterminée. Ainsi, au bout de quatre jours, j'ai dû interrompre mon traitement et je suis rentrée chez moi. Estimant avoir subi un grave préjudice, tant sur le plan physique que financier, j'ai demandé le remboursement de tous les frais engagés ou avancés lors de l'opération, soit un total de 1133,90 €. ♦

Virginie Rothey,  
Boulogne-Billancourt (92)



### CONTRATS DE DÉPANNAGE

#### Quid de la loi Hamon ?

Pourquoi les contrats d'assistance plomberie d'HomeServe ne peuvent-ils pas être résiliés à tout moment, après la première année d'adhésion ? ♦

Philippe B., par courrier électronique



**LA RÉPONSE DE QC** Les offres d'assistance plomberie HomeServe sont des contrats d'assurance. Certains peuvent être résiliés à tout moment, à l'issue de leur première échéance annuelle (art. L. 113-15-2 du code des assurances). La possibilité ouverte par la loi Hamon ne porte que sur les contrats d'assurances habitation et automobile, et sur ceux vendus en tant que compléments d'un bien ou d'un service (art. R. 113-11 du code des assurances). Parmi ces derniers, seuls ceux qui couvrent les dommages aux biens, la responsabilité civile générale, le mauvais temps ou les pertes pécuniaires non commerciales sont concernés par ce dispositif. Les assurances d'HomeServe n'entrent pas dans ce champ d'application car elles n'indemnissent pas les conséquences de la fuite de vos canalisations, comme les assurances de dommages, mais organisent leur réparation en cas de sinistre. Vous réservez d'une appréciation contraire d'un juge, vous ne pourrez donc les résilier qu'à chaque échéance annuelle. Vous devrez envoyer un courrier recommandé avec AR avant la fin d'un préavis de deux mois (art. L. 113-12 du code des assurances). Vérifiez que d'autres possibilités n'existent pas dans votre contrat.

## PÉAGES

### Pas de véritable frein sur les tarifs

J'emprunte souvent l'autoroute Liane (A41 Nord), entre Allonzier-la-Caille et Saint-Julien-en-Genevois (74), sur les réseaux Area et Adelac, et j'ai constaté une explosion des tarifs. Sur une portion qui coûtait 4,50 € en 2018, le prix est passé à 4,90 € en 2019, ce qui représente une hausse de 8,9 %. N'existe-t-il pas une limite à toutes ces augmentations ?

À la suite du mouvement des « gilets jaunes », Area a annoncé que les particuliers bénéficiaient désormais d'une réduction exceptionnelle de 30 % sur l'ensemble des trajets. Mais ce nouvel abonnement est lié au numéro d'immatriculation. Donc impossible de l'utiliser pour plusieurs voitures. Quant au covoiturage, il n'est pas encouragé puisqu'un passager ne peut pas faire profiter de son badge le conducteur qui l'emmène. À l'heure où l'on veut réduire le nombre de véhicules sur les routes, quelle belle mentalité ! Il y aurait pourtant deux solutions : proposer des abonnements associés à des trajets fixes, et non à un numéro de plaque, et grouper plusieurs abonnements sur un seul badge. Le numérique le permet ! ♦

**Bruno Carron,**  
par courrier électronique



## VISITE MÉDICALE

### Honoraires en liquide

Depuis un accident (cécité de l'œil gauche), je suis astreint tous les deux ans à une visite médicale chez un médecin agréé pour mon permis de conduire. Je suis étonné qu'il me demande systématiquement de régler la somme de 33 € en liquide et non en chèque ou en carte bleue. Est-ce normal ? ♦

**Jean-Pierre Cataldi,** Nozay (91)

**LA RÉPONSE DE QC** Non. Un médecin ne peut pas imposer à son patient un mode de paiement, en l'occurrence un règlement uniquement en espèces (art. R. 4127-53 du code de la santé publique). Cette interdiction vise tout praticien, y compris celui qui contrôle l'aptitude à la conduite. Celui-ci est inscrit sur une liste établie par la préfecture de votre département (art. R. 226-2 du code de la route). Vous pouvez signaler cette pratique illégale en écrivant au président du Conseil de l'ordre des médecins du département où exerce ce docteur. Après l'avoir invité à s'expliquer, cette instance peut prononcer une sanction disciplinaire (avertissement, blâme, radiation du tableau de l'Ordre...). Si un médecin n'adhère pas à une association de gestion agréée (AGA), il peut refuser les règlements soit par chèque, soit par carte bancaire. Mais il doit accepter au moins deux modes de paiement et en informer ses patients par un affichage dans son cabinet (art. L. 112-1 du code de la consommation).

## VITOGAZ

### Résiliation soudaine de contrat

Il y a quelques jours, j'ai reçu une lettre avec accusé de réception de la part de Vitogaz. Ce courrier me signifiait que la société rompait le contrat qui nous liait depuis 2007. Celle-ci se référait à son article 11, qui stipule que chacune des parties peut le dénoncer à tout moment. Je suis abasourdie. Tout l'aménagement de notre maison de campagne a été conçu en fonction du gaz. Son occupation a été moins fréquente que nous ne le pensions et, de ce fait, notre consommation d'énergie, moins importante. À mon avis, nous ne sommes pas assez rentables pour Vitogaz. Les frais réclamés pour éviter la résiliation avoisinent 1500 €. Une telle pratique est révoltante ! ♦

**Annie Renard,** Coutevroult (77)



## VIREMENT BANCAIRE

**Aucun droit à l'erreur**

J'ai effectué, par Internet, un virement de plus de 500 € et je l'ai adressé à un mauvais destinataire. Mon banquier m'a affirmé qu'il ne pouvait rien exiger légalement, mais il m'a proposé de procéder, moyennant 15,50 € de frais, à une demande de remboursement. Cette requête est toutefois laissée à la libre appréciation du titulaire du compte où est allé l'argent. J'ai accepté, et la procédure a été enclenchée. Après dix mois d'attente, l'établissement bancaire du bénéficiaire n'a toujours pas répondu. Me confirmez-vous que je n'ai aucun recours ? ♦

**J. B.**, par courrier électronique

**LA RÉPONSE DE QC** En cas d'erreur commise lors de la saisie de l'Iban du destinataire d'un ordre de paiement, votre banque n'est pas responsable (art. L. 133-21 du code monétaire et financier). Vos chances d'être remboursé sont, en pratique, limitées. La réglementation prévoit néanmoins qu'elle doit vous porter assistance, pour que les fonds vous soient restitués. Elle adressera donc une requête à l'établissement bancaire du bénéficiaire qui, en retour, lui communiquera toutes les informations utiles. Si elle ne parvient pas à récupérer votre argent, elle sera tenue de les mettre à votre disposition, vous permettant ainsi d'entrer en contact avec le destinataire du virement (art. L. 133-21, al. 3 du code monétaire et financier). Vous lui demanderez de vous reverser la somme indûment payée. S'il refuse, vous envisagerez alors une procédure devant le tribunal d'instance de son lieu de domicile. (art. 1302-1 du code civil). À défaut de remboursement, il vous faudra alors prouver par tous moyens que le paiement ne lui était pas dû.

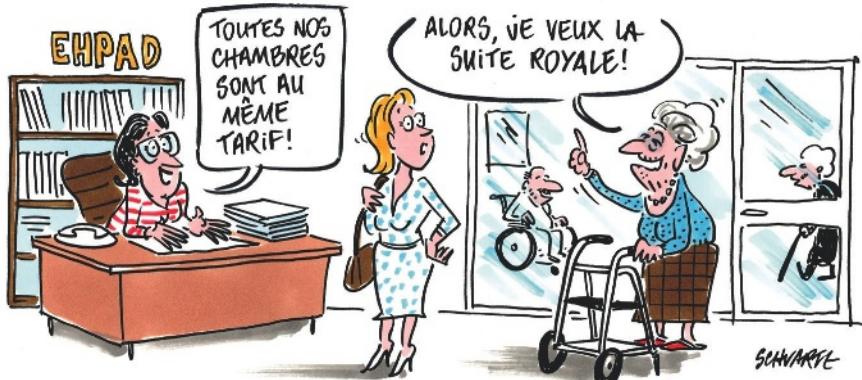
## EHPAD

**Chambre simple ou double au même prix**

Nous avons trouvé un Ehpad pour ma mère, bénéficiaire de l'aide sociale. Dans cet établissement privé, le prix de la chambre, qu'elle soit simple ou double, est le même. Le tarif serait fixé par personne. Que dit la loi à ce sujet ? ♦

**Marie-Thérèse Gabelle**, par courrier électronique

**LA RÉPONSE DE QC** Le tarif journalier moyen de l'hébergement en Ehpad est fixé dans un arrêté pris par le président du conseil départemental pour les bénéficiaires de l'aide sociale (art. L. 314-2 3<sup>o</sup> du code de l'action sociale et des familles). Ce texte autorise l'établissement à moduler ce montant en fonction du nombre de lits dans la chambre. Ainsi, le gestionnaire est libre de pratiquer un prix équivalent pour une chambre double ou individuelle. La loi prévoit toutefois que l'Ehpad doit vous présenter un contrat dans lequel le tarif journalier et ses options apparaissent clairement. Et ces derniers doivent aussi être affichés dans les locaux. Il convient donc de reprendre le contrat présenté et signé par votre mère.

**Cheveux en bataille**

## SALONS DE COIFFURE

**Des mèches qui virent à l'orange**

Une amie est allée chez le coiffeur faire éclaircir des mèches... qui ont viré à l'orange. Ce dernier lui a demandé de revenir, prétextant qu'il fallait intervenir plusieurs fois pour obtenir un beau blond. Et, à nouveau, le résultat a été un désastre. Mon amie a déboursé au total 400 €. Puis elle s'est rendue dans un autre salon de coiffure, où elle a été obligée de couper ses cheveux de 10 centimètres. Elle a donc dépensé 100 € supplémentaires. A-t-elle un recours contre le premier coiffeur ? ♦

**François Dousse**, Agay (83)

**LA RÉPONSE DE QC** Oui, votre amie peut engager la responsabilité professionnelle de son coiffeur (art. 1231-1 du code civil). Elle lui reprochera d'avoir manqué à son obligation d'information et de conseil si la teinte choisie n'était pas adaptée à la nature ou à l'état de sa chevelure (art. 1112-1 du code civil). Le coiffeur, lui, doit prouver qu'elle en a été avisée. Il peut aussi être tenu pour responsable en cas de faute dans la coloration réalisée. C'est le cas, par exemple, si votre amie a la preuve qu'il n'a pas respecté les doses recommandées. En l'absence d'éléments probants, celle-ci adressera une réclamation à ce salon (avec des photos) pour un arrangement amiable. Elle peut se faire aider par une association locale UFC-Que Choisir.

# Un grand pas pour les consommateurs

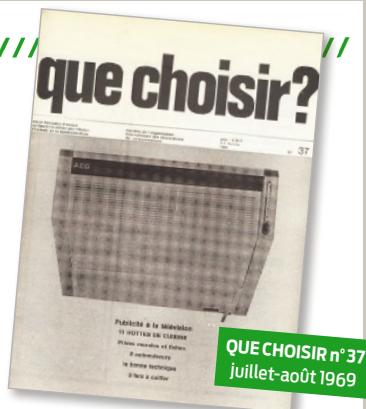
La course aux étoiles n'est pas qu'un défi de scientifiques. La plupart d'entre nous profitons tous les jours des technologies aérospatiales, des télécommunications aux verres antirayures en passant par le thermomètre auriculaire. Tour d'horizon.

## 1 Jour historique

Le 21 juillet 1969, l'Américain Neil Armstrong était le premier homme à poser le pied sur la Lune, 12 ans après le lancement d'un satellite par l'URSS. Ce même mois, *Que Choisir* s'inquiétait de l'arrivée de la publicité à la télévision et testait trois produits novateurs : les hottes de cuisine, les autocuiseurs et les fers à friser. Le lien entre les deux est moins éloigné qu'il ne paraît : nos collègues de l'époque n'imaginaient pas à quel point les inventions liées à l'espace allaient révolutionner notre quotidien.

## 2 Des satellites bien utiles

Les découvertes scientifiques de la conquête spatiale trouvent leurs applications les plus concrètes avec les satellites. Ces engins jouent en effet un rôle crucial dans notre vie de tous les jours, que ce soit pour les prévisions météo, nos déplacements, grâce au GPS, ou les télécommunications. Ils permettent aussi de mieux comprendre notre planète. Ils repèrent les zones de sécheresse, aident les agriculteurs à mieux gérer les aléas climatiques... Ils ont aussi sans doute sauvé beaucoup de vies en détectant le trou dans la couche d'ozone, l'alerte ayant permis de le résorber avant qu'il ne soit trop tard.



## 3 Retombées du ciel

Tous les jours, vous utilisez des objets issus des technologies développées pour les astronautes de la Nasa : des semelles intérieures des chaussures, pour amortir les chocs, aux verres antirayures en passant par les matelas à mémoire de forme, dont le matériau a été conçu pour réduire l'impact de l'atterrissement. Côté alimentation, citois la nourriture lyophilisée ou les filtres à eau. Le capteur d'images CMOS, peu énergivore, équipe aujourd'hui smartphones et appareils photo. Certaines inventions ont profité de la course aux étoiles, même si elles sont apparues avant. Ainsi, le Téflon a d'abord revêtu des poêles, avant d'habiller les navettes spatiales. Le Velcro, lui, a été popularisé par la mission Apollo, et le détecteur de fumée, amélioré pour être installé dans la station Skylab.

## 4 Dans l'univers médical

Le thermomètre auriculaire à infrarouge repose sur une technologie de mesure de la température des étoiles. L'assistance ventriculaire, cette pompe mécanique que l'on implante chez un patient souffrant d'insuffisance cardiaque, a été développée par des ingénieurs travaillant sur les moteurs des fusées du programme Apollo. Les pompes à insuline et machines à dialyse sont aussi inspirées de travaux spatiaux. L'imagerie par résonance magnétique (IRM), elle, a été adaptée initialement pour examiner la surface de la Lune. Sans oublier les couvertures de survie, inventées par la Nasa pour protéger ses équipements.

## 5 D'une comète aux... punaises de lit

L'Europe n'est pas en reste. En 20 ans, l'Agence spatiale européenne (ESA) a permis plus de 300 transferts de technologie. Le robot Philae, qui s'est posé sur la comète Tchouri en 2014, embarquait un spectromètre de masse. Il est maintenant utilisé pour détecter la signature chimique du cancer de la prostate et traquer... les punaises de lit. Autre exemple : l'échographie réalisée à distance entre l'université de Tours et la Station spatiale internationale, un espoir pour les déserts médicaux.

## SECOURS ET SITUATIONS DE CRISE ///////////////

### Toujours protégés !

L'incendie qui a ravagé, en avril dernier, Notre-Dame a mobilisé des centaines de pompiers de Paris et des environs. Mais comment les autorités s'organisent-elles pour répondre en même temps à toutes les autres sollicitations du quotidien ?

#### L'ENTRAIDE EXTRADÉPARTEMENTALE

À Paris et dans les départements de la petite couronne (Hauts-de-Seine, Val-de-Marne, Seine-Saint-Denis), la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BSPP), avec ses 8 500 soldats (il s'agit d'une unité militaire), veille sur les populations. Si un nombre important d'entre eux doit être mobilisé sur un événement exceptionnel (attentats en série, incendie de grande envergure...), la capitale et sa proche banlieue ne sont pas pour autant abandonnées. Une assistance extradépartementale se met en place. Des professionnels (ou des volontaires) des départements limitrophes sont appelés en renfort. Ils s'installent alors dans les casernes



#### Mise à disposition d'hommes et prêt de matériel

désertées par leurs collègues ou sont prépositionnés à proximité (par exemple, sur des parkings d'autoroute). Ce schéma s'applique à tout le territoire. Ce fut le cas dans les Bouches-du-Rhône, pour les gros feux de forêt de 2016. Une colonne venue de la Somme a assuré les interventions courantes lors du déploiement des pompiers locaux pour circonscrire les incendies.

#### NOTRE-DAME, CAS PRATIQUE RÉCENT

Lors de l'incendie de Notre-Dame de Paris, les pompiers de la Brigade ont été épaulés par des effectifs venus de sept autres départements. Au total, plus de 600 hommes ont été requisitionnés (400 sur le terrain et 200 en logistique). « *Il y a une grande solidarité lors d'événements majeurs* », explique le colonel Marc Vermeulen, conseiller du président de la FNSPF (Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France). Du matériel a été prêté, afin de mener à bien cette intervention. Ce renfort extradépartemental a aussi permis de combler les postes laissés vacants.

#### CRISES EXCEPTIONNELLES

Si l'aide apportée par les départements voisins ne suffit pas, il faut alors faire appel au COGIC (Centre opérationnel de gestion interministérielle des crises). Ce dernier « *prépare et met en œuvre les opérations de secours entre les zones de défense, aux niveaux national et international* ». Le plus souvent, ce sont des sapeurs-pompiers spécialisés, comme ceux qui sont intervenus lors de la marée noire en Bretagne, en mars dernier. L'entraide ne s'arrête pas aux frontières de la France. Le COGIC peut demander du renfort à l'Europe : par exemple, l'envoi d'avions Canadair lors de violents feux de forêt.

## SÉCURITÉ ///////////////

### Survivre à un mouvement de foule

Une foule peut se transformer en piège mortel en cas de bousculade. Les bons gestes pour échapper au pire.

#### ATTENTION, DANGER RÉEL

Rencontres sportives, manifestations, concerts, événements religieux... en cas de bousculade, une foule peut devenir dangereuse. Parmi les exemples récents, en 2006 puis en 2015, à La Mecque, plusieurs centaines de pèlerins ont perdu la vie et autant ont été blessés. En 2010, en Allemagne, au cours du festival de musique Love Parade, 2 personnes sont mortes piétinées et quelque 500 autres ont été blessées. Et sept ans plus tard, à Turin, en Italie, lors d'une retransmission d'un match de foot sur écran géant, un mouvement de panique a provoqué le décès d'une femme et blessé plus de 1500 supporteurs.

#### LES RÉFLEXES EN TOUTES CIRCONSTANCES

D'abord, évaluez la densité de la foule. Si vous touchez involontairement une ou deux personnes qui vous entourent, éloignez-vous du cœur de la congestion. Concernant votre posture, restez à tout prix bien campé sur vos jambes, en

tenant garde aux objets au sol, comme les sacs à dos. Ne posez jamais le vôtre par terre, et même n'en emportez pas avec vous. Si votre condition physique ne vous permet pas de résister à la pression, renoncez aux grands rassemblements et, pour la même raison, n'y entraînez pas d'enfants. Si la densité augmente et que vous ne pouvez plus fuir, repliez les bras devant vous pour protéger votre cage thoracique. Et évitez la proximité des parois (murs, grillages...). C'est toujours près de ces obstacles solides que les blessures sont les plus graves.

#### QUAND ÇA BOUGE

Si une vague se forme dans une foule dense, laissez-vous porter. Toutes les études montrent qu'il est inutile de résister, les forces mises en œuvre étant considérables. En revanche, en cas de panique soudaine dans un groupe plus clairsemé, prenez un instant pour évaluer la situation car la menace n'est peut-être qu'imaginaire (nombre de mouvements de panique ont été provoqués par de simples pétards). Au moment de l'évacuation, s'abstenir de pousser permet paradoxalement à la cohue de s'écouler plus aisément. Comme lorsqu'on verse un liquide à travers un entonnoir : procéder trop brusquement est contre-productif.

*Inspiré par une publication de Mehdi Moussaid, chercheur en sciences cognitives à l'institut Max-Planck de Berlin et auteur du récent ouvrage sur le comportement des foules Fouloscopie (éd. Humen sciences, 19 €).*

Guillaume Pepy vit ses derniers mois à la tête de la SNCF. Mais avant de partir, il a encore quelques guichets à fermer dans les gares...

— Par ARNAUD DE BLAUWE



## Le guichet, c'est du passé !

**A**lors que son (long) mandat de président de la SNCF s'achève l'an prochain, Guillaume Pepy occupe l'espace médiatique. Télé, radio, presse écrite : il n'a de cesse de défendre son bilan qui, ne lui en déplaise, n'est pas unanimement apprécié. Mais, tel le chat, il retombe toujours sur ses pattes. Un exemple ? Guillaume Pepy proclame désormais que la priorité, ce sont les trains du quotidien, qu'il n'y a pas que les TGV dans la vie ! Voilà quelques années, il disait l'inverse : tout pour la grande vitesse, des miettes pour le transport régional... sans doute pas assez « tendance ».

### Un billet, ça se prend sur Internet

Soyons justes, le président de la SNCF sait également assumer des mesures qui passent moins bien... Plus facile, évidemment, quand on est sur le départ ! La société nationale s'est lancée dans une politique « affirmée » de fermeture des guichets. Pour les petites gares, leur sort est réglé depuis longtemps. On n'y trouve plus que des automates. Et s'ils ne fonctionnent pas, il suffit de prendre son billet à bord avec, à la clé, des pénalités alourdies (QC n° 581). Mais les grandes gares sont désormais touchées. Le nombre de guichets fond comme neige au soleil (QC n° 579). Pour les têtes pensantes de la SNCF, il faut vivre avec son temps. Mobiliser des agents dédiés à la vente, quel gâchis ! Un ticket, ça s'achète avec un ordinateur ou un smartphone. On oublie que tout le monde n'est pas équipé ou à l'aise en informatique. Et puis, changer, modifier ou annuler un billet, ce n'est pas toujours simple, vu la complexité des tarifs et des règles. Souvent, l'aide d'un humain serait précieuse... Et les appels au secours ne concernent pas que les seniors. Vous n'êtes pas convaincu de l'utilité d'un sympathique agent assis derrière un guichet ? Après avoir lu toutes

les plaintes sur le sujet adressées à *Que Choisir*, faisons un tour en gare. Un jeudi de mai, devant l'espace billetterie de la gare de Lyon, à Paris, la file d'attente compte une quinzaine de personnes. Un vigile, constamment sollicité, fait la police comme il peut. Une fois dans la salle, il faut encore patienter ! Sur la vingtaine de guichets, 50 % sont ouverts et une trentaine d'usagers poireautent déjà. « *Vous aurez au moins une heure d'attente* », assure un « agent d'assistance » de la SNCF à un client qui piaffe dans la queue. Et on vous orientera souvent vers... un automate. On n'y avait pas pensé ! Mais si on n'y va pas, c'est que le « machin » ne peut pas régler le problème. Sans compter que trois des quatre bornes situées à proximité sont hors service. C'est maintenant une jeune femme munie d'un billet Ouigo (le TGV low cost de la SNCF) qui arrive, déboussolée. « *Madame, ils ne pourront rien faire pour vous* », l'informe un autre agent. *Vous voyez, il y a écrit « Billetterie SNCF », pas Ouigo. Pour cette offre, tout se passe sur Internet.* » Au tour d'un touriste anglais, flanqué de son vélo, de se présenter. Heureusement, il semble maîtriser notre

langue ! Dix minutes plus tard, il repart, découragé par l'attente. Ah, la France !

Si Guillaume Pepy assume ces « restrictions guichetières », il a des solutions de rechange...

« *Nous allons expérimenter, à partir de cet été, un outil de vente de billets TER dans les bureaux de tabac. [...] J'y crois beaucoup, car ils sont situés en centre-ville* », déclarait-il, mi-mai, au *Parisien*. *Aujourd'hui en France*. Autre idée, « *le « vidéo guichet », c'est à-dire l'installation, dans les gares où il n'y a pas de personnel, d'un écran grâce auquel vous pourrez dialoguer à distance avec un agent SNCF* ». Ou encore « *le guichet mobile* », trimballé dans une camionnette, qui s'arrêtera sur les parkings de supermarchés... Chouette tout ça, non ? ◆

### Une politique appliquée à grande vitesse

# Complétez votre collection

QUE  
CHOISIR

## QUE CHOISIR



N° 581



N° 580



N° 579



N° 578

## QUE CHOISIR ARGENT



N° 155



N° 154



N° 153



N° 152

## QUE CHOISIR PRATIQUE



N° 120



N° 119



N° 118



N° 117

## QUE CHOISIR SANTÉ



N° 139



N° 138



N° 137



N° 136

Pour conserver tous vos numéros



10 €

La reliure  
QUE CHOISIR  
SANTÉ



9,50 €

La reliure  
QUE CHOISIR

## Pour commander

merci de découper ou recopier  
ce bulletin et de le retourner  
accompagné de votre règlement à :

**QUE CHOISIR**

Service Abonnements - 4, rue de Mouchy  
60438 NOAILLES CEDEX



## BULLETIN DE COMMANDE

Merci de m'envoyer à l'adresse ci-dessous  
les exemplaires suivants :

Numéros commandés	Prix unitaire	Ex. Total (en €)
-------------------	---------------	------------------

**QUE CHOISIR**

N° 578 <input type="checkbox"/>	N° 579 <input type="checkbox"/>	4,80 €
N° 580 <input type="checkbox"/>	N° 581 <input type="checkbox"/>	4,80 €

**QUE CHOISIR ARGENT**

N° 152 <input type="checkbox"/>	N° 153 <input type="checkbox"/>	4,85 €
N° 154 <input type="checkbox"/>	N° 155 <input type="checkbox"/>	4,95 €

**QUE CHOISIR PRATIQUE**

N° 117 <input type="checkbox"/>	N° 118 <input type="checkbox"/>	6,95 €
N° 119 <input type="checkbox"/>	N° 120 <input type="checkbox"/>	6,95 €

**QUE CHOISIR SANTÉ**

N° 136 <input type="checkbox"/>	N° 137 <input type="checkbox"/>	3,90 €
N° 138 <input type="checkbox"/>	N° 139 <input type="checkbox"/>	3,90 €

**LES RELIURES**

Reliure Que Choisir	10 €
Reliure Que Choisir Santé	9,50 €

Participation aux frais d'expédition, à ajouter à votre montant total (délai de réception 3 semaines) ..... 1 article : 1,50 €

2 articles et plus : 2 €

MONTANT TOTAL DE VOTRE COMMANDE  

M.  M<sup>me</sup>

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal   Localité \_\_\_\_\_

Je joins mon règlement

par chèque bancaire ou postal à l'ordre de QUE CHOISIR

par carte bancaire

N°  

Date de validité   Signature \_\_\_\_\_

Offre valable en France métropolitaine.

En application des dispositions de l'article L. 221-28 du code de la consommation, la vente des produits présentés sur cette page n'ouvre pas droit à rétractation.

# BIEN CHOISIR SA CITADINE



Nos  
experts  
vous  
guident

**Consultez  
notre comparatif**

Les citadines représentent  
le segment le plus vendu en France.

Que Choisir a testé pour vous  
plus de 100 modèles.

<http://ufcqc.link/citadine582>

Pour accéder au dossier, copiez l'URL ci-dessus ou flashez le QR code.

